REVUE BELGE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

AVEC LE CONCOURS DE

LA FONDATION UNIVERSITAIRE

RECUEIL TRIMESTRIEL IX - 1939 - 1 DRIEMAANDEL. UITGAVE

BELGISCH TIJDSCHRIFT VOOR OUDHEIDKUNDE EN

OUDHEIDKUNDE EN KUNSTGESCHIEDENIS

UITGEGEVEN DOOR

DE KON. BELGISCHE ACADEMIE VOOR OUDHEIDKUNDE

MET DE MEDEWERKING

DER UNIVERSITAIRE STICHTING

COMITE DE PATRONAGE - BESCHERMINGSCOMITE

MM. PIERRE BAUTIER, WILLY FRILING, ALBERT VISART DE BOCARME.

HH. PIERRE BAUTIER, WILLY FRILING, ALBERT VISART DE BOCARME.

COMITE DE DIRECTION - BESTUURSCOMITE

Le Bureau annuel de l'Académie aidé de MM. J. CA-PART, L. VAN PUYVELDE, P. FAIDER, H. NOWE, P. BONENFANT, M. LAURENT, R. MAERE, D. ROGGEN.

SECRÉTAIRE: PAUL ROLLAND SECRÉTAIRE-ADJOINT: JACQUES LAVALLEYE Het jaarl. Bestuur der Acad. geholpen door HH. J. CA-PART, L. VAN PUYVELDE, P. FAIDER, H. NOWE, P. BONENFANT, M. LAURENT, R. MAERE, D. ROGGEN.

SECRETARIS: PAUL ROLLAND
ADJUNCT-SECRETARIS: JACQUES LAVALLEYE

SOMMAIRE - INHOUDSTAFEL P	age-Bladz.
A. L. S	5
Lodewijk Toeput, inspirateur de Callot, par M. André de Hevesy	7
Un retable en polychromie et plate peinture de Nicaise Barat, par M.	
Armand Louant	11
Le peintre J. Van Schuppen et le Marquis de Westerloo, par M. Edouard	I STATE OF
Laloire	21
JB. Rossignol, de Bruxelles, par M. Maurice Vandalle	37
Bronnen voor de Geschiedenis van het Brugsche schildersmilieu, door	
H. R. A. Parmentier	45
Chronique - Kroniek:	
I. — Académie royale d'Archéologie de Belgique - Koninklijke Belgische Academie van Oudheidkunde: Liste des membres - Ledenlijst; Rap- port sur l'exercice 1938; Procès-verbaux II. — Musées - Musea	67 75
BIBLIOGRAPHIE:	
I. — Ouvrages - Werken: J. F. Larrieu (P. Rolland); P. Fierens (J. Lavalleye); R. A. Parmentier (P. Rolland); E. Baie (P. Rolland); R. Lemaire (P. Rolland); A. de Lattin (P. Rolland); H. Forgeois (J. Lestocquoy); F. G. Waller (J. Lavalleye); J. Schmidt-Goerg (Ch. Van	78
den Borren)	18
et Arts industriels - Beeldhouwkunst en Sierkunsten (H. Nicaise);	
4. Peinture et Dessin - Schilder- en Teekenkunst (J. Lavalleye)	90

La Direction n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les articles publiés et les photographies reproduites. Elle n'accepte qu'une seule réponse à un article ou compte rendu et qu'une seule réplique à cette réponse.

THE REAL PROPERTY.										
Prix de	vente	2:					P	ar fasc.	. P	ar an
									(4	fasc.)
Belgique							25	francs	80	francs
Etranger							30	francs	100	francs
Compte	chè	ques	-pos	taux	de	l'A	cad	émie r	oyale	d'Ar-
chéologie,	Anv	ers:	nº	100.4	19.					

Het Bestuur neemt geen enkele verantwoordelijkheid op zich wat betreft de uitgegeven artikels en de afgebeelde foto's. Er wordt slechts één antwoord aangenomen op elke studie of recensie, alsook één repliek op dit antwoord.

woord.	replier of the anti-
Verkoopprijs:	Per afl. Per jaar
	(4 aflev.)
België	25 frank 80 frank
Buitenland	30 frank 100 frank
Postcheckrekening der Koninklijk	e Belgische Acade-
mie voor Oudheidkunde, Antwerper	n, nº 100.419.



REVUE BELGE D'ARCHEOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART

BELGISCH TIJDSCHRIFT VOOR OUDHEIDKUNDE EN KUNSTGESCHIEDENIS



REVUE BELGE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE L'ART

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

AVEC LE CONCOURS DE

LA FONDATION UNIVERSITAIRE

RECUEIL TRIMESTRIEL IX - 1939 DRIEMAANDEL, UITGAVE

BELGISCH TIJDSCHRIFT VOOR OUDHEIDKUNDE EN KUNSTGESCHIEDENIS

UITGEGEVEN DOOR

DE KON. BELGISCHE ACADEMIE VOOR OUDHEIDKUNDE

MET DE MEDEWERKING

DER UNIVERSITAIRE STICHTING



A. L. S.

La « Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art » fait peau neuve, mais ses transformations ne se limitent pas à une apparence extérieure. Sa nouvelle couverture est le signe d'un changement plus profond, qui affecte l'esprit même du périodique. Il a paru bon, en effet, d'accentuer le caractères scientifique et national de celui-ci en donnant à la fois plus de place à l'Enseignement Universitaire dans son Comité Directeur et à la langue flamande dans les articles qu'il publie. La conséquence naturelle de ce dernier élargissement est la forme bilingue de tous les actes liés à la vie administrative de la revue.

Le caractère national se trouve encore rensorcé par la spécialisation partielle de la matière. A cet égard, en dehors des questions scientifiques de portée générale qui intéressent tous les pays et auxquelles toute revue de niveau supérieur doit laisser la première place, le domaine plus précis de la Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art sera l'archéologie et l'histoire de l'art des Anciens Pays-Bas, considérés comme générateurs de la Belgique moderne. Cette délimitation géographique comprend évidemment toutes les études de nature comparative ou synthétique dans lesquelles les Anciens Pays-Bas entrent pour leur part.

En vue de ne négliger aucun apport de valeur, la collaboration à la revue est ouverte non seulement aux membres de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique mais encore à tous érudits, professeurs, étudiants, membres des sociétés archéologiques et historiques de province ou autres, dont les études auront reçu l'agrément de commissaires à ce spécialement désignés. Dans une certaine mesure et sous les mêmes conditions, on accueillera également les articles de collaborateurs étrangers au pays et, le cas échéant, ces articles pourront être rédigés en langue allemande, anglaise ou italienne.

Ainsi campée sur de solides bases, la Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art qui, grâce aux faveurs répétées de la Fondation Universitaire, tient déjà une place de choix dans la bibliographie scientifique, espère poursuivre avec encore plus de succès sa carrière féconde.

LA DIRECTION.

A. L. S.

Het Belgisch Tijdschrift van Oudheidkunde en Kunstgeschiedenis heeft een nieuw uitzicht gekregen; de wijziging blijft echter niet beperkt tot het uiterlijke. De nieuwe kaft wijst inderdaad op een diepgaande vernieuwing die tevens de geest zelf van het tijdschrift raakt. Om het wetenschappelijk en nationaal karakter beter tot zijn recht te laten komen, bleek het wenschelijk een breedere vertegenwoordiging in het bestuurscomité toe te kennen aan de leden van het Hoogeschool Onderwijs, en meer ruimte aan de Vlaamsche taal in de uit te geven bijdragen. Tot deze uitbreiding behoort natuurlijk de tweetaligheid in alle aangelegenheden die verband houden met het beheer van het tijdschrift.

Het nationaal karakter wordt nog versterkt door de gedeeltelijke specialiseering van de stof. In dit opzicht, buiten de wetenschappelijke vraagstukken van algemeene draagwijdte, die alle landen aanbelangen en aan dewelke elk tijdschrift, dat zich op een hooger peil beweegt, de eerste plaats moet inruimen, zal het meer beperkte terrein van het Belgisch Tijdschrift voor Oudheidkunde en Kunstgeschiedenis, de oudheidkunde en de kunstgeschiedenis van de oude Nederlanden zijn, als kiem van het moderne België. Deze aardrijkskundige omgrenzing omvat natuurlijk al de studiën van vergelijkenden of synthetischen aard in dewelke de oude Nederlanden hun aandeel hebben.

Om geen enkele bijdrage van belang te verwaarloozen, staan de kolommen van dit tijdschrift open voor de medewerking niet alleenlijk van de leden van de Koninklijke Academie voor Oudheidkunde van België, maar tevens voor alle geleerden, leeraren, studenten, leden van de oudheidkundige kringen van de provincie, ook voor anderen wier studiën de goedkeuring zullen verworven hebben van de daartoe aangeduide Commissarissen. In zekere mate en onder dezelfde voorwaarden, zal men eveneens bijdragen van vreemde medewerkers opnemen; deze bijdragen mogen gebeurlijk opgesteld zijn in het Duitsch, het Engelsch of het Italiaansch.

Dank zij de herhaalde steun van de Universitaire Stichting bekleedt het Belgisch Tijdschrift voor Oudheidkunde en Kunstgeschiedenis een benijdenswaardige plaats in de wetenschappelijke bibliographie. Op deze nieuwe grondslagen hevormd, hoopt het tijdschrift zijn vruchtbare loopbaan met nog grooteren bijval te kunnen voortzetten.

HET BESTUUR.

LODEWIJK TOEPUT INSPIRATEUR DE CALLOT

On ne sait pas grand chose sur la vie de Lodewijk Toeput. Il vit le jour vers 1550 à Malines. Les artistes y étaient nombreux et féconds. Dans certaines familles, on pratiquait la peinture pendant plusieurs générations.

Ce fut le cas pour les Bol. Le plus remarquable de la lignée, Hans, fut, selon la tradition, le maître de Toeput. En dehors de petits paysages animés, fort appréciés de nos jours, Hans Bol exécutait aussi de grands panneaux décoratifs, sorte de toiles peintes qui servaient de tentures d'appartements. Mais en 1572, Hans Bol s'établissait à Anvers. Toeput, nous ne savons pas exactement à quelle date, partait pour la terre promise des manieurs de pinceau : l'Italie.

Un navire le conduisit-il d'Anvers à Gênes? Ou bien traversa-t-il à petites journées les Allemagnes, gagnant sa vie aux étapes, et s'arrêtant enfin, ému, au sommet des Alpes, d'où l'on voit se dérouler la plaine d'Italie, rêve de tant d'artistes? Il faut croire que Venise était son but, la ville des bons peintres et des opulents mécènes.

L'art y était en pleine floraison. Le Titien, souverain des peintres, terminait sa verte vieillesse dans son atelier de Biri Grande, entouré de nombreux élèves. Le Tintoret, surnommé « Il Furioso », achevait la décoration titanique de San Rocco (1573). Le plus jeune du trio des grands Vénitiens, Paul Véronèse, ornait les palais, les églises. De sa palette lumineuse — que personne n'allait égaler jusqu'à Tiepolo — il rendait la splendeur des étoffes, l'éclat des marbres, le faste des festins.

Voilà les maîtres que le jeune Flamand rencontre à Venise. Cependant il ne se cantonne pas exclusivement dans la sphère des ateliers. N'est-il pas dans la ville des Aldes, foyer de l'érudition, capitale de la curiosité, rendez-vous des dilletantes? Le malinois épris de haute culture s'assimile vite au milieu. Selon l'usage du temps, on italianise son nom. Toeput devient Pozzoserrato: fontaine étroite. Il ne mérite pas son nom, car il a l'esprit orné, la langue déliée. Van Mander le dit « bon rhétoricien » (1). Ces qualités devaient l'aider à percer dans cette société où l'on appréciait fort les doctes et agréables entretiens.

Son ascension est rapide. En 1576, le Titien meurt de la peste à l'âge de 99 ans. Son *Paradis Terrestre*, commandé par les Morosini, reste inachevé. On désigne une équipe de peintres pour compléter l'œuvre

⁽¹⁾ Van Mander, trad. par Hymans, Paris, 1885, II 312.

importante: Tintoret pour la figure d'Adam, Jacopo Bassano pour les animaux, Pozzoserrato pour le paysage (2).

Ce tableau est perdu. Nous ne savons donc pas comment Lodewijk accomplit la tâche qui l'associait aux plus illustres de ses confrères. Mais déjà son nom est connu et apprécié par les amateurs.

Dans ses *Merveilles de l'Art*, publiées à Venise en 1648, Ridolfi parle avec beaucoup de considération de Toeput et donne la liste des collectionneurs qui détiennent des œuvres du peintre flamand. Le sénateur Domenico Ruzzini possède deux paysages, dont l'un montre la barquette de la Vierge passant sous les arches d'un pont. L'idée de cette *Fuite en Egypte* en gondole montre combien notre Malinois s'est vénétianisé.

Le peintre de fresque Antonio Vasilacchi, surnommé l'Aliense, conservait — toujours selon Ridolfi — deux vues des bords de la Piave; l'une montrait Saint Jean en prière, l'autre Saint François recevant les stigmates. Chez Francesco Peloio, on admirait le doge sur le *Bucintoro*, suivi d'un cortège de gondoles. Une toile, appartenant à Giovanni Padova, représentait la Parabole du Bon Samaritain. Enfin la collection d'un gentilhomme trévisan, Ascanio Spineda, révélait un autre aspect du talent de Toeput, des scènes d'actualité: l'incendie du Palais Ducal à Venise, des feux de joie à l'occasion d'un mariage à Florence, et des vues du lac de Garde.

A côté de ces tableaux de chevalet, l'ancien élève de Hans Bol s'adonne aux tâches décoratives. Véronèse et ses imitateurs couvrent les parois des maisons de campagne de scènes mythologiques, de sites champêtres, de jardins propices à la musique et aux confidences amoureuses. Le prestigieux coup de pinceau de Véronèse fait le charme de ses toiles décoratives. Sous la main de ses acolytes, cet art se réduit à une mise en scène assez conventionnelle.

Toeput fait bonne figure dans le cortège de ces imitateurs. Il collabore vraisemblablement avec Véronèse lui-même, certainement avec son élève Dario Varotari à la décoration de la villa Barbaro près de Castelfranco. Par la suite, le Malinois est chargé de plusieurs commandes importantes, clont la décoration d'une salle du Mont-de-Piété à Trévise.

Ce cycle de six peintures est resté intact. Comme il convient dans un Mont-de-Piété, les sujets représentent des scènes de charité tirées de la Bible. Leur auteur apparaît comme un excellent praticien qui manie le pinceau avec élégance et habileté, grapillant chez Véronèse, chez le Tin-

⁽²⁾ Boschini, Carte del Navegar pittoresco, 1660, 336.



Fig. 1. — Paysage.

Lodewijk Toeput.

(Paris, Collect, Gonse).

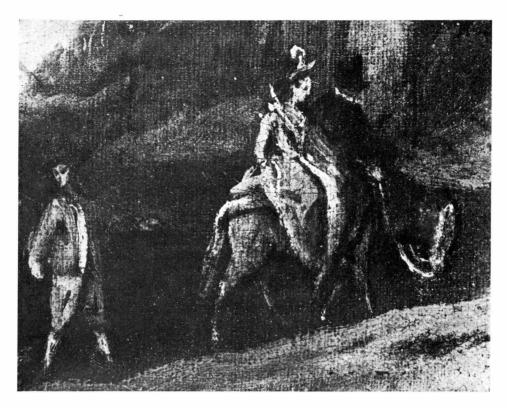


Fig. 2. — Les Pèlerins.

Lodewijk Toeput.

(Paris Collect. partic.).





Lodewijk Toeput.

Fig. 3. — Les Pèlerins. (Détail)
(Paris, Collect, partic.).



Fig. 4. — La foire de l'Impruneta, (Détail)

Jacques Callot.



Fig. 5. — La foire de l'Impruneta.

Jacques Callot

(Vienne, Albertina).



toret, voire chez Jacopo Bassano. Seuls les fonds de paysage ont un caractère personnel (3).

Dès qu'il quitte l'ambiance des maisons de campagne vénitiennes, ce flamand retrouve pourtant ses qualités natives. Pozzoserrato redevient Toeput. Cependant le « bon rhétoricien » emporte sans doute un paquet de livres dans son bagage. Ses toiles se ressentent de ses lectures: ce sont des paysages héroïques.

Au Musée Kestner, à Hanovre, on voit un massif montagneux avec la chute de Phaéton.

Dans le tableau appartenant à M. Henri Gonse — que M. Charles Sterling a publié dans l'Amour de l'Art d'avril 1933 — des cavaliers passent bride abattue à travers un pont jeté au-dessus d'un précipice. On dirait une page de roman qui se déroule au milieu de frondaisons bleuâtres, dans une atmosphère de féerie, étincelante de rayons de soleil qui semblent fouiller la terre. (Fig. 1).

Le beau tableau de M. Gonse n'est pas signé. Celui de Hanovre porte la date de 1589.

Deux lustres passent. L'ancien adepte de Véronèse oublie les jardins bien agencés, les groupes factices des réunions mondaines. Il prend le bâton de voyage, tout à l'émotion du spectacle naturel. Pour celui qui sait voir, la route ne représente-t-elle pas le livre des merveilles du monde? Et l'Italie n'est-elle pas une terre de beauté aux horizons vastes et variés?

Un beau matin, Lodewijk installe son chevalet en face d'un paysage étonnant (Fig. 2). Au fond, un port lointain animé de voiles blanches balancées par la brise. Au sommet de la montagne, une humble église flanquée de trois cyprès; on dirait le phare des fidèles. Au milieu du sentier qui serpente vers le sanctuaire, une petite tache claire : le drapeau de la procession, suivi d'une suite de minuscules taches en couleurs : les pèlerins sur la crête, l'éventaire d'un marchand forain. Celui-ci a attaché son âne à un arbre et offre d'un geste vif une couronne de saucissons à un couple de voyageurs. Un peu plus loin, un gentilhomme à cheval, sa dame en croupe, gravit la pente qui conduit vers la chapelle (Fig. 3). Sur le mur d'une cabane, on découvre le monogramme de Toeput et la date de 1601.

Ce qui frappe dans ce tableau des *Pèlerins*, c'est sa vie frémissante, son caractère d'instantané allié à une acuité d'observation qui fixe pourtant d'une main rapide le moindre détail. Lorsqu'on recherche dans ses souvenirs quel est le maître qui éveille des sensations semblables, le nom

⁽³⁾ V. l'excellent ouvrage de M^{lle} Sulzberger. Le peintre Louis Toeput et la décoration du Mont-de-Piété à Trévise. Bulletin de l'Institut historique belge de Rome, 1935.

de Callot surgit. Et en effet, la comparaison des œuvres confirme cette première impression.

De 1608 à 1611, Callot fit son apprentissage à Rome. En 1612, il s'établit à Florence. Sa fameuse eau-forte : *La Foire de l'Impruneta*, date de 1619. Toeput était mort depuis neuf ans, mais sa renommée demeurait vivante. Callot eut-il l'occasion de frayer avec l'artiste flamand. Ceci n'est pas certain. Toutefois on ne saurait douter que son œuvre était familier au Lorrain et que celui-ci connaissait les *Pèlerins*. Comparons l'ensemble des deux morceaux, en tenant compte qu'il s'agit d'une part d'une gravure, de l'autre d'une toile mesurant 70 sur 109 cm.

L'atmosphère humaine est la même : un vaste horizon, une foule grouillante. Ce spectacle populaire est rendu par des moyens analogues : des annotations alertes, brusques, et pourtant aussi justes que fidèles.

L'influence de Toeput sur Callot paraît encore plus évidente si on compare notre tableau aux rares dessins du graveur nancéen. Voici la première idée de la *Foire de l'Impruneta*, dessin au bistre conservé à l'Albertina à Vienne (Fig. 5). On voit que Callot, tout comme Toeput, se contente d'indiquer par quelques traits vifs les personnages. Le coup de pinceau du peintre, la plume du graveur prennent la réalité au vol. L'un et l'autre s'expriment en éclairs.

Ce n'est pas seulement la manière des deux artistes qui se ressemble. Même pour les détails, Callot est tributaire de Toeput. Le cavalier avec sa dame en croupe a passé du tableau dans la gravure (Fig. 3 et 4).

On a souvent fait ressortir combien Rubens et Teniers se sont inspirés de Callot. En effet, on retrouve les réminiscences de *La Foire de l'Impruneta* dans plus d'une kermesse. Admirable interdépendance des arts : le tableau que nous publions montre l'impulsion que le grand Lorrain reçut à son tour de Lodewijk Toeput.

On savait que celui-ci avait acquis une grande renommée en Italie. Voilà qu'un nouveau titre de gloire s'attache à son nom : il convient de considérer le maître de Malines comme l'un des inspirateurs de Callot.

André DE HEVESY.

UN RETABLE EN POLYCHROMIE ET PLATE PEINTURE DE NICAISE BARAT

Il y a peu de temps, les Archives de l'Etat à Mons, entraient en possession, grâce à d'aimables interventions, de la partie non encore récupérée des importantes archives du greffe scabinal d'Antoing-lez-Tournai. En classant cette riche acquisition composée d'environ 5.000 chirographes, allant de l'an 1274 à la fin de l'ancien régime, notre attention fut attirée par un acte en papier égaré parmi ces parchemins. Ce document était un contrat passé entre les marguilliers de l'église Saint-Pierre d'Antoing et le peintre tournaisien Nicaise Barat, à la date du 12 février 1446. En vertu de cet acte, Barat s'engageait : 1° à polychromer un retable de bois qui, d'après des détails typiques du texte, représentait certainement des scènes de la Passion; 2° à peindre « de platte peinture » à l'huile, sur les volets intérieurs, six tableaux rappelant respectivement la Cène, l'Agonie au Jardin des oliviers, l'Ascension, la Pentecôte et l'Annonciation (cette dernière sur deux petits volets); 3° à peindre sur l'extérieur des volets, au gré de son inspiration (1), six images « de platte peinture ».

Ce sont là les grandes lignes du contrat dont nous donnons le texte en annexe. Nous savons que Nicaise Barat reçut 66 livres pour le prix de son travail, sans compter une somme de 16 gros et une autre de 26 gros qui lui restaient encore dus au moment où il fournit l'acquit du paiement. Ceci est attesté au dos même de l'acte (2); l'œuvre a donc été exécutée et fournie.

Que savons-nous des parties contractantes?

On connaît peu de chose au sujet de Barat. Reçu le 20 septembre 1428 dans la confrérie des peintres, il eut pour élèves Mahieu Wangermez et

volets? « Consel » doit donc être pris dans le sens d'imagination, d'inspiration.

(2) L'acquit du paiement est rédigé en style personnel. Ceci pourrait faire croire qu'il s'agit d'un autographe de Barat. Nous hésitons à l'admettre, car nous possédons un acte sur rapier du 15 août 1431, concernant la vente de deux maisons, d'une écriture qui nous paraît identique à celle de notre contrat. Voir Archives de l'Etat à Mons, Echevinage d'Antoing,

à la date.

⁽¹⁾ C'est ainsi que nous interprétons l'expression « au los du consel ». « Consel » n'a certainement pas ici un sens juridique, ce mot ne désigne pas l'ensemble des marguilliers, nous ne l'avons jamais rencontré avec cette acceptation dans les nombreuses archives d'administration de biens d'église que nous avons eues sous la main. De plus, chaque fois qu'il s'agit des marguilliers dans notre texte, on les désigne par le terme technique « gliseurs ». Les scènes que ces « gliseurs » veulent voir traiter sur l'intérieur des volets sont bien spécifiées et cette minutie fait contraste avec l'imprécision avec laquelle sont désignées les six images « du dehors ». Si le terme « consel » désigne les marguilliers, pourquoi ceux-ci ne choisiraient-ils pas les sujets de ces six images, comme ils le font pour les volets? « Consel » doit donc être pris dans le sens d'imagination, d'inspiration.

Jacquet de Wymy. Il fut marié deux fois, mourut en 1452 et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Saint-Piat où il habitait « devant Saint-Piat » comme le précise notre texte. Il avait ordonné que parmi les six porteurs de sa dépouille mortelle, figurassent deux de ses confrères de Saint-Luc. Pinchart, A. de la Grange et L. Cloquet, et après eux d'une manière plus complète M. E. Renders, ont établi la liste de ses travaux : ce sont tous œuvres de pures décorations exécutées généralement pour la ville; il orne des bannières aux armes du roi et de la cité, il met en couleur les armoiries de la ville empreintes sur 48 quennes d'étain. Le moindre de ces travaux lui rapporta 3 sols 8 deniers, le plus considérable, la dorure de miroirs, lui fit gagner 17 livres 12 sols 11 deniers (3). De la décoration du retable d'Antoing et de la peinture des volets il n'est point fait mention; c'est donc une œuvre que l'on peut ajouter à l'actif de Barat et considérer comme la plus importante de celles qui peuvent, jusqu'à présent, lui être attribuées.

Il importe peu pour nous d'avoir des détails sur les marguilliers intervenant dans l'accord : ce sont des propriétaires terriens, dont certains furent échevins, jouissant de la confiance de leurs concitoyens; ils habitent Antoing ou Péronne-lez-Antoing, petit bourg voisin dépendant de la paroisse Saint-Pierre et déservie par une chapelle. La présence de ces personnages est normale (4). Mais ce qui pourrait paraître plus étrange, c'est la commande d'une telle œuvre pour une église rurale.

Qu'était l'église Saint-Pierre d'Antoing? C'était l'église paroissiale de la communauté, bâtie en dehors des murs de l'enceinte du château (5), à quelques cinquante toises au sud de l'entrée principale. Elle coexistait à

⁽³⁾ Les détails qui précèdent sont empruntés aux ouvrages de A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET, Etudes sur l'Art à Tournai et sur les anciens artistes de cette ville. Tournai, 2° partie, 1888, p. 125 (Mém. de la Soc. histor. et litt. de Tournai, t. XXI) et E. RENDERS, J. DE SMET et LOUIS BEYAERT-CARLIER, La solution du problème van der Weyden, Flémalle, Campin, Bruges, 1931, in-folio, t. I, p. 156-157. — Ayant voulu savoir si Barat ou sa famille n'était pas originaire d'Antoing, nous n'avons relevé que deux actes très anciens, l'un dans l'échevinage de Péronne-lez-Antoing, mentionnant un Jehan Berat en novembre 1270, l'autre dans un cahier de la taille St. Remy de 1384, mentionnant aussi un Jehan Barat.

⁽⁴⁾ Nicaise Olivier est un drapier, il passe des actes d'achat de biens notamment le 1er juillet 1441, le 20 décembre 1442, le 24 juillet 1447, il apparaît comme échevin d'Antoing dans un acte du 26 février 1442 (n. st.); Robert de Maulde, apparaît dans un acte du 5 décembre 1440 comme « fils de sire Jehans de Maude, prestre capellain de l'église Notre-Dame d'Antoing », il acquiert divers biens par actes des 26 février 1442 (n. st.), 8 avril 1442, et juin 1446; Henry de Sirault, apparaît comme échevin de Péronne-lez-Antoing dans plusieurs actes à partir du 18 février 1454 (n. st.); quant aux Macquet, ils apparaissent comme échevins dans la première moitié du XV° siècle. Nous ne savons rien sur les autres personnages. Voir Archives de l'Etat, à Mons, Echevinage d'Antoing, Chirographes, aux dates.

⁽⁵⁾ Sur le château d'Antoing, voir : P. DELATTRE, Le Château d'Antoing, esquisse historique, dans Annales du prince de Ligne, t. XIX, Bruxelles, 1938, p. 25-94.

côté de l'église collégiale (6), siège du Chapitre Notre-Dame, qui se trouvait enclavée dans les murs entourant la résidence seigneuriale. L'église Saint-Pierre était riche: un inventaire des objets mobiliers (7) qu'elle possédait, bien que conservé fragmentairement, révèle de nombreuses nappes de Venise, des missels précieux, des calices d'argent dorés, un hanap du même métal, des reliques. Antoing était d'ailleurs un bourg déjà prospère de longue date, très tôt les Lombards s'y étaient établis et l'industrie de la pierre, du drap et de la bière y avait apporté l'aisance (8). Le 23 janvier 1475 (n. st.) Gilles de Wacleghem, tapissier bruxellois, acquitte l'église Saint-Pierre du prix d'une tapisserie exécutée pour elle (9). On peut donc affirmer que la commande passée à Nicaise Barat par les marguilliers de Saint-Pierre se fit dans des conditions normales, c'est-à-dire par une institution puissante et à un moment de prospérité.

Le retable et les volets peints par Nicaise Barat restèrent la propriété de l'église Saint-Pierre jusqu'à la fin de l'ancien régime. Mais à la fin du 18° siècle, Antoing avait perdu de son importance et était devenu un petit village. Le Chapitre Notre-Dame qui avait été un élément de richesse, venait d'être supprimé, le nombre des habitants avait décru. On ne sut que faire des deux églises coexistantes. Celle de Saint-Pierre était vétuste. On décida de la détruire. Les travaux s'effectuèrent de 1805 à 1809. Nous possédons les comptes de la démolition : on peut y lire que l'église de Wiers acquit pour 582 livres les boiseries et que celle de Wervicq entra en

(6) Sur l'église collégiale aujourd'hui disparue, voir : Ch. Piot, Notice sur l'église d'Antoing, dans Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 7° année, 1868, p. 154-170 (3 planches).

⁽⁷⁾ Cahier oblong en papier, intitulé: « Sensieult les biens reliques et aournemens de leglise parosciale St Piere d'Anthoing, inventories present Balduin de Froimont, mayeur d'Anthoing, Jehan d'Anthoing, Willame Torel, Jehan Boistiel, Loys Salmon, Piérart du Bos et Jacquemart des Pres eschevins d'icelle ville, avoecq Cristien de le Haye gliseur de ledicte eglise, le XXVº jour de Jenvier lan mil IIIJº et LXXIJ. » Archives de l'Etat, à Mons, Eglises et Pauvres: Antoing.

⁽⁸⁾ Nous préparons un volume qui réunira les principaux actes touchant la vie économique d'Antoing jusqu'au XVIe siècle, le bien fondé de notre affirmation y sera amplement prouvé.

⁽⁹⁾ Voici le texte de cet acquit : « Je Gille de Wacleghem demorant a brouselles cougnois que pour le fachon et livrement du lichenier que je avoie fait et livret a l'eglise Saint Pierre d'Anthoing, tant de le fachon comme du bos et hymaiges et aultrement qui li demora deuwement et par recours d'eglise apparans par le crijée sur che faicte au pris de vingt trois livres de gros. De le quelle somme de xxiij livres de gros, Je, ledit Gille de Wacleghem, certifie a tous que les gliseurs de le dicte eglise Saint Pierre d'Anthoing en la présence de mayeur et eschevins dudit lieu men ont fait tel compte payement et rassennement que je m'en tieng contemps, solz et plainement sattisfais et payes, et tant que je en quitte lesdits glisseurs, mayeurs et eschevins et tous aultres a cuy u asquelz quittance en appartient. Tiesmoing ceste cedulle signée de ma propre main, le xxiij° jour de jenvier l'an mil iiij° soixante et quatorze. — Signé: Gillis de Wacleghem. » Archives de l'Etat, à Mons, Eglises et pauvres: Antoing.

possession des orgues pour la somme de 600 livres (10). Cependant il n'est fait mention à aucun poste de la vente d'un retable ou d'une autre œuvre d'art: à s'en tenir aux pièces comptables de la démolition de l'édifice on serait porté à croire que l'église Saint-Pierre ne possédait rien de précieux et qu'à part l'orgue et les boiseries, il n'y avait là que du plomb, des tuiles et des pavements!

Qu'était devenu le retable de Nicaise Barat? Etait-il compris dans les boiseries achetées par l'église de Wiers? L'Histoire de la commune de Wiers, par J. Renard, nous permet de répondre négativement : «L'église possède deux chapelles latérales, dit cet auteur, l'une dédiée à Saint-Nicolas et l'autre à Notre-Dame du Rosaire. Les autels sont de l'ordre corinthien et proviennent de l'ancienne église Saint-Pierre à Antoing où ils ont été achetés en 1806. Les stalles, qui datent de 1589, ont la même origine ainsi que le grand tableau représentant la Cène placé actuellement au-dessus de l'entrée du chœur (11). » Il ne nous restait plus qu'une chance sérieuse : découvrir l'œuvre de Barat à Tournai ou dans une des petites communes voisines d'Antoing. Nos recherches furent couronnées de succès; l'excellente petite monographie qu'a consacrée M. Eug. Lévêque à l'histoire de Vezon, nous mit sur la voie. A la page 69 de cet ouvrage on lit: «La Chapelle annexée au Couvent des religieuses du Saint-Esprit, possédait autrefois un retable gothique, en bois polychromé, du XV° siècle, représentant la Passion et qui était d'une certaine valeur artistique. Cette pièce curieuse d'architecture... se trouvait en premier lieu dans l'ancienne Collégiale d'Antoing. Elle fut enlevée de la chapelle à la fin du siècle dernier, à l'occasion de la vente de l'immeuble, le propriétaire s'étant réservé la possession du retable en question. Nous n'avons pu savoir ce qu'il est devenu » (12). Il ne pouvait s'agir que du retable de l'église Saint-Pierre et non, comme l'affirme M. Lévêque, de celui de la Collégiale. En effet, si cette œuvre d'art avait été transportée dans la Collégiale lors de la destruction de l'église Saint-Pierre, on l'aurait retrouvée soit dans la collection du prince de Ligne, soit dans la nouvelle église d'Antoing, car la Collé-

(12) Eug. Lévêgur, Histoire de Vezon, Tournai, 1937, in-8°. — Nous nous faisons un devoir de remercier ici M. Lévêque qui s'est obligeamment mis à notre disposition pour nous donner tous les renseignements dont nous avions besoin.

^{(10) «} Renseigne aussi ledit comptable la somme de cinq cent quatre vingt deux livres qu'il a reçu de Messieurs les Marguilliers de l'église de Wiers pour prix de plusieurs effets et boiseries provenants de l'ancienne église Saint-Pierre qui leur ont été vendus. Les vingt quatre livres de surplus aiant été payées au clercq pour ses soins à la conservation desdits effets. > — « Renseigne encore le même comptable la somme de six cents livres qu'il a reçu du sieur Oudart, curé de la commune de Vervicq, pour le prix de l'orgue qui se trouvait dans l'église. »— Archives de l'Etat, à Mons, Eglises et pauvres: Antoing.

(11) J. Renard, Histoire de la commune de Wiers, Peruwelz, 1887, in-8°, p. 95. — On sait qu'un incendie détruisit le contenu de l'église de Wiers en 1910.

giale subit à son tour, vers le milieu du 19° siècle, une démolition complète pour être remplacée par l'actuel édifice bâti hors du parc du château. On n'a relevé, comme ayant appartenu à la Collégiale, qu'un seul retable de pierre, non de bois (13). De plus A. de la Grange et L. Cloquet signalent déjà en 1887 « les trois groupes sculptés et polychromés d'un retable du XV° siècle qu'a dû posséder l'ancienne église d'Antoing (14). » Ils ne disent pas la Collégiale, et certes à l'époque où ils écrivaient le souvenir de l'origine de ces sculptures pouvait encore être vivace dans la mémoire des propriétaires. Henry Rousseau (15), qui décrit minutieusement nos trois fragments en 1893, parle aussi de « l'ancienne église d'Antoing », non de la Collégiale. Il est donc très vraisemblable que le transport des trois groupes à Vezon a eu lieu au moment de la démolition de l'église Saint-Pierre. Le silence des comptes ne prouve rien, car il est probable que ces morceaux de bois ne trouvèrent pas grand amateur.

L'origine des sculptures de Vezon constitue déjà par elle-même une forte présomption, sinon une certitude, de l'identité du retable dont ces groupes de bois faisaient originellement partie, avec celui qui fut décoré par Nicaise Barat sur l'ordre des marguilliers de Saint-Pierre d'Antoing.

Mais il y a mieux. La description que nous en a heureusement laissée H. Rousseau, rapprochée du texte même du contrat, est tout à fait convaincante. Les « varlies et keviaulx », les « armures des tirans de fin argent », « le machenerye » constituent une terminologie bien en harmonie avec les détails que nous fournit Rousseau. Au reste voici cette description; quoique un peu longue, il est utile de la donner, car les fragments sont aujourd'hui disparus :

« Un curieux retable gothique, en bois polychromé, se trouve exposé aux yeux de tout passant, comme aussi, malheureusement, à toutes les causes de destruction, dans une petite chapelle rurale, non loin de l'église du village de Vezon, près Tournai.

La sculpture est dépourvue d'encadrement. Cependant ces trois groupes devaient, dans le principe, être enfermés dans des niches ornées de multiples motifs architectoniques, dont le XV^o siècle nous a laissé de si magnifiques exemples; mais sans doute cette carcasse ornée était scellée aux murs de l'ancienne église d'Antoing, où l'œuvre se trouvait en premier lieu,

(14) A. DE LA GRANGE et L. CLOQUET, Op. cit., 1re partie, 1887, p. 177 (Mém. de la Soc. hist. et litt. de Tournai, t. XXI).

⁽¹³⁾ Voir E. J. Soil De Moriamé, Inventaire des objets d'art et d'antiquité, T. I, Arrondissement de Tournai, Charleroi, 1923, in-8°, p. 6, n° 22.

^{!(15)} H. ROUSSEAU, Notes pour servir à l'histoire de la sculpture en Belgique. Les Retables dans Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie, 32° année, n° 9-12. Bruxelles, 1893, p. 208.

et, dans un moment de hâte, pour la soustraire aux efforts destructeurs, soit de l'incendie, soit des iconoclastes, on a mis d'abord en sûreté les parties les plus intéressantes, les personnages. Peut-être aussi ceux qui ont pris les groupes n'ont-ils pas jugé leurs cadres dignes d'être conservés.

Les trois compositions aux nombreuses figurines qui sont parvenues jusqu'à nous, représentent autant d'épisodes de la passion du Sauveur.

C'est d'abord à gauche, le Christ portant sa croix, poussé, tiré brutalement par les soldats et les juifs, au nombre de onze, qui remplissent la scène. Les guerriers sont armés de piques et de boucliers; les accoutrements et surtout les coiffures sont pittoresques et d'une grande variété de formes : turbans, bonnets pointus, couvre-chefs de tournures indescriptibles, cette partie de l'ajustement a fourni ample matière au développement de la fantaisie de l'artiste.

Le Christ en croix et les deux larrons dominent la seconde composition. Tandis que les bourreau dont l'un a le buste protégé par un corselet de métal, percent le flanc du Sauveur; une femme éplorée s'agenouille et embrasse le pied de l'instrument de supplice. Un soldat la regarde; un autre fait à Jésus un geste moqueur; d'autres personnages contemplent le Christ ou discutent entre eux. A gauche et à l'avant-plan, est le groupe habituel de la Vierge s'affaissant, évanouie, entre les bras d'une femme, tandis que Saint-Jean, tout en la soutenant, tourne ses regards vers le crucifié. Plus loin, deux femmes encore pleurant et s'empressent auprès de Marie.

Cette composition ne comporte pas moins de dix-sept personnages en y comprenant les 3 suppliciés.

Le dernier groupe : la *Mise au Tombeau* se compose de dix figures. Ce sont : au fond, saint-Jean et deux femmes, tous trois joignant les mains; au troisième plan, une figure coiffée d'un lourd turban; la Vierge les mains en croix sur la poitrine, puis un homme qui tient l'un des bords du linceul.

Au second plan, d'un côté Nicodème, de l'autre Joseph d'Arimathie dépose le cadavre roidi dans le tombeau de pierre.

Enfin au premier plan, c'est Marie-Madeleine agenouillée, inclinée en avant et ayant auprès d'elle le traditionnel vase de parfums.

L'horizon est borné par des rochers où sont disséminées diverses constructions : à gauche, un bâtiment assez long avec un pignon à gradins. Au centre une sorte de château-fort avec créneaux; à droite, une longue muraille — un mur d'enceinte sans doute — flanquée de trois tourelles cylindriques à toits aigus.

Ces trois compositions qui ne manquent pas, — les deux dernières sur-

tout, — de parties intéressantes, révèlent aussi chez leur auteur une certaine naïveté.

La disposition des personnages laisse surtout à désirer : dans le *Portement de la croix*, par exemple, les cinq guerriers qui déiflent au fond, — un peu comme les soldats à la parade, — sont de même taille et sur un même plan; leurs épaules, le sommet de leurs coiffures se trouvent respectivement sur une même ligne horizontale peu agréable.

Lorsqu'on considère le retable de face, le *Calvaire*, frappe par une série de lignes verticales. Il semble qu'il y a trois gradins sur lesquels les personnages sont rangés systématiquements deux par deux, chaque couple étant placé exactement au-dessus du précédent.

Le même défaut se montre — quoique moins apparent — dans la *Mise au Tombeau* : les têtes de Saint-Jean et de la Vierge, d'une sainte femme et d'un des ensevelisseurs, paraissent disposées aux quatre angles d'un carré.

Enfin, contrairement aux lois de la perspective, plusieurs personnages occupant les plans éloignés sont plus grands que ceux des premiers plans, et, chose étrange, le principal acteur de la scène est, comme taille, le moins important : ainsi le Christ conduit au supplice dans le premier tableau, la Vierge évanouie dans le second, sont petits en comparaison des personnages qui les entourent. »

Il ne reste hélas plus trace du retable de l'église Saint-Pierre d'Antoing. Tout a disparu. Que sont devenus les volets peints par Nicaise Barat? Que sont devenus les trois groupes sculptés, polychromés par lui et existant encore à Vezon, près de Tournai, à la fin du XIX° siècle? C'est à cette double question qu'aboutit ce bref exposé suscité par le texte d'un contrat (16).

De la découverte de ce texte l'historien peut tirer une leçon : celle du danger que présente l'emploi de l'argument du silence. Sans la connaissance de l'acte de commande de 1446, en se basant sur la liste des travaux attribués à Nicaise Barat, on serait tenté de faire de celui-ci un décorateur de seconde zone. C'est par l'emploi d'une telle méthode que M. Renders fait de Robert Campin un maître décorateur (17). En vérité, le silence des sources d'archives ne prouve rien; la découverte d'un seul texte ignoré peut bouleverser les thèses établies sur cette base fragile. C'est le cas pour

(17) E. RENDERS, J. DE SMET et LOUIS BEYAERT-CARLIER, La solution du problème van der Weyden, Flémalle, Campin, Op. cit., passim.

⁽¹⁶⁾ Grâce à l'amabilité inépuisable de M. Eug. Lévêque de Vezon, nous savons que la famille propriétaire des groupes sculptés s'appelait Degallaix. Cette famille quitta Vezon vers la fin du siècle dernier pour s'établir à Bougnies, puis, de là, à Schaerbeek par Hasselt. Ixelles et Forest; on ne sait ce qu'elle est devenue.

Nicaise Barat qui apparaissait jusqu'à présent comme un entrepreneur de travaux de quelques sols et qu'un document nouveau révèle comme capable non seulement de bien polychromer, mais aussi de réaliser des compositions. Bien plus, on peut dire que les marguilliers en laissant à Barat le soin de peindre six images extérieures sans lui en imposer le sujet, marquaient leur confiance dans le talent du peintre tournaisien. Si l'on s'en réfère aux honoraires perçus, on constate que la somme de soixante six livres qu'on lui paie est supérieure à celle versée en 1475 à Philippe Truffin pour un travail analogue (18). En somme, notre texte prouve que Barat était non seulement décorateur, mais artiste accompli.

ARMAND LOUANT.

⁽¹⁸⁾ Voir E. Renders, J. de Smet et Louis Beyaert-Carlier, Op. cit., t. I, p. 163.

Memore que le XIIº jour de février en lan [1446] (20) fu marchandet par nicaise olivier et Jehan cailliet le fil, comme glisseus de le glise saint pierre dantoing, a nicaise barart de morant de vant saint piat en tournay, de poindre dorer et estoffet une taulle dautel quy doit siervir a le ditte eglise par les de visses quy chy a pryes sensievront:

Premies, tout le bos chou quon en verra dexr de fin or brunit, roctet et clocquetet, bien et richement. Item toutes les y mages dorees de fin or brunit, varlies et keviaulx et tout le mit a pryes le wif (21), toutes les terres verdes et toutes les armures des tirans de fin argent et garnies dor. Item toute le machenervee, tout les gros menbres de fin or bruny et toute le menuee taille faire tout de fin or mat. Item les wossures faire de bel assur dalemagne et semet destoilette de tainte. Item toute le machenerye de de riere en plir de vies assur. Item lentauvlement de de sous faire en maniere de pavement. Item lorbe wovee de de sous le plait faire dor bruty et le taille dor mat et en plir da sur. Item les VI wis faire bordure et canpagne tout dor bruty et le canpagne pinconner, au premier faire de platte painture le caine, au se cont le pryer dou gardinet, au tier le jour de la sension, au IIIIe le jour dou coquamme, as es deus pettis la nonsasion, et tout che faire a boine coulleur allole et bien vernir. Item par de hors faire tout de fin vermellon et bien vernir et estin cheler de fin argent et faire VI v magez de platte pointure au los dou consel et les da daure de fin or. Et tout che faire bien et layaument par dit douvri a che counissans as despens de partvees. Se le doit le dit nicaise barat livrer antoing as despens de leglise en la ditte eglise assises et bin painte. Che fu fait presens les dessus dis glissus cailliet, macquet, henry de sirault, miquiel bauchin et Jehan de Rasse. Sen fu prestet de carytet par les dis glisseus LXXVIIJ sols dont le dit nicaise en payee le ij pars et les glisseus le tiercht. Au dos.

Item que je, niquese barat, ai recut pour le taulle dantuing, e a piersone chi enpries nomees, item premiers de jehan maket de pierone — XII livres flandre

de niquese olivier ----- XXV livres flandre

du maire de pierone cent deniers VI gros

de robiert maude XV livres flandre

de robiert maude le nuit Ste Anne -VIII- livres xiiij gros flandre.

Somme en tout LXVI livres flandre.

Item me doite encore .ij. pietre que je paiay au commandement de cues qui furete aacater le dite taulle pour par tallier ce quilly faloit, les .ij. pietre je paiay au talleur, ensy que bien saves, et je doy mepart de la carite qui monte a LVI gros, reste quil me doite encore XVI gros.

Item monte les despens de justice par plusseur fais en toute some XXVI gros, de la quelle some robiert maude marespondu de le mi payer ou autrement je neleuse point tenut pour contens.

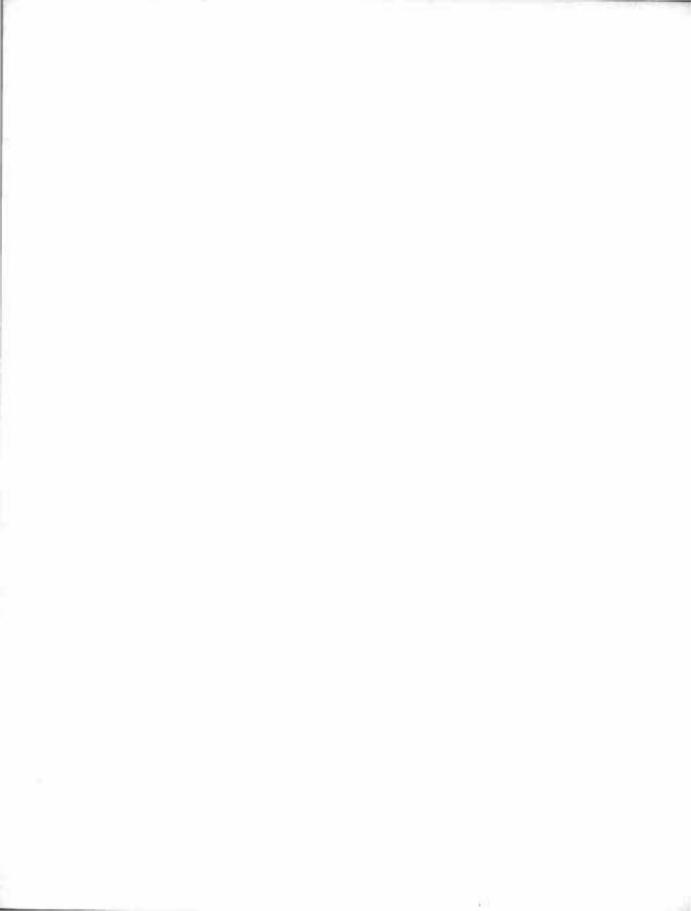
Au dos et transversalement: Dantuing.

Chirographe original sur papier. Archives de l'Etat, à Mons, Eglises et Pauvres: Antoing.

(21) ...apryes le wif = d'après le vif, d'après nature.

⁽¹⁹⁾ Nous avons conservé la curieuse graphie de texte, mais nous avons ponctué celui-ci afin de le rendre plus intelligible.

⁽²⁰⁾ La date de l'année est effacée; les procédés habituels de revivification de l'encre n'ont pas donné un bon résultat, cependant un examen très attentif des faibles traces que la plume a laissées dans le papier nous a permis de lire 1446 d'une manière presque certaine.



LE PEINTRE I. VAN SCHUPPEN ET LE MARQUIS DE WESTERLOO

Jacques van Schuppen est un portraitiste de la première moitié du XVIII^e siècle. Ses origines sont belges, sa production artistique est importante et très estimée. Cependant, il est peu connu en notre pays, où on ne cite de lui aucune œuvre.

Nous en avons trouvé une, des plus belles, et nous avons pu réunir sur le peintre et sa production en Belgique, des documents d'archives inédits que nous croyons intéressants.

Jacques ou Jacobus van Schuppen naquit à Paris le 26 janvier 1670, il y épousa le 21 décembre 1705 Marie-Françoise Thierry et mourut à Vienne le 29 ianvier 1751.

Il était le fils de Pierre-Louis van Schuppen, graveur né à Anvers le 5 septembre 1627 et décédé à Paris le 7 mars 1702. Pierre van Schuppen compte parmi les graveurs flamands qui s'établirent à Paris au XVII° siècle, après la mort de Rubens. Il s'y fixa en 1655 et y exécuta des œuvres abondantes! Il grava dix fois la figure du roi Louis XIV, celles du Dauphin et d'autres princes royaux, etc. (1).

C'est à l'école de son père que se forma d'abord Jacques van Schuppen. Il fut ensuite l'élève de son oncle, l'illustre portraitiste Nicolas Largillière.

A Paris, il étudia également les œuvres des maîtres du grand siècle, de Mignard, Lebrun, etc. Il fut reçu membre de l'Académie de Paris en 1704. Puis il travailla à la Cour du duc Léopold de Lorraine (fondateur de l'Académie de peinture de Nancy, 1679-1729), à Lunéville, de 1708 à 1716. Appelé alors à Vienne, il y fut nommé Hof- und Kammermaler, peintre de la Cour impériale, en 1723, et Directeur de l'Académie le 20 janvier 1726 (2).

Jacques van Schuppen est cité par Wurzbach dans le dictionnaire des peintres, comme un brillant portraitiste, « ein tüchtiger Portraitmaler ». Son œuvre se ressent de l'influence des grands portraitistes français qui furent ses maîtres et ses modèles. On y retrouve le style de Rigaud tel qu'il s'est affirmé dans de nombreux portraits.

Il existe de lui : à Amsterdam, le portrait du Prince Eugène de Savoie,

⁽¹⁾ Rooses M., Pierre van Schuppen (notice publiée dans la revue Biographie nationale. tome XXII, 1914-1920, pp. 68-70.

(2) Comme Directeur de l'Académie de Vienne, J. van Schuppen touchait, en 1726, 1000 florins de traitement; dès 1732, 2000 et dès 1744, 4000 florins. (Wurzbach R., Niederländisches Künstler Lexikon, tome II, Vienne et Leipzig, 1910).

1718; à Besançon, à Brunswick, à Dijon, à Epinal, le portrait du Prince Charles de Lorraine; à Graz, les portraits de l'empereur Charles VI et de l'impératrice Elisabeth; à Hermanstadt, à Montpellier, à Nancy, son portrait; celui de l'archiduc Léopold de Lorraine et de sa famille, à Nancy, à Stockholm; à Turin, le portrait équestre du Prince Eugène de Savoie; à Vienne, en plusieurs musées et galeries, son portrait, et d'autres.

Dans des églises de Vienne et d'ailleurs, sont conservées des toiles à sujets religieux, représentant l'Adoration des Bergers, Luc peignant la Vierge, le martyre de Saint Bartholomé, l'Annonciation, l'Adoration de l'Enfant Jésus... Et ailleurs, des peintures de natures mortes. Enfin, mentionnons encore de nombreux dessins, qui sont à Vienne, notamment dans la galerie du Prince de Liechtenstein (3).

Cette énumération d'œuvres atteste la fécondité de ce peintre. On ne cite jamais d'œuvres conservées en Belgique, il en existe cependant, et nous nous proposons de l'établir.

Dans le premier quart du XVIII° siècle, J. van Schuppen était à l'apogée de son talent et de sa renommée. C'est à lui que s'adressaient les grands seigneurs, comme on l'a vu par la liste précédente. On doit citer parmi eux, le feldmaréchal comte de Merode, marquis de Westerloo.

Disons un mot d'abord du personnage.

Jean-Philippe-Eugène, comte de Merode, marquis de Westerloo, comte de Montfort, d'Oolen, grand d'Espagne de 1^{re} classe, chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, Camérier et conseiller intime, impérial et royal, était né à Bruxelles le 24 juin 1674.

Entré au service de Charles II en 1694, comme cavalier dans ses troupes aux Pays-Bas, capitaine de cavalerie en 1695, mestre de camp du terce d'infanterie wallonne, qu'avait possédé son père, le 10 août 1699, il fut promu par Philippe V maréchal de camp en 1704 et mis aussitôt à la tête du contingent de troupes wallonnes à l'armée en Allemagne commandée par Maximilien-Emmanuel, gouverneur général des Pays-Bas et électeur de Bavière. Il se distingua à la bataille d'Hochstaedt (13 août 1704), au cours de laquelle il eut deux chevaux tués sous lui et mérita les félicitations de l'Electeur.

Rentré aux Pays-Bas, il ne tarda pas à quitter (mai 1705) le service de Philippe V, en suite d'une déconvenue de carrière. Il avait vu rétablir l'emploi de général de la cavalerie au profit du comte d'Egmont, emploi

⁽³⁾ WURZBACH, Niederländisches Künstler-Lexikon, tome II, Leipzig 1910. Cet auteur fait naître J. van Schuppen à Fontainebleau le 25 janvier 1670 et mourir à Vienne le 28 janvier 1751. THIEME UND BECKER, Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler, T. XXX, Leipzig 1936. BENEZIT E. Dictionnaire des Peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs, Paris, 1911-1919.

auquel il croyait avoir acquis des titres très supérieurs à ceux de son compétiteur. Retiré à Aix-la-Chapelle, il y reçut la patente de général de cavalerie au service de l'Empereur, en date du 1 août 1705, avec une lettre très flatteuse de Joseph I, désireux de le rallier à la cause de sa Maison; mais le marquis de Westerloo demeura dans sa retraite.

Après la bataille de Ramillies (23 mai 1706), il revint à Bruxelles et fut nommé par Marlborough membre du conseil d'Etat organisé par les Alliés pour administrer les Pays-Bas; mais il continua à se tenir à l'écart. Puis il reçut du même la patente de colonel-propriétaire d'un régiment de cavalerie à organiser et le commandement ou plutôt l'inspection générale de la cavalerie — deux régiments — levée aux Pays-Bas pour le roi d'Espagne Charles III, souverain de ces provinces, et il se consacra uniquement à cette fonction.

Elevé par le roi à la grandesse d'Espagne de 1^{ro} classe en 1709, il fut nommé par le même, devenu l'empereur Charles VI, en suite du décès de son frère Joseph I, premier gentilhomme de sa chambre; puis en 1716, successivement feldmaréchal, vice-président du conseil aulique de guerre et capitaine de la compagnie des trabans-gardes du corps de l'Empereur. Il ne se rendit pourtant à Vienne qu'en 1717. Il y eut des démélés avec le prince Eugène de Savoie, gouverneur général des Pays-Bas, puis avec le marquis de Prié, représentant de celui-ci dans nos provinces.

S'étant retiré à Westerloo, il s'efforça d'éteindre des dettes qu'il avait contractées dans la première partie de sa vie et celles qu'il avait héritées de sa famille. Il eut d'incessantes contestations avec ses créanciers, des banquiers, des usuriers et particulièrement avec un juif nommé Marx Schlösinger, dont il ne cesse de se plaindre dans sa correspondance.

Il a laissé des mémoires intéressants, publiés en 1840 par un de ses arrière-petits fils (4).

Il avait épousé en 1701, Marie-Thérèse princesse de Pignatelli-Bisaccia (1682-1718), puis, en 1721, Charlotte-Guillemine, princesse de Nassau-Hadamar (1704-1740).

Du premier mariage avait survécu Isabelle-Marie, qui épousa François-Joseph comte de Czernin-Chudenic. Du second mariage, il eut plusieurs enfants, dont Jean-Guillaume, né le 16 juin 1722; Christine, née le 7 mai 1724, Marie-Elisabeth, née le 1^{er} juillet 1728; Philippe-Maximilien-Werner-Mathias, né le 4 juillet 1729.

⁽⁴⁾ Mémoires du feldmaréchal marquis de Westerloo, publiés par le comte Henri de Merode Westerloo, 2 tomes, Bruxelles 1840. cfr. aussi l'article signé d'Eugène Duchesne paru dans la *Biographie nationale de Belgique*, tome XIV, Bruxelles 1897, pp. 539-545. article qui renferme quelques erreurs.

Le marquis de Westerloo, titre qu'il prenait d'ordinaire, fut un grand amateur et un connaisseur éclairé en matière d'art : Il acquit de nombreuses œuvres; sa bibliothèque et sa collection d'anciennes monnaies étaient fournies de pièces précieuses. Plusieurs des meilleurs artistes de son temps travaillèrent pour lui, entre autres les sculpteurs Plumier, van Baurscheit, le peintre van Helmont, les maîtres Josse de Vos et Leyniers qui lui fournirent cette superbe série de tapisseries — vues de ses châteaux — qu'on peut admirer encore aujourd'hui au château de Westerloo.

Préoccupé de léguer son souvenir à sa famille, il voulut s'adresser à l'un des meilleurs peintres de son temps pour faire exécuter son portrait et celui des siens. Il recourut à Jacques van Schuppen qu'il avait déjà rencontré lors de ses séjours à Vienne, et dont il avait pu apprécier le talent, puisque sa galerie de tableaux comptait de ses œuvres. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'inventaire des meubles et objets qui appartenaient au comte J.-Ph.-E. de Merode, marquis de Westerloo, et se trouvaient en son hôtel à Bruxelles et en son château de Westerloo, inventaire fait à sa demande et annoté par lui.

« Tableaux :

N° 84 Item en grand, deux différents tableaux de «deux vieillards» peints par van Schuppen, peintre du Cabinet de l'Empereur, sur les originaux que S. M. conserve dans la galerie » (5).

Van Schuppen était d'ailleurs un des portraitistes du prince Eugène (6). Il fit également le portrait d'un autre grand personnage que le marquis de Westerloo connut très bien, le portrait du duc Léopold-Philippe d'Arenberg. Nous en reparlerons plus loin.

Le portrait équestre que le marquis de Westerloo fit exécuter par le

(5) Archives du prince de Merode Westerloo, registre nº 67 v, inventaire commencé en 1716, annoté et complèté par le marquis de Westerloo jusqu'en 1732.

de lu deux portraits peints par J. van Schuppen : un portrait à mi-corps, au Musée d'Amsterdam; un autre, à Turin, portrait équestre, marqué : « Ad vivum pinxit Jacobus van Schuppen Christianissimi regis nec non Excelsissimi ac Regis Ducis Lotharingiae pictor. » Ce détail semble bien indiquer que J. van Schuppen fit ce portrait du Prince Eugène de Savoie avant son départ pour Vienne, donc avant 1716. C'est un portrait symbolique : le peintre a représenté le prince Eugène en général vainqueur des Turcs! c'est lui, en effet, qui débarassa l'Europe de ces barbares et de leur néfaste activité. Ce tableau rappelle, par beaucoup de traits, le portrait équestre du marquis de Westerloo. Nous en donnons également une reproduction.

⁽⁶⁾ Eugène de Savoie-Ĉarignan, ne à Paris en 1663, mort à Vienne en 1736, l'un des plus grands capitaines des temps modernes, le vainqueur des Turcs qu'il écrasa à Peterwaradin en 1716 et à Belgrade en 1717. Il se retira à Vienne, honoré de la confiance de l'Empereur qui le consultait sur toutes les affaires publiques. Il occupait ses loisirs à mettre en ordre les magnifiques collections de livres rares et d'objets d'art qu'il rassemblait à grands frais de toutes les parties de l'Europe. (cfr. Von Arneth, Prinz Eugen von Savoyen, Vienne 1864; Le prince de Ligne, vie du prince Eugène de Savoie, Paris, 1810). On connaît de lui deux portraits peints par J. van Schuppen: un portrait à mi-corps, au Musée d'Amsterdam; un autre, à Turin, portrait équestre, marqué: « Ad vivum pinxit Jacobus van Schuppen Christianissimi regis nec non Excelsissimi ac Regis Ducis Lotharingiae pictor. »

peintre Jacques van Schuppen se trouve aujourd'hui au château de Westerloo. Il est de grande dimension, mesurant 3,20 m. × 2,70 m.

Pendant de nombreuses années on perdit de vue que Jacques van Schuppen fut l'auteur de ce tableau. Maintenant on est fixé à ce sujet. En rapportant les documents que nous avons découverts aux archives de Merode et qui nous ont servi à identifier le nom de l'artiste qui peignit ce tableau, nous en ferons en même temps l'historique.

Il s'agit de la correspondance échangée entre le comte de Merode, marquis de Westerloo, d'une part, et le général de Nebot, qui se trouve à Vienne et le peintre van Schuppen, d'autre part (7).

Nombreuses sont les lettres écrites par le marquis, en espagnol, à « Mr. le General feldmaréchal lieutenant Nebot », — Don Raphaël de Nebot, — qui habite à Vienne le quartier de Josephstadt (8).

Le marquis l'intitule « son cher ami », « amigo y querido Nebot ». Les lettres qu'il adresse au peintre van Schuppen sont écrites en français (9).

Dans une première lettre, datée de Merode du 24 mars 1728, le marquis fait part à de Nebot qu'il a commandé deux grands tableaux au peintre van Schuppen, (dont il écrit le nom « Vanscupen »), alors peintre de l'empereur et directeur de l'Académie de Vienne : L'un devait représenter le marquis à cheval, l'autre, en un groupe, les portraits du marquis, de la marquise et de leurs deux enfants.

La marquise était la princesse Charlotte de Nassau-Hadamar, les enfants Jean-Guillaume, alors âgé de six ans, et Christine, âgée de quatre ans.

Il lui mande que pour ces deux tableaux il a déjà fait verser, comme acompte, au peintre van Schuppen lors de son passage à Bruxelles, une somme de 200 florins (100 reales d'Espagnes); le reste serait payé après achévement des tableaux. Il demande au général d'aller voir le peintre, — qui habitait Carnterstrasse, au 3^{me} appartement de la maison du pharmacien de la Cour près du Melgruben — et de l'informer de l'état d'avancement de l'œuvre commandée.

Dans une lettre datée de Merode du 1^{er} mai 1728, il joint une autre qu'il écrit au peintre, afin qu'il la lise avant de la lui remettre. On y trouve

⁽⁷⁾ Archives du Prince de Merode Westerloo à Bruxelles, registres Nos 51, années 1728 à 1731.

⁽⁸⁾ Voici les renseignements que nous avons reçus de la Direction des archives de la guerre de Vienne: Don Raphäel comte Nebot était un officier-général espagnol, qui avait embrassé le parti de Charles III: il avait été gouverneur de Tarragone, avait combattu avec succès les troupes françaises et avait commandé en 1711 les troupes catalanes pendant la guerre de la succession de l'Espagne. Il avait suivi en Allemagne Charles III, devenu l'empereur Charles VI et avait été, en 1723, nommé feldmaréchal-lieutenant, au service de l'empire.

⁹⁾ Le comte J.-Ph.-E. de Merode, marquis de Westerloo, connaissait et écrivait plusieurs langues, le français, l'allemand, le néerlandais, l'espagnol, l'italien, le latin.

quelques renseignements plus précis sur les portraits qu'il désire voir exécuter : dans le premier, il sera à cheval, à la tête de ses trois régiments; dans le second, celui du groupe familial, il y sera au premier plan. Van Schuppen dispose, pour s'aider, des portraits, en buste, des trois membres de sa famille qu'il avait peints lui-même peu de temps auparavant à Merode et qui lui avaient été envoyés à Vienne.

Le marquis, s'adressant au peintre même, rappelle ces détails; il exprime la crainte que celui-ci n'ait commencé encore aucun des deux tableaux, absorbé par les travaux que la Cour lui a confiés. Il se contentera d'une seule œuvre s'il le faut; comme tout homme est mortel et que le peintre a beaucoup de besognes, il voudrait avoir au moins cette œuvre en échange de l'argent qu'il lui avait avancé.

Nous publions en annexe le texte de cette lettre que le marquis de Westerloo écrivit le 1^{er} mai 1728 au peintre van Schuppen : elle est une réponse à une lettre de van Schuppen du 17 avril 1728, qui n'a pas été retrouvée jusqu'à ce jour.

L'artiste ne tarda pas à donner de ses nouvelles au marquis de Westerloo: dans une lettre datée de Vienne du 29 mai, il lui signale une commande de douze grands tableaux à faire d'urgence pour le retour de l'Empereur et lui réitère le regret qu'il a de ne pouvoir le satisfaire de suite (10).

Des nombreuses lettres adressées par le marquis de Westerloo à son ami de Nebot à Vienne, nous ne retiendrons que les renseignements qui se rapportent aux tableaux commandés.

De Cologne, en date du 23 décembre 1728, le marquis, après avoir remercié le général de Nebot de ses bontés et lui avoir demandé de lui continuer son amitié, lui communique une nouvelle lettre destinée au peintre van Schuppen avec prière de la lui transmettre après l'avoir lue. En voici le résumé, le texte complet est reproduit en annexe.

Le marquis rappelle la promesse faite, il y a deux ans, d'exécuter les deux portraits. Il connaît les nombreux travaux dont l'artiste est chargé mais il demande un tour de faveur, parce qu'il désire voir, avant sa mort, son portrait.

La lettre qu'il écrit en même temps au général de Nebot est particulièrement intéressante par les détails nouveaux qu'elle contient sur les tableaux à faire, nous la donnons également en annexe.

Enfin, le premier avril 1729, van Schuppen annonçait au marquis de Westerloo qu'il avait achevé la peinture de son portrait équestre et que

⁽¹⁰⁾ Nous donnons, en annexe, cette missive.

ce tableau avait été agréé par le général de Nebot; il lui demandait de lui faire connaître la personne à qui il pouvait le remettre et en réclamait en même temps le prix de deux cents ducats d'or.

Cette lettre, qui a été conservée et que nous reproduisons aussi, donne des détails sur deux autres œuvres de van Schuppen et sur leur prix (entre autres sur le portrait du Prince Eugène de Savoie, qui a été payé onze cents florins), ainsi que sur son atelier de travail.

Le 20 avril suivant, le marquis écrivait à son ami de Nebot pour lui marquer son désir d'avoir le plus tôt possible son portrait équestre, parce « qu'il ne lui plaît pas de rester à Vienne, ni même en peinture ». Il verra comment faire pour pouvoir retirer sa peinture, « pour que l'on ne se souvienne pas de mémoire de moi là bas ». Il lui demandait en conséquence d'en compléter le paiement. Il craignait que l'artiste ne se contenterait pas d'un complément de 50 « Hongrois », *ungaros*, mais qu'il faudrait lui payer 100 « ungaros », (soit 400 florins), ce qui porterait le prix du tableau à 600 florins.

A cette lettre est jointe une autre, la troisième connue, du marquis au peintre. Elle est datée également du 20 avril, et est reproduite ici en annexe.

Le marquis, y est-il dit, a appris que le peintre a achevé son grand portrait équestre et que le général de Nebot a grandement approuvé cette œuvre. Mais sa bourse n'est pas aussi remplie que celle des Princes dont van Schuppen fait également le portrait. Il se contentera de ce premier tableau, les circonstances financières et familiales ne lui permettant plus de confier l'exécution du second tableau au grand peintre de la Cour impériale. Il lui fait savoir qu'il demande à son ami le général de Nebot de convenir avec l'artiste du prix à payer, prix qui sera, espère-t-il, raisonnable. Il l'assure de son estime.

De la correspondance qui suivit, il appert que le peintre van Schuppen réclama, le 16 juillet 1729, la somme de 800 florins. Le marquis trouva ce prix élevé et demanda à son ami de marchander, le peintre ne se rendant pas compte de la situation financière et de la gêne du feldmaréchal.

Le marquis y exprime (9 novembre) son mécontentement du peintre van Schuppen et d'un autre peintre, Auerbach, qui ne lui ont pas encore livré les portraits commandés : « ces gens sont une rare espèce de Vienne, parce qu'il n'y a ni parole ni accord avec eux qui tienne; eux le rompent quand ils veulent, alors que faire? » Il charge son ami de marchander encore et puisque son portrait équestre est à présent achevé, il demande à son ami d'en obtenir, coûte que coûte, la remise, dût-on offrir à l'artiste 100 florins en plus, ce qui ferait monter le prix de cette peinture à 700

florins, ajoutant encore « qu'il ne veut pas laisser son portrait en cette Cour » (de Vienne).

Mais le peintre tint bon et maintint son exigence. Le marquis écrivit à Nebot, — le 12 mai 1730 — qu'il était nécessaire de passer par les conditions voulues par le peintre.

L'œuvre de van Schuppen fut donc payée le prix de 800 florins (11); le montant, en argent, en fut envoyé à Nebot par l'entremise du banquier de Groote de Cologne et de son banquier correspondant à Vienne. Le marquis demanda à son ami d'expédier le tableau à Ratisbonne par eau, pour l'envoyer de là à Cologne, à l'adresse du banquier de Groote qui devait se charger de le faire parvenir à Merode.

Les pourparlers relatifs à la livraison du tableau avaient duré jusqu'en novembre 1730 : aussi par suite de la saison avancée et des inconvénients de l'hiver, cette œuvre, et d'autres objets qui avaient été commandés en même temps à Vienne, ne purent être envoyés à Merode qu'au printemps de l'année 1731. Le marquis de Westerloo mourut à Merode, peu de temps après, le 12 septembre 1732.

La toile de J. van Schuppen — le portrait équestre du marquis de Westerloo — se trouve aujourd'hui au château de Westerloo. Elle est entourée d'un grand cadre antique, en bois doré, surmonté des armoiries de Merode et de Pignatelli (la première femme du marquis de Westerloo était Dona-Marie-Thérèse de Pignatelli, morte en 1718); le bas du cadre est orné d'un cartouche formé de drapeaux, canons, heaume, aigle, emblêmes militaires.

Le tableau n'est pas signé, du moins on n'a pas trouvé trace de signature. Seulement, dans le coin inférieur de droite figure un bloc de pierre, dont la partie supérieure comporte les armoiries de Merode rehaussées de l'insigne de l'ordre de la Toison d'or, et l'autre partie est nue, prête à recevoir une inscription ou une indication d'auteur, mais qui n'y a pas été mise.

Nous en donnons une reproduction photographique.

Voici la description du portrait :

Le marquis de Westerloo y est représenté à la tête de la compagnie de la garde du corps de l'Empereur Charles VI, des trabans, dont il avait été nommé capitaine en 1716 — emploi qui ne fut jamais décerné qu'à un feldmaréchal ou à un général de l'infanterie ou de la cavalerie ou de l'artillerie.

C'est intentionnellement que le marquis a été peint tel; il a voulu affir-

⁽¹¹⁾ Le florin valait à cette époque, au commencement du XVIII^e siècle, environ 1 fr. (or) 84 ct., ce qui équivaut aujourd'hui à 18 fr. 40 ct. Le tableau aurait donc été payé la somme de 14.720 fr. comptée en argent de nos jours.



Jean-Philippe-Eugène, Comte de Merode, Marquis de Westerloo, par J. van Schuppen.



mer ainsi la possession d'une dignité fort recherchée. Il y figure sous des traits beaucoup plus jeunes qu'il n'était en réalité, car il était alors âgé de plus de cinquante ans.

Le marquis se trouve de trois-quart à droite, montant un cheval blanc qui se cabre. Il est nu-tête, les cheveux flottants, en cuirasse sur le justau-corps de couleur gris mauve doublé de lamé or et brodé d'or.

Il porte une écharpe de soie rouge (toujours d'usage chez les impériaux pendant la période eugénienne), autour de la taille; des culottes de même couleur que le justaucorps, des bottines hautes, dépassant le genou et l'emboîtant, en cuir noir. Il tient dans la main droite — au bout du bras déployé — le bâton uni, terminé par deux boutons blancs, de commandement, le « stab ». Le cheval est enharnaché à l'orientale, avec peau de tigre sous la selle, et bourses de fontes en velours bleu, à franges d'or, longues, en crépines.

Immédiatement derrière le maréchal apparaît un groupe de fantassins armés de hallebardes, ce sont les trabans de la garde du corps de l'empereur (12). Ils sont représentés nu-tête dans le portrait de leur chef, pour souligner le caractère de leur service, exclusivement palatin.

Au milieu de la toile et très en arrière se voient une troupe de cavalerie marchant vers le spectateur et à la droite de cette troupe, de l'infanterie faisant feu — ceci vraisemblablement — pour rappeler le souvenir du régiment de Westerloo — infanterie wallonne et des régiments de Westerloo — cavalerie (1706-1725) et de Westerloo-dragons (1725-1732) dont il fut ou était propriétaire.

— Dans les lignes qui précèdent, on a vu qu'il est question également d'une seconde toile à peindre par le peintre Jacques van Schuppen.

Ce tableau devait représenter un groupe familial, comprenant le marquis de Westerloo, sa jeune femme née Charlotte, princesse de Nassau-

^{(12) «} Trabans » vient du mot « Drab » qui, en langue de Bohême, signifie un homme fort et grand.

La compagnie de trabans de S.M.I.R. au début du régne de Charles VI, se composait de : 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 oberfurier, 1 unterfurier, 10 rottmeister, 90 trabans, 1 tambour, 1 fifre, 1 valet, 1 horloger (pour remonter les horloges du Palais impérial).

Elle se recrutait parmi les maîtres des métiers de Vienne qui cumulaient l'exercice de leur profession avec l'exercice de la garde : ce cumul fut interdit en 1726, les « professionistes » furent exclus du recrutement de ce corps dès 1730.

Elle portait un uniforme à l'espagnole : casaque ou cotte d'armes courte, culottes noires galonnées de jaune, en long, sur toutes les coutures, ornements jaunes, bas blancs, manteaurotonde noir, chapeau de feutre noir galonné de jaune et de blanc; épée à monture de cuivre jaune, et hallebarde (du mot Helmpark, Halb Beil ou Halb Spiess).

La compagnie des trabans fut supprimée en 1748 par mesure d'économie, rétablie en 1767 et disparut en 1918.

⁽Nous devons à l'obligeance de Mr. E. Jordens, tous les renseignements d'ordre militaire, donnés ici, nous l'en remercions sincèrement).

Hadamar et leurs deux enfants, Jean-Guillaume, né le 16 juin 1722 et Christine, née le 7 mai 1724. Et pour faciliter son travail, le peintre avait à sa disposition le portrait (les « têtes », en espagnol « caveças, cabezas ») qu'il avait pris lui-même de la marquise de Westerloo et des deux enfants.

Qu'est-il résulté de cette commande? Nous trouvons à ce sujet des détails qui ne sont pas seulement intéressants pour les personnages ici mentionnés, mais qui témoignent de l'activité du peintre viennois en notre pays.

Ces renseignements sont consignés dans une correspondance échangée entre la marquise de Westerloo et principalement son régisseur de Montaigne, d'une part, datées du château de Merode, et le marquis de Westerloo d'autre part, qui, à cette époque voyageait, tantôt à Bruxelles, tantôt à Westerloo, ou à Vienne. L'envoi des lettres commence le 21 mai 1727(13).

A cette date, le régisseur, après avoir donné des détails relatifs à l'administration, à la pêche de truites, à l'élevage de dindons et de faisans, annonce au marquis qu'il a bien reçu sa lettre du 10 mai (1727) le prévenant de l'arrivée prochaine du peintre viennois van Schuppen et qu'il fera de son mieux pour le bien recevoir. A une nouvelle lettre du marquis du 31 mai qui lui apprend que le peintre est parti pour se rendre à Merode, Montaigne répond le 7 juin en accusant réception et renouvelant son intention de lui réserver bon accueil (14).

J. van Schuppen arrive au château de Merode le 16 juin 1727. Il se met immédiatement à brosser le portrait du jeune fils du marquis de Wester-loo. Dans une lettre à son maître, le régisseur dit que « van Schuppen peint le jeune prince, qu'il ne peut quitter d'un moment, parce qu'il n'est pas un moment en repos »; et il ajoute que « le peintre a été surpris de voir le prince, il résonne comme un petit homme ».

Dès le 21 juin, van Schuppen, après avoir achevé le portrait de la petite comtesse, s'occupe « à tirer Son Altesse » (la marquise de Westerloo). A ce propos, le régisseur remarque « qu'il ne peut encore rien dire de la réussite; s'il réussit comme avec les enfants, l'on a tout lieu d'être content ».

Voyons ce que la comtesse de Merode même mande, à ce sujet, à son mari :

Ses lettres, tracées d'une écriture grande et droite, sont écrites dans un style naïf, touchant.

⁽¹³⁾ Archives du Prince de Merode Westerloo, farde de l'administration - correspondance, carton nº 1359.

⁽¹⁴⁾ Par ce voyage, J. van Schuppen, alors déjà Directeur de l'Académie de Vienne, se montrait très aimable envers le marquis de Westerloo.

En mai 1727 elle écrit :

« Mon très aimable et cher Papa,

...Pour ce qui est du peintre de l'Empereur (J. van Schuppen), je voudrais qu'il passeroit par icy comme vous me le marquez, mon cher Papa, pour qu'il puisse faire un tableau de famille, celà reste toujours dans la maison et c'est une curiosité pour la postérité».

Elle ajoute quelques mots concernant une autre peinture, son portrait à elle, dont l'exécution avait été décidée, et qu'une dame (une parente, peut-être sa tante, la princesse Jeannette de Hesse qui alors venait en séjour chez elle), lui avait demandé. Elle se dit confuse de n'avoir pu lui envoyer, mais ce n'était pas de sa faute : le peintre, qui avait commencé ce travail, n'avait pu l'achever étant devenu malade. Nous n'avons pu trouver plus de précisions sur cette œuvre.

Le 25 juin, elle fait connaître au marquis que le peintre van Schuppen a achevé les trois portraits, et qu'il est reparti aussitôt.

Ces portraits n'étaient évidemment que des ébauches; il s'agissait d'ailleurs de portraits en buste, de «caveças, cabezas», dont il est souvent question dans la correspondance du marquis avec le général de Nebot. Ces trois peintures furent alors envoyées de Merode à Vienne, à l'adresse du peintre van Schuppen (15).

Dans une lettre du 23 décembre 1728 adressée à Nebot, le marquis exprime le souhait de voir figurer aussi dans le tableau du groupe familial, le portrait de sa dernière fille, Marie-Elisabeth, née le 1^{er} juillet 1728, et même celui de l'enfant qui devait naître au mois de juin suivant et qui sera, espère-t-il, un garçon. (Philippe-Maximilien-Werner-Mathias, qui naîtra le 4 juillet 1729). Ce second tableau devait être «en grand», en grandeur naturelle, tout comme le premier.

Mais le retard apporté par van Schuppen dans l'achèvement de son portrait équestre et la situation financière obérée du marquis, ne lui permirent plus d'en poursuivre la réalisation. Il l'écrit lui-même au peintre, le 20 avril 1729, et s'en excuse en faisant état des travaux dont l'artiste était accablé et de l'accroissement de sa famille, augmentée chaque année depuis le jour où le peintre s'est rendu à Merode. Il ajoute l'impossibilité de faire figurer, dans le groupe familial qui devrait être complet, des enfants peut-être encore à naître.

Il renonce donc à ce tableau, « obligé qu'il sera de se contenter, à cet

⁽¹⁵⁾ Archives du Prince de Merode Westerloo: lettres de la comtesse de Merode, Charlotte-Guillemine, princesse de Nassau-Hadamar, à son mari le comte J.-Ph.-E. de Merode, marquis de Westerloo, de 1724 à 1728, carton nº 1217.

effet, de quelque peintre d'Allemagne, des environs de Merode ». Il regrette beaucoup de ne pas avoir la satisfaction de recevoir ce tableau de famille des mains de l'artiste van Schuppen.

Et voilà pourquoi le second tableau, qui devait représenter la famille du marquis de Westerloo, comte J.-Ph.-E. de Merode, ne fut pas exécuté par J. van Schuppen.

Les trois esquisses que cet artiste avait brossées à Merode, en vue de ce tableau, furent renvoyées de Vienne, en 1731, à Merode, en même temps que le portrait équestre et d'autres objets notamment des miroirs artistiques et deux tableaux commandés au peintre autrichien Auerbach par le marquis de Westerloo, représentant l'empereur Charles VI et l'impératrice Elisabeth (16).

Nous avons dit, au commencement de cette notice, qu'on ne citait aucune œuvre du peintre J. van Schuppen en Belgique. Nous en avons fait connaître une, une des plus intéressantes.

Il y en eut une autre, commandée par le duc Léopold-Philippe, duc d'Arenberg (17).

Ce renseignement ressort d'une note extraite des archives d'Arenberg, dont voici le libelle :

« Payé le 28 dudit mois (novembre 1718) au Sr. van Schuppen, Pintre, la somme de trois cent huit florins par ordre de Son Altesse (le duc d'Arenberg) et suivant quittance cy rapportée, cy........ 308 florins » (18).

Que représentait ce tableau et qu'est-il devenu? On ne le sait. Dans un inventaire du garde-meuble du grand hôtel d'Arenberg à Bruxelles, dressé en 1783, est cité « un grand tableau roulé qui est le portrait à cheval du duc Léopold d'Arenberg. » Un autre inventaire, établi en 1785, des meubles

⁽¹⁶⁾ Le marquis de Westerloo, grand amateur d'œuvres d'art, était également entré en relations par correspondance, depuis l'année 1727, avec le peintre viennois J. G. Auerbach (Johann-Gottfried Auerbach, peintre de portraits et graveur de grande renommée, aussi peintre de la Cour impériale de Vienne, 1698-1753). Il lui avait commandé le portrait de l'empereur Charles VI et de l'impératrice Elisabeth en costume de roi et de reine de Bohême.

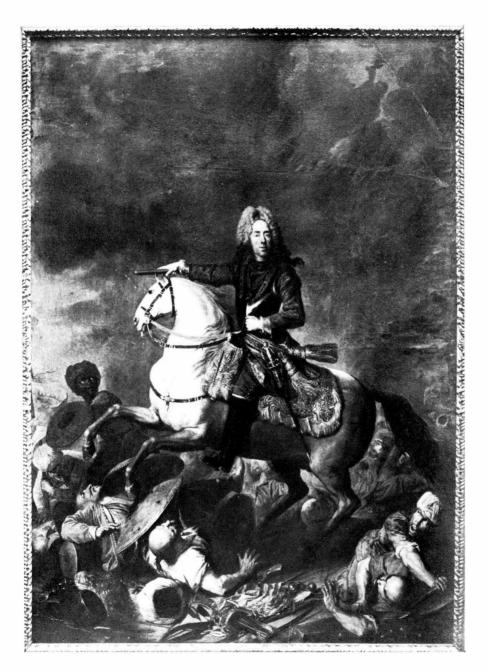
Il avait été convenu que le marquis ne paierait à Auerbach que 100 florins pour chacun des deux portraits. Des discussions s'engagèrent ultérieurement à propos des prix que le peintre, d'après le marquis, augmentait. Pour en finir, le marquis chargea son ami, le général de Nebot, le 3 décembre 1729, de payer les 380 florins réclamés par l'artiste qui livra alors les deux portraits, envoyés en 1731 à Merode. (Archives du prince de Merode Westerloo, registre nº 51 et carton correspondance nº 1203)

terloo, registre nº 51 et carton correspondance nº 1203).

(17) Léopold-Philippe, duc d'Arenberg, duc d'Arschot et de Croy, est né à Bruxelles le 14 octobre 1690, et mort au château d'Héverlé le 4 mars 1754. Il avait épousé en 1711, à Bruxelles, en l'église St. Jacques, sur Coudenberg, Marie-Françoise de Pignatelli, princesse de Bisaccia.

Voir l'article que Gachard lui consacre dans la Biographie nationale de Belgique, tome I, Bruxelles, 1866, pp. 412-421.

⁽¹⁸⁾ Archives du duc d'Arenberg, fonds de Maison, comptes des dépenses à Paris du duc Léopold-Philippe d'Arenberg, rendus par André-Guillaume Bureau de St. André, du 19 janvier 1718 à janvier 1719.



Le Prince Eugène de Savoie, par J. van Schuppen. (Galerie royale de Turin).



et effets du château d'Enghien et appartenant au duc d'Arenberg, mentionne parmi divers tableaux de la famille « le duc Léopold d'Arenberg à cheval ».

Mais la note des archives se rapportant à une œuvre de J. van Schuppen, concerne-t-elle ce portrait du duc Léopold? On ne peut l'affirmer, faute de précisions.

EDOUARD LALOIRE.

ANNEXES:

Lettre du marquis de Westerloo au peintre J. van Schuppen:

A Merode ce 1er may 1728.

A Mr. Vanscupen,

J'ai receu par Mr. le Général avec beaucoup de plaisir votre lettre du 17 du passé, et vois avec plaisir que vous ne m'avés pas oublié. Mais comme il ne me marque point d'avoir veû le grand tableau à cheval, je commence à craindre, qu'avec vos grandes et continuelles occupations de la Cour, qui doivent aller les premières comme de raison, vous n'aurés trop peu de loisir, Monsieur, pour finir les 2 grands tableaux, car nous sommes mortels, vous et moi, et si je ne les ai pas pendant ma vie, après ma mort ils me sont inutiles. Ainsy si cela devoit aller comme je le pense, je laisse à vôtre choix de n'en faire qu'un, et me renvoier ici les têtes, faissant seulement celui d'à cheval sur lequel vous avés receu les 200 fl. à Bruxelles. Si cela se pouvoit autrement et bientôt, je serois bien aise de les avoir tous deux de vôtre main, mais je crains que vous n'en aurés point le loisir d'autant plus que je scais cela par moi-même puisque je ne puis point repondre de moi-même d'un jour à l'autre et que je n'aime point de vous être à charge ni importuner, ni par lettre ni par vous faire solliciter; ce qui vous viendroit à charge et à vous être importune parmi les autres occupations qu'on vous donne là-bas.

(Minute. — Archives du Prince de Merode Westerloo, à Bruxelles, registre nº 51, année 1728).

Lettre du peintre J. van Schuppen au Marquis de Westerloo:

Monseigneur,

J'ay receu la lettre que Son Exellence a eu la bonté de m'escrire par Monsieur Le général Nebot, lequel m'a fait la grasse de venire ché moy hierre encore et lequel peut rendre compte à Son Exellence de la quantité d'ouvrage qui m'est ordonné pour le retour de Sa Majesté Imple et Catoque qui sont douze grands tableaux d'istoires dont Monsieur Le général d'Altem ne cesse toute les fois qu'il vient de Laxembourg à Vienne de venire ché moy pour les solisiter; c'est un contretemps fascheux pour moy et pour ma santé, n'ayant plus la forse pour soutenire d'ausi grande fatigue, joint au déplaisir de ne pouvoir servire Son Exellence ossi prontement que je le soiteres, j'esperre qu'elle voudra bien compatire à la nécessité sachant que mon obligation est de servire mon maistre et

d'obéire à mes supérieurs, je la prie d'avoir patience et d'estre très persuadé que je me soumestré toujours à tout ce qu'el m'ordonera.

Je la prie d'estre persuadé de toute l'affection possible que j'é pour la servire et que je ne chercheré que la possibilité de luy donner des preuves de la soumission et de l'atachement avec lequel je suis de

Son Exellence

Le très humble et très soumis serviteur (s.) Van Schuppen.

Vienne, ce 29 may 1728: (s.) Van Schuppen. (Original, sur papier, archives du Prince de Merode Westerloo, carton nº 1203).

Lettre du Marquis de Westerloo au peintre J. van Schuppen:

Cologne ce 23 décembre 1728.

A Mr. Vanschupen,

Monsieur Vanscupen,

Comme voicy près de deux ans que vous m'avés promis de me finir les deux tableaux que je vous avois prié de faire, encore bien que je sais les occupations du coté de la Cour, à quoi tout doit céder avec plaisir, je ne puis pas cependant m'empecher de venir vous prier encore de vouloir finir les miens; vous savés l'exactitude, avec laquelle j'ai eu soin de vous faire payer dans votre voiage dessus et d'avance vos 200 fl. il y a si long tems. J'espère que cette exactitude de mon côté m'attirera le plaisir de pouvoir avoir votre ouvrage à la fin, et fait d'une manière qu'il vous fasse honneur, et plaisir à moy, nous sommes tous mortels, et vous et moy, et c'est pourquoy je souhaiterois fort d'avoir ce meuble, et mémoire de votre main, et d'en jouir avant de mourir. Préférés moy donc à toute autre chose hors au maître, et soyés persuadé de l'amitié avec laquelle je suis...

(Minute, archives du Prince de Merode Westerloo, à Bruxelles, registre nº 51, année 1728).

Lettre du Marquis de Westerloo au Général de Nebot à Vienne : (Traduction)

De Cologne, ce 23 décembre 1728.

Au général de Nebot,

... Je joins ici ouverte la lettre que j'écris au peintre de la Cour van Scupen pour que vous la lisiez et connaissiez son contenu avant de la lui remettre. Je vous demande de voir s'il a donné quelques coups de pinceau à l'un des deux portraits que je lui ai commandés, l'un est le mien à cheval avec dans le lointain (le champ) la vue de mes trois régiments que j'ai eus; l'autre, c'est le mien avec ma femme, mon fils et ma fille, dans un groupe de famille, ceux-ci lui-même en a peint les têtes quand il passa à Merode; les deux cadres (tableaux) doivent être en grand (grandeur nature). S'il n'avait pas encore commencé le dernier, il ne serait pas mal s'il pouvait y ajouter la dernière petite fille que nous avons et aussi même, vu qu'on peut prévoir loin, s'il ne veut ou ne peut pas terminer avant l'été, de pouvoir aussi ajouter sur les genoux (jupes « faltas ») de la mère, celui qu'elle mettra au jour au mois de juin, car nous espérons que ce sera un garçon. Veuillez ne pas lui parler de celà ni de rien, à moins que vous voyez en quel état se trouve ce tableau; le premier, à cheval, il n'est pas nécessaire d'y changer ni d'y ajouter.

(Copie. — Archives du Prince de Merode Westerloo, registre nº 51, année 1728).

Lettre du peintre J. van Schuppen au Marquis de Westerloo:

A Vienne ce 1 avril 1729.

Son Exellence,

Monseigneur je prend la liberté de Luy faire savoir que suivant la promesse que je luy avoit faite, j'ay finie son tableau, j'ose me flater qu'el m'acordra son aprobation ayant icy le bonheur d'avoir celle de toute la noblesse qui l'a veüe, j'y et (mis) toute mon industrie et tout mon scavoir pour luy procurer toute la satisfaction qu'el peut désirer, j'atand les ordres de Son Exellence pour le remestre entre les mains de qui elle me comandera; pour le prix je ne peut pas le délivrer moins de deux cens ducats d'or, Mgr le Prince Eugesne m'a payé le sien onze cens florins, Mgr le Prince Electoral de Saxe m'a payé le sien quinze cens florins, il y a encore plus d'ouvrage dans celuy de Son Exellence. Monsieur Le général Nebot ne manquera pas, comme je l'espère, de luy en rendre compte, m'en ayant parüe très satisfait.

Pour les deux cens florins qu'el m'a fait la grasse de me faire toucher, je les ay receü en compte sur la ditte somme; et pour son autre tablau de famille je suis tout prest d'exécuter tout ce qu'el m'ordonera et comme elle le soitera (souhaitera), mais je me trouve obligé de faire scavoir à Son Excllence que je ne le peut pas faire amoins de quinze cens florins et que si elle est dans la résolution de le faire faire, je la suplie instaman de me faire toucher quelque chosse davance parse que je suis acablé d'ouvrage et que l'on me laisse fort manqué d'argen icy; d'ailleur je ne peut pas faire le dit tablau l'iver parse que je suis logé dans l'académie et que l'académie ocupe tout le quartié mais l'esté j'ay un jardin ors la ville et un quartié asé grand et assé spatieux pour pouvoir faire ces sorte de grands ouvrages, j'atand avec tou les désirs imaginable de la servire ses ordres en la priant instamant de croire que suis avec respec infine de

Son Exellence

Le très humble et très soumis serviteur (s.) J. Van Schuppen.

(Original, sur papier, archives du Prince de Merode Westerloo, carton nº 1203).

Lettre du Marquis de Westerloo au peintre J. van Schuppen:

A Mr. Vanscupen, peintre de la chambre de S. M.

(de Merode)

ce 20 avril 1729.

Monsieur, je resois la votre du premier d'avril, fort obligé de ce que vous avés à la fin achevé un des mes tableaux, que Mr le Général approuve fort.

Comme dans la situation, où je suis, ma bourse ne s'accommode point, et est fort éloignée de pouvoir sympatiser avec celles des Princes que vous me nommés, je suis obligé malgré moi à ne point pouvoir penser à autre chose qu'à tout au plus vous contenter sur le premier et celui qui est fait, espérant que vous vous contenterés de moins, et pour le second ma bourse n'ose plus y penser, outre que le temps est aussi trop long étant accablé d'ouvrages comme vous l'êtes, et ayant la raison que ma famille augmente tous les ans depuis que vous n'êtes passé par ici, et qu'ainsy pour l'avoir en un tableau vous ne pouvés point voire les nouvelles recrues que ma femme a fait; cela et le prix excessive me détourne de songer à le faire et m'oblige à me contenter de quelque peintre de

l'Alemaigne et d'ici aux environs; et comme j'espère que vous serés raisonnable et que vous vous contenterés de moins, j'écris à Mr le Général Nebot de convenir avec vous sur le prix, en suitte de quoy ce sera entre ses mains que vous pourrés le remettre quand vous serés satisfait, aureste je suis fort marry que le grand prix et l'Etat de mes affaires m'empechent d'avoir la satisfaction de pouvoir avoir encore de votre main cet autre ouvrage de famille; vous étant déjà d'avance obligé pour le bien que l'on m'écrit que le premier est fait; étant toujours avec beaucoup d'estime...

(Minute, Archives du Prince de Merode Westerloo, registre nº 51, année 1729).

J.-B. ROSSIGNOL, DE BRUXELLES

PEINTRE à LILLE de 1679 à 1689

Lille, dans la première moitié du XVII^e siècle, avait orné ses chapelles de communautés et ses églises d'œuvres insignes de la grande Ecole anversoise.

Rubens était représenté chez les Capucins et les Jésuites; van Dyck, chez les Frères-Mineurs. Les libéralités faites à ces maisons religieuses sont cachées sous le voile de l'anonymat.

Il n'en est pas de même dans les églises, dont les archives nous ont transmis les noms de ces généreux donateurs. Le martyre de Sainte Catherine, de Rubens, ornait le maître-autel de l'église qui lui était dédiée. A St-Maurice se voyaient les Douze Apôtres, en quatre tableaux, œuvre de Jordaens.

Quelques années avant la fin de la domination espagnole, les églises St-Etienne et St-Maurice avaient reçu les scènes figurant *le martyre de leurs saints patrons*, par Jan van Bockhorts, dit Lanjen Jan.

Mais le grand rayonnement de l'illustre école flamande avait bien diminué lorsque Lille fut reconquise par Louis XIV.

Ses traces ne persistèrent, un peu au-delà du XVII^e siècle, que par le commerce des marchands de tableaux anversois et leur apport périodique d'œuvres d'un mérite secondaire, en corrélation d'ailleurs avec les exigences et les moyens financiers d'une clientèle bourgeoise.

La conquête de 1667, en replaçant la Flandre au rang des provinces françaises, en modifia l'orientation artistique.

Dotée par Vauban d'une citadelle modèle et de fortifications, chefsd'œuvre d'architecture militaire, qui en faisaient une place forte de premier rang, agrandie de nouveaux quartiers dont l'ordonnance contrastait singulièrement avec celle des anciennes rues de la cité, Lille prit figure de capitale.

Elle exerça aussitôt son attraction sur les artistes. Leurs talents trouvèrent à s'y employer largement dans sa renaissance et son nouveau dévelopment.

Gillis Nijts, venu de Gand par Anvers, travailla quelque temps à Lille à cette époque. Jacques van Oost, le Jeune, venu de Bruges, s'y fixa dès 1668, et pendant un séjour de 41 ans y déploya une grande activité. Les Bergaigne, famille d'origine italienne établie à Anvers au XVI° siècle, dont quelques membres passèrent en Artois au siècle suivant, vinrent des

environs d'Arras. L'un d'eux, Pierre Bergaigne, dit Bergame, marié à Lille en 1675, orna les églises et les chapelles de communautés jusqu'en 1708. Charles de la Fosse, venu de Paris, travailla quelque temps avec lui à la collégiale St-Pierre. Rossignol vint à son tour de Bruxelles. Arnould de Vuez, de St-Omer, qui devait arriver également de Paris en 1692, peintre très-laborieux, multiplia pendant plus de 25 ans ses compositions à l'Hôpital-Comtesse, dans les églises, plusieurs communautés et les édifices publics.

La plupart de ces peintres sont plus ou moins bien connus.

Les Bergaigne ne le sont guère, et l'identification d'une demi-douzaine de peintres de cette famille, avec indication de leurs œuvres, mériterait peut-être une étude pour laquelle nous avons recueilli toute la documentation nécessaire.

Concurremment avec Bergame, dont Descamps dans le « Voyage pittoresque de la Flandre », édité en 1769, mentionne quelques œuvres, figure Rossignol, dont il se plaît à louer les mérites.

Ce dernier est resté jusqu'à ce jour complètement inconnu, au moins à Lille, en dépit d'un talent clont subsistent encore quelques vestiges, et ce n'est qu'au prix d'innombrables recherches que nous avons fini par découvrir son identité.

Jean-Baptiste Rossignol, natif de Bruxelles, fils de Jean-Pierre et de Anne de Bliesque, fut baptisé à La Chapelle, le 11 décembre 1640.

Il épousa dans cette église, le 7 juin 1672, Marie (1) Maccoy, également de cette ville.

Trois filles et un fils, Nicolas, y furent baptisés, à St-Jacques et à Ste-Gudule, de 1673 à 1683.

Les feuilles de recensement de la population lilloise en juin 1686 mentionnent la présence de J.-Bte Rossignol, de sa femme Marie Macquoy, et de leurs enfants Nicolas et Jean-Joseph. Elles ajoutent : « arrivés à Lille depuis 7 ans environ ».

Ceci ne pourrait être exact pour toute la famille. Il est très-possible que Rossignol soit venu travailler à Lille vers 1679, mais les baptêmes de deux enfants à Bruxelles en 1681 et 1683 semblent bien indiquer que la famille n'était pas établie à Lille, à cette date.

Les trois filles, nées en 1673, 1676 et 1681 ont dû mourir en bas-âge à Bruxelles. Nous n'en trouvons aucune trace à Lille, et le prénom de

⁽¹⁾ C'est pour nous un très agréable devoir d'exprimer ici nos remerciements à Monsieur Pergameni, Archiviste en chef de la Ville de Bruxelles, pour les renseignements qu'il a bien voulu tirer pour nous des Registres de la Ville, et au R. P. Libert, O. P., de son empressement à seconder nos recherches.

Catherine, constamment redonné, est de nature à confirmer cette supposition.

La famille du peintre se limita donc d'abord, à Lille, à sa femme et à leur jeune fils Nicolas, puis nous trouvons dans le registre paroissial de St-Pierre, à Lille, les baptêmes de Jean-Joseph, le 28 avril 1686 et Anne-Catherine, le 26 avril 1689.

Rossignol occupait une maison construite par Louis Fauchille, maître maçon, à qui elle appartenait, à la limite d'un nouveau quartier, dans le tronçon de rue bordant encore quelques années auparavant le Neuf-Rivage, et reliant la rue française (rue Négrier) à la rue du Bastion. Sur l'emplacement de ce bastion, démoli lors de l'agrandissement de la ville, s'éleva l'église Ste-Marie-Madeleine. La première pierre en fut posée le 20 mai 1675; elle fut inaugurée le 1 janvier 1678. C'est actuellement la rue du Pont-Neuf, et la maison habitée par Rossignol, en face du bâtiment moderne des Archives Départementales, aboutissait par derrière aux maisons canoniales de l'église St-Pierre, situées rue St-Pierre.

Cette maison fut vendue le 17 décembre 1689 à Me François Wibault, prêtre de la collégiale, qui l'occupa de suite, et nous ne trouvons plus dès lors aucune trace de cette famille, retournée peut-être à Bruxelles, ou à Liège, où Rossignol travailla également dans une Maison de l'Ordre de St-Dominique.

A L'EGLISE ST-ETIENNE.

L'église St-Etienne, la plus ancienne et la plus vaste de Lille, ne comportant pas moins de sept portails, avait été enrichie de dix grands tableaux, dont les marguilliers avaient assumé les frais.

Ils étaient placés vers 1685 dans la chapelle St-Liévin, à laquelle avait été réunie en 1679 celle de Ste-Catherine de Sienne. Elle était le siège de la Corporation des Grossiers.

Les peintres estimés travaillant alors à Lille étaient Jacques van Oost, le Jeune, Bergame et Rossignol.

Dans cette chapelle se voyaient « La Transsiguration », de Jacques van Oost, « La Vierge intercédant auprès de N.-S. pour un pécheur prosterné à ses pieds », de Bergame, et « La mort de St. Alexis », par Rossignol.

C'est l'unique mention que nous ayons trouvée de son œuvre dans une église.

Le tableau de Lanjen Jan, «Le martyre de St. Etienne», peint vers 1661 s'y trouvait également à cette époque. Il orna plus tard le maîtreautel.

L'église St-Etienne fut anéantie avec tout ce qu'elle contenait, dans l'incendie allumé par le bombardement, le premier jour même du siège de Lille par les Autrichiens en 1792.

Rossignol semble avoir travaillé presque exclusivement pour les Maisons de l'Ordre de St-Dominique.

CHEZ LES DOMINICAINS.

Dans la chapelle des Dominicains, près de l'entrée du chœur, à l'autel de gauche dédié à N.-D. du Rosaire, le tableau représentait « S. Dominique recevant le Rosaire des mains de la Vierge et de l'Enfant-Jésus ».

Dans le voisinage, «L'En|ant-Jésus dans une gloire apparaissant à Ste Rose de Lima» est celui qui se trouve actuellement dans l'église St-Maurice. Il lui fut cédé vers 1810.

Ces deux tableaux de Rossignol sont notés à l'inventaire de 1795 sous le n° 270.

Contre le pilier du chœur un autre tableau de ce peintre représentait « Ste Catherine de Sienne ».

Contre les piliers de la nef se voyaient des tableaux de « Saints et Saintes de l'Ordre », dont les meilleurs étaient de Rossignol.

A l'entrée, à gauche, « S. Dominique »; à droite, « Ste Rose de Lima ». L'inventaire de Watteau note sous le n° 222 onze tableaux répondant à cette indication.

Au-dessus des confessionnaux étaient placés de *grands paysages* de Jacques van der Burcht, avec « *figures* » de Rossignol.

Jacques-Eubert van der Burcht, dont Rossignol fut le collaborateur, fut baptisé le 31 janvier 1640, dans l'église St-Pierre. Il fut inhumé à St-Etienne le 23 juillet 1714. Il était, lors de son mariage en 1664, organiste de l'église Ste-Catherine. Il peignit pour les Maisons dominicaines une quarantaine de paysages, animés de petites scènes évangéliques, dominicaines, ou de sainteté, souvent exécutées par Rossignol.

Ce décor continuait le genre inauguré par Gillis Nijts.

Nous avons donné dans le Bulletin du Comité Flamand de Lille, T. XI, n° 7, juillet 1938, l'historique de cette dynastie de peintres lillois, qui ne compte pas moins de 13 artistes, dont plusieurs en même temps organistes, du début du XVII° siècle au milieu du XIX°.

Les relations entre les familles van der Burcht et Rossignol, bien que de courte durée, du moins à Lille, furent certainement des plus cordiales.

Elles ne se bornèrent pas à une collaboration artistique; car nous constatons dans le registre paroissial de l'église St-Pierre que Dominique

van der Burcht, fils de Jacques-Eubert, âgé de sept ans, fut parrain de la petite Anne-Catherine Rossignol, fille de Jean-Baptiste et de Marie Macquoy, le 26 avril 1689.

Dominique travailla également chez les Dominicains; deux paysages du chœur lui étaient attribués.

Un membre de cette famille van der Burcht, Dominique-Joseph, fils de Dominique, baptisé le 3 mars 1719 à Ste-Marie-Madeleine, quitta Lille jeune encore et se rendit à Montpellier. Il s'y maria en 1749, et devint professeur de l'Académie de peinture de cette ville.

Deux de ses fils furent peintres, Jean-Dominique-Jh et Jacques-André-Edouard. Ce dernier, baptisé le 1 décembre 1756 à Montpellier, fut un habile paysagiste. Il mourut à Paris en août 1803.

Son fils, Jacques-Hippolyte, né à Paris en 1796, peintre à son tour, y mourut le 20 octobre 1854.

CHEZ LES DOMINICAINES.

Chez les Dominicaines, dites de l'Abbiette, le maître-autel était surmonté d'un tableau de « la Sainte-Trinité », de Rossignol; et de divers côtés se voyaient, de cet artiste, « N.-S. bénissant le pain », pièce ronde, « S. Dominique », « Ste Rose », un tableau ovale contre le buffet d'orgue, et près de l'autel, deux tableaux, à droite, et trois, à gauche.

Il y avait encore de nombreux tableaux de « Saints et Saintes de l'Ordre », de Rossignol, et des paysages, avec scènes religieuses, de van der Burcht.

Les inventaires qui eurent lieu les 10 et 31 mai 1790 et le 16 juin 1792 chez les Dominicaines, dites de la Mère de Dieu, rue de la Barre, mentionnent 63 tableaux, clont 9 grands paysages de van der Burcht.

Il n'est plus fait mention pour ceux-ci de la collaboration de Rossignol. Nous en découvrons la raison dans le fait que la chapelle de cette Maison, moins ancienne à Lille, fut inaugurée le 20 novembre 1694.

Rossignol devait avoir quitté Lille 5 ans auparavant, en 1689.

L'inventaire fait en 1795 par Louis Watteau des tableaux provenant des Maisons religieuses et des émigrés nous fournit quelques indications sur l'œuvre de Rossignol. Il note:

Nº 138 S. Pierre de Vérone, martyr

 $2,49 \times 2,10$

Anges ceignant un religieux d'un cordon (S. Thomas d'Aquin)

))

N. S. présentant deux couronnes à une religieuse (Ste Catherine de Sienne)

))

	Religieux portant une statue de la Vierge	$2,49 \times 2,10$
	(S. Hyacinthe)	
	Religieuse communiée par un ange))
N° 222	Onze Saints et Saintes de l'Ordre dominicain	$1,91 \times 1,70$
N° 258	Pape en prière (S. Pie V)	$1,92 \times 1,03$
N° 270	L'Enfant-Jésus dans une gloire apparaissant à une	
	religieuse (Ste Rose de Lima)	$2,20 \times 1,45$
	La Vierge donnant le Rosaire à S. Dominique	»
N° 385	Couronnement de la Vierge	$3,90 \times 2,65$
Il mentionne dans la nomenclature des œuvres de van der Burcht un		

Il mentionne dans la nomenclature des œuvres de van der Burcht un paysage, avec figures de Rossignol.

Cette unique précision n'infirme en rien le fait que bien d'autres paysages n'aient bénéficié de semblable collaboration.

Quoi qu'il en soit, ceci n'est presque plus qu'une évocation du passé. Six grands paysages de van der Burcht, dont les figures étaient peut-être de Rossignol, étaient entrés au Musée de Lille.

Restés au Palais-Rihour, ils ont été brûlés pendant la guerre, au milieu d'une centaine de toiles, dans l'incendie qui détruisit cet édifice.

Il ne subsiste à Lille, de Jacques-Eubert van der Burcht (1640-1714) que deux paysages.

Ils sont à l'église St-Maurice, placés derrière le maître-autel, et mesurent $2,20 \times 1,53$.

Ils n'offrent guère qu'un intérêt rétrospectif. Les petits groupes, de 0,28 cm. environ, qui les animent, représentent :

N. S. et les pèlerins d'Emmaüs.

La Vierge tenant l'Enfant et Ste Catherine de Sienne.

Plus intéressant est le tableau de Rossignol : « L'Enfant-Jésus apparaissant à Ste Rose de Lima », placé près des fonts baptismaux dans cette église.

Un autre tableau, « *L'embarquement de S. Nicolas* », peint autrefois pour la Confrérie de St-Nicolas, érigée à l'église St-Maurice, est attribué à Jacques van der Burcht. D'une toute autre technique que les paysages, et visiblement inspiré des marines de Claude Lorrain, il serait plutôt, nous semble-t-il, de Jacques le fils, décédé en 1722.

Ce tableau et un second du même genre se voyaient au XVIII^e siècle au-dessus de deux fausses portes dans cette église.

Il n'en reste plus qu'un.

Le Musée de Lille conserve deux tableaux ovales, portés au catalogue à « Inconnu » et « de provenance inconnue ».

Nous n'hésitons pas à y voir l'œuvre de Rossignol, tout au moins pour

« S. Louis Bertrand », religieux dominicain, canonisé en 1671, en même temps que Ste Rose de Lima.

Pour le second, « S. Jean l'Evangéliste », attribué à tort à Jacques van Oost par L. Watteau, semblable facture, mêmes accessoires, attribut iconographique identique (calice surmonté d'un serpent), mêmes format et dimensions, plaident en faveur d'une hypothèse dans le même sens.

Ils doivent provenir des Dominicaines, dite de l'Abbiette (petite abbaye), dont le nom fut autresois donné à la rue où ces religieuses s'installèrent en 1344.

Elles étaient à Lille depuis 1273, et leur ancien couvent avait été ruiné du temps des guerres de Philippe VI de Valois.

C'est la rue de Tournai actuelle.

MAURICE VANDALLE.

SOURCES CONSULTEES:

J.-Bte Descamps: Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant, Paris, 1769.

Archives Communales de Lille: Registres paroissiaux. Inventaires des Communautés, 18236; D. 17. — Recensement de 1686 (Carton 512). — Registres des vingtièmes, 1111, 1113, 1115, (1686-1690). — Registres de capitation. — Notes concernant l'ancienne église St-Etienne.

Archives Départementales : Tabellion, Liasse 2692, n° 193. — Inventaire de 1795, L. 8877. Guide de Lille, chez Jacquez, 1772.

Archives de Bruxelles : Registres paroissiaux.

PIECES JUSTIFICATIVES.

Archives de Bruxelles:

Rosignole Jean-Baptiste, baptisé à La Chapelle, le 11 Xbre 1640, fils de Jean-Pierre et de Anne de Bliesque.

Mariage de J.-Bte Rosignole et de Marie Maccoy, à La Chapelle, le 7 iuin 1672.

Roschinol Anne-Catherine, baptisée à l'église St-Jacques, le 4 octobre 1673, fille de J.-Bte et de Marie Maccoy Rochinole Catherine, baptisée à Ste-Gudule, le 10 octobre 1676. Rossignon Marie-Catherine, baptisée à Ste-Gudule, le 9 février 1681.

Rossegnol Nicolas, baptisé à St-Jacques, le 16 juillet 1683.

(Les Archives indiquent : fils de J.-Bte et de Marie van Meus).

Archives de Lille:

Paroisse St-Pierre:

28.4.1686

Joannes Joseph Rossignol filius Joannis Baptiste et Marie Macoy conjugum.

Anna Catarina Rossignol filia Joannis Baptiste et Marie Macoy conjugum. Recensement de 1686:

Jean-Baptiste Rossignol, natif de Bruxelles, Marie Maquoy, sa femme, de Bruxelles, et les enfants *Nicolas* et Jean-Joseph. Arrivés depuis 7 années ou environ.

La maison appartient à Louis Fauchille.

(Archives Communales; Carton 512).



BRONNEN VOOR DE GESCHIEDENIS VAN HET BRUGSCHE SCHILDERSMILIEU IN DE XVI° EEUW

(Vervolg)

VII. KLAAS CORNELIS.

Klaas Cornelis was zoon van den bekenden schilder, meester Albrecht, en diens vrouw, Katelijne de Gheselle; zijn vader was het, die het voortreffelijke altaarstuk met de Kroning van Maria voor het gild der mutsereeders en der mutsescheerders in de Sint-Jacobskerk te Brugge leverde (1). Onze Klaas werd in 1542 als vrijmeesterszoon onder de Brugsche schilders opgenomen. Blijkens een post uit de stadsrekening van Oostende over het jaar 1549 heeft hij in dien tijd den wijzer vervaardigd en geschilderd voor de oude kerk aldaar. Nooit maakte hij deel uit van het bestuur van het ambacht der beeldenmakers en der zadelmakers, waaronder de schilders ressorteerden, en rijk was hij bepaald niet. Hij begaf zich eerst in den echt met Barbara Manghelscot en daarna met Jozine van Bommele. Op 12 Juni 1578 was zijn tweede vrouw weduwe. Het is opmerkelijk, dat de naam van onderhavigen schilder in het doodenregister van de beeldenmakers en de zadelmakers niet voorkomt (2).

1.

1531, September 4. — De drie minderjarige kinderen door wijlen Albrecht Cornelis verwekt bij zijn vrouw Katelijne de Gheselle worden van voogden voorzien.

Jan Crayers, baeldraghere, ende Denys de Gheselle, themmerman, juraverunt tutores van Claeikin, Lowysekin ende Betkin (3), Alberecht Cornelis kinderen by Katheline de Gheselle, uxor. Actum den 4^{en} in Septembre 31, present: Bets ende Gheerolfs, scepenen (4).

Weeskamer van Brugge, aanteekenboek van eedsafleggingen door voogden over de jaren 1531-1545, blz. 217, nr. 1.

(Berlijn, 1933), blz. 91-96, platen LXXXI-LXXXII.

(2) Met betrekking tot Klaas Cornelis vgl. C. Vanden Haute, La corporation des peintres de Bruges, blz. 73 b (Brugge-Kortrijk, z. j.); Fragmenta. Maandschrift voor de geschiedenis van steden en dorpen in Vlaanderen, tom. II (1890-1891), blz. 13.

(4) Uit de bovenstaande aanteekening blijkt, dat Albrecht Cornelis vóór 4 September 1531 overleed en niet in den loop van 't jaar 1532, zooals Weale ten onrechte beweerd heeft.

⁽¹⁾ Over Albrecht Cornelis zie: [W. H. J. WEALE], Albert Cornelis, in Le Beffroi, tom. I (1863), blz. 1-22; M. J. FRIEDLAENDER, Die altniederländische Malerei, tom. XI (Berlijn, 1933), blz. 91-96, platen LXXXI-LXXXII.

⁽³⁾ Het laatstgenoemde kind stiert kort daarop en werd namelijk in April 1532 op het Sint-Gilliskerkhof te Brugge begraven. Vgl. [W. H. J. Weale], Albert Cornelis, in Le Beffroi, tom. I (1863), blz. 2.

1541, Februari 7. — Jan de Gheselle, timmerman, wordt als voogd aangesteld over Klaas Cornelis.

Jan de Gheselle, themmerman, juravit tutor in stede van Donaes de Gheselle (5), overleden, met Jan Crayaerts te vooren voochd van Claei, Alberecht Cornelis schilders zuene by Katheline de Gheselle, uxor. Actum den 7en in Sporcle 40, present: Voocht, overzienre, Boodt ende Eede, scepenen.

Weeskamer van Brugge, aanteekenboek van eedsafleggingen door voogden over de jaren 1531-1545, blz. 241, nr. 7.

3

1545, October 15. — Klaas Cornelis, schilder, en Goossin Manghelscot, bakker, doen hun eed als voogden van de twee minderjarige kinderen, door Cornelis Manghelscot verwekt bij wijlen zijn vrouw Johanna Pahy.

Claeis Cornelis, schildere, ende Goossin Manghelscot, backere, juraverunt tutores van Sanderkin ende Augustinkin, Cornelis Manghelscots kinderen by Janne Pahy, uxor. Actum den 15en in Octobre 45, present: Dheere, raedt, Boodt ende Bil, scepenen.

Weeskamer van Brugge, aanteekenboek van eedsafleggingen door voogden over de jaren 1545-1558, blz. 142, nr. 6.

4.

1546, November 8. — Klaas Cornelis en Goossin Manghelscot, als voogden van de twee minderjarige kinderen, gesproten uit het huwelijk van Cornelis Manghelscot met wijlen zijn tweede vrouw, Johanna Pahy, doen bij de weeskamer van Brugge aangifte van het moederlijk versterf der voorschreven kinderen, ten bedrage van drie pond dertien schellingen vier penningen groot in baar geld.

Den 8en dach van Novembre 1546 Claeis Cornelis ende Goossin Manghelscot, als voochden van Sanderkin ende Augustinkin, Cornelis Manghelscots kinderen, die hy hadde by Janne Pays, zynen andren wive (6), brochten ten papiere van weesen, volghende huerlieder eedt, de grootte vanden goede denzelven kinderen toecommen ende ghebuerdt byden overlyden vande voors. Janne Pays, huerlieder moedere, ende es in penninghen de somme van drie ponden dertien scellinghen vier penninghen grooten, welke 3 l. 13 s. 4 d. grooten waren ten overbringhen van desen onder ende in den handen vanden voors. Claeis Cornelis, den schildere, met weddingheborghe van Guillame Benson, stedekiesinghe van tsamen ende elc byzondere upde Vlamincbrugghe in Sint-Niclauszestendeel, omme aldaer pandinghe te ghenietene, als 't blyct byder weddinghe daerof wesende in daten vanden vichtiensten dach van Octobre in 't jaer duust vyfhondert vivenveertich, onder scepenen zeghelen Jacop de Boodt ende Pieter de Bil, clerc: Camme.

Weeskamer van Brugge, register van weezengoederen van Sint-Jacobszestendeel, over de jaren 1538-1555, blz. 138.

⁽⁵⁾ In andere bescheiden wordt de voornaam van dezen persoon gespeld: Denys.
(6) De bovengenoemde Cornelis Manghelscot was den eersten keer getrouwd met Jacquemine Keersghieters, die overleed vóór 27 Januari 1528. Zie: Weeskamer van Brugge,

1548, December 18. — Klaas Cornelis belooft, onder verband van zijn goederen, den schilder Hugo Fremyn schadeloos te zullen houden in geval dat deze zou aangesproken worden voor schulden, verzekerd op het huis dat hij van Klaas voornoemd gekocht heeft.

Humbloot, Lappostole, 18 December [1548]. — Clais Cornelis, de schilder, wedde ende beloofde over hem ende zynen naercommers Hughe Fremyn (7), dat in ghevalle in toecommende tyden bevonden wierde (8) dat 't huus den voorn. Fermyn toebehoorende, staende ten voorhoofde beneden de Vlamyncbrugghe, byden voorn. Clais den voorn. Fremyn vercocht ende ghifte daerof ghegheven, van eeneghe personen anghesproken ware, zy van eeneghe loopende scult ofte van verachterhede van rente ende anders, hoe het ware, zo ghebuerende, wedde ende beloofde daerof den voorn. Hughe ende zynen naercommers alsdanne up te legghen ende betalen de somme daervooren 't voorn. parcheel anghesproken zal wesen, up heerlic execusie, verbindende hierinne zyns persoons goedynghen voor hooghen ende toecommende, midsgaders zynen hoirs ende aeldinghers.

Register van Cornelis Beernaerts, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1547-1549, blz. 486.

6.

1549, November 9. — Klaas Cornelis stelt ten overstaan van schepenen van Brugge de alhier met name genoemde personen tot zijn gevolmachtigden aan.

Roelandts, Quickelberghe, 9 Novembre [15]49. — Claeys Cornelis, den schilder, maecte machtich ende stelde in zyne stede Barble Manghelschot, zyn wyf, Cornelis Bernaerts, de vier taellieden: Jan van Overdyle, Jooris Gheerolf, Jan Digne, Remeeux vander Camme ende elcken, belovende t' houdene goet, vast etc.

Register van Cornelis Beernaerts, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1549-1551, blz. 70.

7.

1549, November 9. — Klaas Cornelis en Barbara Manghelscot, echtelieden, erkennen aan Katelijne de Gheselle de som van tien pond groot schuldig te zijn van geleend geld en tot zekerheid van de terugbetaling hiervan geven zij aan de voornoemde Katelijne de in dezen brief aangewezen roerende goederen in pand.

Idem scepenen [Roelandts, Quickelberghe], idem dach [9 Novembre 49]. — Idem Claeys ende Barble, Cornelis Manghelschot dochtere, zyn wyf, welcke comparanten kennen ende lyden ende by desen kenden ende leden wel ende duechdelick sculdich zynde Kathelyne, filia Roelandt de Ghezelle, vidua Willem Dervyn,huerlieder moedere, present ende accepterende, de somme van thien ponden grooten, commende ende spruutende de voors, penninghen ter causen van goeden verschoten ghelde byder voornomde Kathelyne verleyt ende verschoten voor den voornomden Claeys by zyne bede ende begheerte, te betalene de voors, penninghen t'huerer wille ende vermane up eerlick

register van weezengoederen van Onze-lieve-vrouwenzestendeel, over de jaren 1523-1538, blz. 105.

⁽⁷⁾ In 1538 als vrijmeesterszoon onder de Brugsche schilders opgenomen. Vgl. C. Vanden Haute, t. a. p., blz. 72a.

⁽⁸⁾ Dit woord is in het hs. doorgehaald.

executie. Ende in meerder verzekerthede vande voorn, penninghen ende bewaernesse vander voornomde Katheline zo hebben de voorn, comparanten ghecedeert ende ghetransporteert ende by desen cederen ende transporteren in handen vander voorn. Katheline de partiën van catheylen hiernaer verclaerst : eerst een coetse metten bedde ende saerge daerup ligghende, met groene saye gordynen daeranne hanghende, voort noch een bedde metten oorpuele ende een carpette saerge daerup ligghende, een viercante tafele met eenen schove, een viercante dridsoor, een cleerkiste zwart gheschildert, een lynwaetkistken, vier paer slapelakens, onder goede ende quade, een glaseboort met glasen, zes stoelen, onder groot ende cleene, een upslaende tafelken, een contoorken, een dosyne panneelen om up te schilderen, drie thinnen schuetels, zes thinnen taillooren, vyf thinnen platteelen, onder groot ende cleene, drie croesen, een zoutvat ende ander pluusinghe dienende ten ambochte vanden schilder, latende de voornomde partyen van catheylicke goedinghen volghen de voorn. Katheline over huer vry, propre ende eyghen goet tot anderstont de voorn. comparanten betaelt zullen hebben de voors. thien ponden gr., verclaerst byden voorn. Cornelis ende zyn wyf, midsgaders de voornomde Kathelyne t'onser jeghenwoordicheyt als scepenen by huerlieder solempnelen eede, dat zy dese jeghenwoordeghe wettelicke kennesse niet ghedaen en hebben omme te frauderen eenighe van huerlieder crediteurs.

Register van Cornelis Beernaerts, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1549-1551, blz. 70-71.

8.

1557, Juni 1. — Bartholomeus Berot, optredend namens Hendrik Waghe, laat door het stedelijk gerecht beslag leggen op de alhier nader vermelde roerende goederen van den schilder Klaas Cornelis, wonende aan de noordzijde van de Langestraat, bij de Sint-Obrechtsbrug; onder de aangeslagen voorwerpen bevinden zich schilderijen.

Roegiers, Ysenbaert, eerst Wedemaent 1557. — Dat wy waren als scepenen inde Langhestrate beneden Sint-Obrechtsbrugsken, ande noordtzyde vander strate, ten huuse daer Claeis Cornelis, den schildere, doe ten tyden innewuende, aldaer compareerde Bertelmeeus Berot, als machtich over Heindric Waghe, wettelic dede arresteren metten heere ende metter wet alle ende een yeghelicke de partyen van catteylicke ende mueble goedinghen binnen den voors, huuse wesende ende hiernaer verclaerst: inde kuekene een coedtse metten bedde, oorpuele, roode chaerdge ende roode gordynghen, metten rabbatte daeranne hanghende, zeker nieu lynwaet, 1 vrauwe laken clocke, een kuekenscaprade met 3 loken, 5 steenen cannen, onder groot ende cleene, met thenin dexels, 6 thenin plateelen, onder groot ende cleene, een coffere, 3 kethels, 1 kistken, een panneken van motale, een upslaende tafelken, 1 staelysere, 4 stoelen, 6 roode taillooren, een standeken, 1 hangle, een tanghe, een scippe, een rooster ende andere pluusinghe; boven upde camere een ydele coedtse, een lys, 3 stoelen, zeker hallaem dienende ten ambochte vanden schilders, zeker sticken schilderie naer 't leven ende andere prondelinghe; beneden inde vloer een tavreel vander Cruusinghe Ons Heeren, noch een cleen tavreelkin met Ons Heeren an 't Cruuce, ende andere diveerssche tavreelkins van conterfeyterie naer 't leven, als toebehoorende Claeis Cornelis voors., in minderinghe ende omme daeranne te verhalene ende recouvreirne de somme van 22 s. gr., daerinne de voorn. Claeis ghecondempneert es te namptierene by scepenen zittende naer noene ten berechte van partyen, volghende der acte daerof zynde, breedere dies ghewaghende, behouden allen rechten.

In kennessen.

Register van Adriaan Schapelync, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1556-1557, blz. 94-95.

9.

[1559, tusschen Februari 27 en Maart 2] (9). — Jan de Corte laat door het stedelijk gerecht beslag leggen op het geld dat Cornelis vanden Voorde aan Klaas Cornelis schuldig is, om daarop verhaal te nemen ter uitvoering van een vonnis, door schepenen gewezen ten voordeele van den arrestant en ten laste van Klaas Cornelis voornoemd.

Dat wy waren als scepenen (10) inde zale vanden scepenhuuse deser stede aldaer voor ons comparerde meestre Jan de Corte, dewelcke wettelic dede arresteren metten heere ende wet onder ende inden handen van Cornelis vanden Voorde, aldaer present, al zulcke somme als de voorn. Cornelis zoude moghen sculdich wesen eenen Clays Cornelis, scildere, in minderinghe ende omme daeranne te verhalene ende recouvrerene furnissement ende vulcomminghe van zekere acte sprekende ten proffyte vanden arrestant ende laste vanden voors. Clays Cornelis hedent deser daten by ons, zittende ten daghelicschen berechte van partiën naer noene, behouden allen rechten.

Register van Jan Telleboom, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1558-1559, blz. 127 v.-128.

10.

1560, September 28. — Uittreksel uit de informatie door het stedelijk gerecht gehouden naar een op 15 Augustus 1560 voorgevallen twist in de herberg De vijf rin gen, waarbij de schoenlapper Jan van Hake aan het hoofd gekwetst werd: de tapissier Jan de Smet legt een verklaring af omtrent het gebeurde en deelt tevens bijzonderheden mede over de aanwezigheid van den schilder Klaas Cornelis in de bovengemelde herberg op 14 cn 15 Augustus.

Jan de Smet, tapytsier van zynen ambochte, ghenaempt inde wandelynghe Zwarten Hans, zecht by zynen eede warachtich zynde, hoe alzo hy die spreict, Jan vander Sluus, Fernande vander Sluus, ghebroeders, ende Claeis Cornelis, schildere, Onse-Vrouwenavont half Ougst laetstleden ghedroncken hadden buuten deser stede inde taveerne, ghenaempt De vyf rynghen, jeghensover De drie brauwers, ende de voornoemde Fernande vander Sluus ghewonnen met clossen upden voornoemden Claeis hondert cannen biers, daerof zy ten dien daghe alleenelick ghedroncken hadden twaelf stoopen biers, in verzekerthede van denwelcken dezelve Claeis aldaer ghelaten hadde zyn cappe, ghebuerde dat de voornoemde Fernande ende Jan vander Sluus, ghebroeders, midsgaders hy deposant tsandredaechs nuchtent up Onse-Vrouwendach ghinghen wandelen naer de voornoemde taveerne Te vyf ringhen omme daer te gaen imbytene, verzouckende vande weerdinne dat zou hemlieden tappen wilde een kanne biers, dewelcke hemlieden zeyde, dat indien zy meenden te teeren ende te dryncken de reste vande hondert cannen biers, byden voornoemden Claeis 's daechs te vooren verlooren, zou van dien advise en was, midts dat de cappe die zou in pande hadde huer dat niet weerdich en was. Waerup de

⁽⁹⁾ Op deze data werden de voorgaande en de volgende akte in het origineel ingeschreven.

⁽¹⁰⁾ De namen der schepenen voor wien onderhavige akte gepasseerd werd zijn in den rand van het origineel op de gewoonlijke manier niet aangegeven.

voornoemde Jan vander Sluus huer vraechde ofte zou hem niet twee ofte drie stuvers borghen en mochte indien hy gheen ghelt en hadde ende dezelve weerdinne hem dat ghenouch consenterende, bleven zy drie daer tsamen drinckende. Ende wat tyts daer gheweest hebbende cam in huerlieder ghelach de voornoemde Claeis Cornelis, die met hemlieden bleef zitten drynckende tot ontrent den vier hueren naer noene, dat elc verteert hadde 7 gr.

Ende de voornoemde Jan vander Sluus hebbende zyn mantele up schoere ende zyn rapiere onder zyn aerme, upghestaen zynde ende meenende buuten huuse te ghane zonder betalen, cam binnen huerlieder camere de dochtere vande weerdinne, ooc ghehuwet zynde ende daerbinnen met hueren man wonende, dewelcke de voornoemde Jan vraechde of hy zyn ghelach betaelt hadde; daerup hy antwoorde dat neen; mids welcken zou hem de duere vander camere voor zyn hooft sloot, daerjeghens staende met huer rugghe. Ter causen van denwelcken de voornoemde Fernande vander Sluus, tsvoornoemds Jans broedere, jeghens huer zevde; indien zou een man ware, zoude hy huer een poingnaert in huer vleesch steken. De voornoemde beroerte hoorende de man vander voornoemde weerdinnens dochtere, buuter camere wesende, stac de duere vander camere opene, zegghende jeghens de voornoemde Fernande: indien hy zyn wyf slaen wilde, dat hy hem zelven slaen zoude, mettendien elcanderen annevallende elc met een poignaert in zyn handt, wostelende tot in 't cafcoen, alwaer de voornoemde weerdinnens dochtere man hendelinghe creech een cleen wondekin duer zyn bonnette in zyn hooft. Tzelve ziende Jan vander Sluus, tsFernandens broedere, track uute zyn rapiere, daermede gaende tot buuter camere, alwaer hy vont jeghens hem commende den weert met twee halfve brycken in elcke handt. Ende beduchtende hy Jan, dat hy daermede Fernande, zyn broedere, zoude hebben moghen inderen, liep hy naer denzelven weert, die hem saulveerde in zyn kuekene.

Ende metdien zo cam Jan van Hake, overledene, van bachten, grypende den voorn. Jan vander Sluus by zyne culdere, dezelve ooc scuerende. Waerup hy Jan vander Sluus jeghens den voornoemden Hake zeyde, dat hy hem zoude laten gaen, want men zyn broedere binnen der camere vermoorde. Ende midts dat dezelve Jan van Hake hem niet en wilde laten gaen, nemaer even vastelic bleef houdende, daermede vergramt ende verhit zynde, wostelden ende heesselden zy beede tot bachten in 't hof, rechts buuter duere. Alwaer de voornoemde Jan vander Sluus hendelinghe den voornoemden Jan van Hake gaf met zynder rapiere een slach upde slyncker zyde van zyn hoofde, midts dat hy van Hake hem vander Sluus ghedreecht hadde te slane met zyn weymeskin, twelcke hy an zyn zyde hadde, zo de voornoemde Jan vander Sluus hem deposant dat gheseyt heeft, nemaer ne hoorde datte nochte en zach. Van welcke voornoemde wonde hy deposant verhoort heeft, dat de voornoemde Jan van Haecke binnen den 10en dach daernaer deser weerlt overleden es. Ende anders en weet hy, up al ghevraecht (11).

Schouwboek over de jaren 1554-1584, blz. 144 v.-145 v., kantteekening: «Gheedt 28 September 60, present: Andries vanden Berghe, scepen » (12).

(12) De volledige informatie, benevens het relaas van de lijkschouwing, vindt men t. a. p., blz. 144-146 v.

⁽¹¹⁾ Een passus uit den aanvang van onderhavige informatie is gepubliceerd geworden door L. Gilliodts in *Mémoriaux de Bruges*, tom. II, blz. 39-40, n^r 457 (Brugge, 1920, uitgave van de *Société d'Emulation de Bruges*).

1578, Juni 12. — Ferdinand Cornelis, schilder, en Klaas van Bommele, kleeder-schrijver, leggen hun eed af als voogden van Anton en Joost, de minderjarige kinderen door wijlen Klaas Cornelis verwekt bij zijn tweede echtgenoote, Jozine van Bommele. Verder verklaren de bovengenoemde voogden, alsmede de moeder der voorschreven weezen, dat deze laatste geen goed van hun vader moeten erven.

Fernande Cornelis, schildere (13), ende Clays van Bommele, cleerscryvere, zwoeren voochden van Tuene ende Joos, libri Clays Cornelis, den schildere, by Josyne van Bommele, zyn tweede wyf. Actum den 12 Juny 78, present: Gheldre ende Flanneel, scepenen.

Dezelve weesen en deelen niet van 's vaders doot, zo de voorn. voochden, metgaders de moedere vande weesen, dat by eede affirmeerden. Actum als boven.

Weeskamer van Brugge, register van weezengoederen van Sint-Janszestendeel, over de jaren 1564-1595, blz. 248 v.

VIII. JACOB VANDEN COORNHUUSE.

Jacob vanden Coornhuuse, zoon van Klaas, werd in 1529 of 1530 geboren en op 19 April 1556 als vrijmeester-schilder in het ambacht der beeldenmakers en der zadelmakers te Brugge aanvaard; hij had zijn beroep buiten de laatstgenoemde stad geleerd en mogelijk aanschouwde hij het levenslicht te Veurne evenals zijn oudere broeder Gillis, die zich reeds in 1545 te Brugge kwam vestigen. Hij was getrouwd met Maria Roose en had door dit huwelijk het Brugsche poorterrecht gewonnen. Tweemaal werd hij tot vinder of bestuurslid zijner corporatie gekozen, te weten: voor de dienstjaren 1559/60 en 1579/80. Met 't oog op een min of meer langdurig verblijf te Brussel liet hij zich op 15 December 1557 als buitenpoorter van Brugge te boek stellen. In een akte van 4 Maart 1564 wordt hij onder de oudsten van het Brugsche schildersgild vermeld. Als leerling had hij Jan de Laval, zoon van Pauwels. Zijn sterfdatum is onbekend.

In het stedelijk museum van schoone kunsten te Brugge bevindt zich onder nummer 154 een paneel van dien meester, voorstellende den Oordeelsdag. Dit stuk, gedateerd 1578 en voorzien van het monogram van den kunstenaar, is een vrije kopie van soortgelijk tafereel, vroeger door Jan Provost voor de Brugsche schepenkamer gemaakt; het werd hoogst waarschijnlijk vervaardigd voor het landshuis van de heerlijkheden 't Proossche en 't Kanunniksche te Brugge (14).

zoon uit het eerste huwelijk van Klaas Cornelis met Barbara Manghelscot.

(14) Over Jacob vanden Coornhuuse vgl. C. Vanden Haute, La corporation des peintres de Bruges, blz. 89b, 221b, 225b (Brugge-Kortrijk, z. j.); [W. H. J. Weale], Jacques

⁽¹³⁾ Trad als vrijmeesterszoon in het ambacht der beeldenmakers op Sacramentsdag van 't jaar 1568 (vgl. C. Vanden Haute, t. a. p., blz. 91b). Hij is hoogst waarschijnlijk een zoon uit het eerste huwelijk van Klaas Cornelis met Barbara Manghelscot.

1550, November 26. — Gillis vanden Coornhuuse en Johanna Daneels, echtelieden, machtigen elkander en voorts gezamenderhand Jacob vanden Coornhuuse, broeder van den bovengenoemden Gillis, alsmede Simon Grimminck en Gregorius Daneels, om voor de magistraat van Veurne en daar waar het noodig wezen mocht de helft van het huis « De gouden appel », gelegen aan de zuidzijde van de Ooststraat te Veurne, over te dragen aan den timmerman Jan Claey.

Gillis vanden Coornehuuse, poortere deser stede (15), ende Jhanne Daneels, zyn wyf, by auctorisatie etc. maken machtich eerst elc den anderen ende voort ghesaemder handt Jacob vanden Coornehuuse, Symoen Grimminck, Gregooris Daneels, ghevende hemlieden ende elc huerer vulle macht ende last irrevocable etc. te ghane ende compareerne voor burchmeesters ende scepenen vander stede van Veurne ende allomme elders daer 't noodt werdt ende aldaer hemlieden constituanten wel ende wettelick t'ontutene ende ontervene vander gherechte heltscheede van eenen huuse metten toebehoorten, ghestaen ende gheleghen binnen der voors. stede van Veurne inde Ooststrate, ande zuudzyde van diere, daer laetst voor teekene uut stack Den gouden appele, ende in twelcke jeghenwoordich wonachtich es eenen Jan Claey, de themmerman, ende van welcken huuse de andere ende wederheltschede angaet ende toebehoort den voorn. Jacob vanden Cornehuuse, zynen broedere, ende es hemlieden tsamen toecommen ende ghesuccedeert byden overlydene van wylen Jaquemine Laroens, huerlieder oude moeye was ten tyden als zou leifde, belast 't voors. huus in 't gheheele met 57 s. par. of daeromtrent, jaerlicx daeruute ghaende, ende inde voorgaende heltscheede van huuse metten toebehoorten met zynen advenante vander voorscreven lasten wel ende wettelick te zien ende laten ervene den voorn. Jan Claey, als coopere, oft yemend anders by hem daertoe te nomene, ende t'zynen behouve ende prouffyte te passeerne al zulcke lettren by ghifte etc. alsser etc., met alle etc., de penninghen daerof commende ende quytantie daerof te ghevene, behouden etc. ende voort meer generalic ende specialic etc. belovende, zonder wederoupen.

Actum den 26en in Novembre 1550, present: scepenen Dominicle ende Anchemant.

Register van procuratiën, opgemaakt voor schepenen van Brugge, over de jaren 1550-1551, blz. 33 r.-v.

2.

1557, December 15. — Jacob vanden Coornhuuse wordt buitenpoorter en gaat zich te Brussel vestigen; hij kiest domicilie ten huize van zijn broeder Gillis vanden Coornhuuse bij het Westvleeschhuis.

Bruesele. — ... Jacop vanden Coorenhuuse, filius Claeis, poorter by huwelick an Marie,

van den Coornhuuse, in Le Beffroi, tom. II (1864-1865), blz. 1-8; [Ip.], Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la corporation de Saint Luc et Saint Eloi à Bruges, ibid., blz. 258-259.

⁽¹⁵⁾ Afkomstig van Veurne en poorter geworden te Brugge in 1545 naar luid van den volgenden post uit het Poorterboek over de jaren 1530-1588, blz. 33: « Gillis vanden Coorenhuuse, filius Clays, gheboren van Vuerne, bedeech poortere der stede van Brugghe den 30°n in Septembre 45 ende dede den behoorlicken eedt daertoe dienende ter presencie van d'heeren Jan Cortewille ende Maertin Lem, scepenen ». Op 8 Mei 1557 aanvaardde deze Gillis vanden Coornhuuse het officie van « contrebouchoudende vanden assysen vanden bieren » te Brugge. Vgl.: feriën van de thesauriers over de jaren 1556-1557, blz. 34 v. Blijkens een aanteekening van 5 Augustus 1564 was hij toentertijd twee en veertig jaar oud en dus in 1522 geboren. Vgl.: feriën van de thesauriers over de jaren 1557-1568, blz. 236 v.

filia Jacop Roose, ingheboren poortesse, hout zyn poorterscip ten huuse van Gillis vanden Coorenhuuse, wonende in *De Clyncke* by 't Westvleeschuus (16), ende bleef idem Gillis borghe voor 6 gr. sjaers van tzelfs Jacops non-residentie. Actum 15 Decembre 1557.

**Register van de buitenpoorters van Brugge over de jaren 1548-1569, blz. 61.

3.

1560, December 30. — Jacob de Grave en Anna Gormachtich, echtelieden, dragen aan Jacob vanden Coornhuuse bij wijze van verkoop den eigendom over van het huis «De gouden mouw», aan de oostzijde van de Riddersstraat, onder bepaling, dat zij het voornoemde huis tot Pinksteren 1561 eerstkomende zonder kosten en lasten zullen mogen gebruiken.

Vlamincpoorte, Sproncholf, 30 Decembre [1560]. — Jacob de Grave, de tavernier, ende Tannekin, Jan Gormachtich dochtere, zyn wyf, als erfachtighe ende proprietarissen zynde vanden huuse metten toebehoorten hiernaer verclaerst, alzo ons scepenen voors. dat bleeck by eene chaertere van ghiften, ghepasseert voor scepenen deser stede, wesende in daten vanden vierden daghe van Septembre XV° tzestich, ondergheteeckent by Adriaen de Voocht, ghezworen clercq etc., ons te desen ghetoocht, ende ghaven halm ende wettelicke ghifte Jacob vanden Coornhuuse, den schildere, present ende accepterende, ende dit ten goeden, juusten ende loyalen tytele van coope, by hemlieden respectivelic jeghens elcanderen ghedaen, van eenen huuse met datter toebehoort, staende ten voorhoofde binnen deser stede inde Rudderstraete, ande oostzyde van diere, jeghenwoordelick ghenaempt De goude mauwe, naesten den huuse wylen toebehoorende Cornelis van Houcke ende nu Alexander van Cuelene met ghemeenen muere ande zuudtzyde, an d'een zyde, ende den huuse toebehoorende meestre Pieter Pardo ande noordtzyde, an d'ander zyde, achterwaerts streckende 't voornoomde huus ter Gouder Mauwe met eender plaetse van lande met zynen vryen uutganck, uutecommende met eender poorte inde Bogaertstraete, ende voorts al in zulcker vormen ende manieren als 't voornoomde huus ende plaetse van lande ter date ende passerene van desen ghestaen ende gheleghen was ende dat byden voorn, comparanten ghebruuct ende ghepossesseert es gheweest, met thien scellinghen grooten elckes jaers grontrenten gaende uuten voorn. huuse midsgaders 't huus ande zuudtzyde daernessens staende, toebehoorende den voorn. Sanders van Cuelene, danof dit voorn, huus daer hiervooren ghifte of ghegheven es jaerlicx alleene 't last draghen moet, ende bovendien noch tsjaers belast ende verbonden in drie ende dertich scellinghen vier penninghen grooten tsjaers losrente den penninck 18°, die men jaerlicx ghelt Jan Tancre ten Damme metten zynen, ten zulcken termynen binnen den jaere als de lettren van constitutiën danof zynde dat ten vullen verclaersen ende uutwysen, c u m garant etc., behoudens taillable etc., met expresse conditiën dat de voorn. comparanten tzelve huus metten toebehoorten zullen mueghen bliven ghebruuckende, zonder eenighe huere, lasten van thiende penninck ende anders ofte eenighe renten te betalene tot Sinxen vichtienhondert eenentzestich eerstcommende.

In kennessen etc.

Register van Jan Pankoucke, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1560-1562, blz. 72 v.-73.

⁽¹⁶⁾ Te Brugge bestonden eertijds twee vleeschhallen: eene op de Simon Stevinplaats, het Westvleeschhuis, en eene op de Vischmarkt, het Oostvleeschhuis. Vgl.: C. Verschelde, Etude sur les noms des rues et des maisons de la ville de Bruges, in Annales de la Société

1560, December 30. — Jacob vanden Coornhuuse en zijn vrouw, Maria Roose, beloven aan Jacob de Grave of den houder van dezen brief de som van twee en veertig pond groot Vlaamsch in termijnen te zullen betalen voor den koop van het huis « De gouden mouw », gelegen in de Riddersstraat, en verbinden daarvoor het voorschreven perceel.

Idem scepenen, idem dach. - Jacob vanden Coornhuuse, den schildere, ende Maeyken Roose, zyn wyf, welcke comparanten wedden ende beloveden upden baerblicxsten van hemlieden beeden, een voor andere ende elck voor al, Jacob de Grave ofte den bringhere van desen de somme van tweenveertich ponden grooten Vlaemscher munten ofte de weerde daerovere in anderen payementen, commende ende spruutende de voors. penninghen over den coop vanden huuse metten toebehoorten hiernaer verclaerst, te gheldene ende te betalene de voorn, somme inder manieren naervolghende, te wetene: de somme van twaelf ponden grooten nu contant ende ghereet, voorts de somme van thien ponden grooten binnen eenen jaere naer de date van desen nu eerstcommende ende alzo voorts te gheldene ende te betalene t'elcken jaere daernaer eerstcommende ende volghende ghelycke somme van twaelf ponden grooten totter vulle betalinghe vander voorn. somme, verbyndende daerinne huerlieder persoonen ende goedinghen ter eerlicke executie ende by spetiale 't voorn. huus metten toebehoorten etc., omme by ghebreke van betalinghe vander voorn, somme inder manieren voorscreven ofte eenighe reste van diere tzelve huus te mueghen doen vercoopen metten uutgaene vander barnende keersse inde weesecamere deser stede, al of tzelve by decrete wettelick ofghewonnen ende ghedecreteert waere.

In kennessen.

Register van Jan Pankoucke, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1560-1562, blz. 73 r.-v.

5.

1560 (Sept. 2)-1561 (Sept. 2). — De stadsregeering van Brugge geeft een toelaag aan Jan de Smet en Jacob vanden Coornhuuse voor een conterfeitsel van de Oude Halke.

Jan de Smet (17) ende Jacques vanden Coorenhuuse, van dies hemlieden up huerlieder requeste toegheleyt es gheweest ter causen dat zylieden de Oude Halle ghecontrefaict hebben: 2 l. 6 s. 8 d. gr.

Stadsrekening van Brugge, over het dienstjaar 1560 (Sept. 2)-1561 (Sept. 2), blz. 96, nr. 4, rubriek: «Uutgheven van ghemeene zaken».

6.

1563, Maart 18. — Jacob vanden Coornhuuse doet zijn eed als voogd van de drie hier genoemde kinderen van Jacob Busscop en diens vrouw, Maria van Gavere, ter vervanging van wijlen Cornelis Haghe.

Jacob vanden Coornehuuse jura vit voochd in stede van Cornelis Haghe, over-

d'Emulation de Bruges, tom. XXVII (1875), blz. 375; A. Duclos, Bruges, histoire et souvenirs, blz. 494, 580-581 (Brugge, 1910).

⁽¹⁷⁾ Steenhouwer, die gewerkt heeft aan het praalgraf van Karel den Stoute in de Lieve-vrouwenkerk te Brugge. Vgl. J. Gailliard, Inscriptions funéraires et monumentales de la Flandre Occidentale, tom. I (arrondissement de Bruges), 2° partie (Bruges, église de Notre Dame), blz. 19-20 (Brugge, 1866).

leden, te vooren voochd met Alaert vander Straete van Jaques, Hans ende Cornelis, kyndren Jacop Busscop by Mayken van Gavere, u x o r . Actum 18^{en} Maerte 62, present: Desparz, overzienre, Weerde ende Graet, scepenen. — D e b e t zeekere.

Weeskamer van Brugge, aanteekenboek van eedsafleggingen door voogden, over de jaren 1558-1576, blz. 26 v., nr. 5.

7.

1564, Februari 7. — Jacob vanden Coornhuuse en zijn vrouw, Maria Roose, dragen aan Willem Lanchevele, bij wijze van verkoop, een gang over, gelegen achter hun huis « De gouden mouw » en uitkomende in de Boomgaardstraat.

Berghe, Nieuwenhove, 7 Sporcle 63. — Compareren Jacques vanden Coornehuuse ende Marie Roose, zyn wyf, als erfvachtich zynde vanden huuse, ghenaempt De gouden mauwe, met eenen ganc daertoe behoorende hiernaer verclaerst, blyckende per ghifte in daten 30 Decembre 1560, gheteekent: Pancoucke etc., dewelcke comparanten gheven ghifte Guilliame Lanchevele, present ende accepterende, ten tytele van loyalen coope, van eenen ganc ligghende achter de platse vanden huuse vande voors, comparanten, ghenaempt De goude mauwe, voorhoofdende inde Rudderstrate, neffens der erve vanden huuse vanden voors. Guilliame, voorhoofdende inde Bogaertstrate, de voors. ganc beghinnende vanden uutcante vanden muere staende thenden der erve vanden voorn. Guilliame, streckende oostwaerts neffens der erve ende onder 't huus van denzelven Guilliame, uutcommende met eender poorte inde Bogaertstrate, in zulcker voormen ende manieren als dezelve ganc gheleghen es, belast metten huuse vanden voors. Jacques, ghenaempt De goude mauwe, voorhoofdende inde Rudderstrate, in 10 s. gr. tsjaers grondrente ende 2 l. 3 s. 4 d. gr. tsjaers losrente, danof 't huus vanden voors. Jacques alleene 't last draghen zal ende den voornoomden ganc danof ten eeuweghen daghen quyten, costeloos ende schadeloos, c u m garant.

Register van Cornelis de Ruddere, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1563-1565, blz. 127.

8.

1565, Augustus 6. — Jacob vanden Coornhuuse en zijn vrouw, Maria Roose, dragen aan Joost de Valcke den eigendom over van het huis «De gouden mouw», gelegen aan de oostzijde van de Riddersstraat.

Nieuwenhuuse, Graet, 6en Ougst [15]65. — Jacob vanden Coornehuuse, den schildere, ende Mayken, filia Jacop Roose, zyn wyf, als erfachteghe ende proprietarissen zynde vanden huuse metten toebehoorten hiernaer verclaerst, alzo ons scepenen voorseit dat bleeck by eene lettere van ghifte in daten vanden dertichsten daghe van Decembre xve tzestich, ondergheteeckent by Jan Panckoucke, ghezwooren clercq etc., ende ghaven halm ende wettelicke ghifte Joos Rogiers zuene de Valcke, present ende accepterende, ende dat ten tytele etc., van eenen huuse met datter toebehoort, staende ten voorhoofde binnen deser stede inde Rudderstrate, ande oostzyde van diere, jeghenwoordelick ghenaempt De goude mauwe, naesten den huuse wylen toebehoorende Cornelis van Houcke ende nu Alexandere van Cuelene met ghemeenen muere ande zuudtzyde an d'een zyde ende den huuse toebehoorende meestre Pieter Pardo ande noordtzyde an d'andere zyde, achterwaerts streckende 't voorn. huus ter Goude Mauwe met eender plaetse van lande totten huuse ende erfve van Guillaume Lanchevele ende Melchior Mortier, ende voorts

al in zulcker vormen ende manieren als 't voorn. huus ende plaetse van lande ter date ende passerene van desen ghestaen ende gheleghen was, met thien scellinghen grooten tsjaers grontrente, gaende uuten voorn. huuse midsgaders 't huus ande zuudtzyde daerneffens staende, toebehoorende den voornoomden Sanders van Cuelene, daerof dit voorn. huus daer liiervooren ghifte of ghegheven es jaerlicx alleene 't last draghen moet, danof men ghelt de weduwe van Jan de Vendeul 5 s. gr., den disch van Onser-Vrauwekercke in Brugghe 2 s. 4 d. gr., Pietre Pollet te Ghendt 22 gr. ende de reste en wist men ter date van desen niet te nomene wien, noch wanneer men die ghalt, ende bovendien noch tsjaers belast ende verbonden in 32 s. 4 d. gr. tsjaers losrente den penninck achthiene, die men jaerlicx ghelt Jan Tancre ten Damme metten zynen, ten zulcken termyne binnen den jaere als de lettren van constitutiën danof zynde dat ten vullen verclaersen ende uutwysen, c u m. garant etc., behoudens tailliaeble etc.

In kennessen.

Register van Jan Digne, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1564-1565, blz. 462-463.

9.

1565, Augustus 6. — Joost de Valcke belooft onder verband van het door hem gekochte perceel aan Jacob vanden Coornhuuse de som van vijftig pond groot Vlaamsch in termijnen te zullen voldoen voor den koop van het in den vorigen brief vermelde huis.

Idem scepenen, idem dach. — Idem Joos Rogiers zuene de Valcke, weduware, dewelcke voorn, comparant wedde ende belovede over hem ende zyne naercommers Jacob vanden Coornhuuse, present ende accepterende, over hem ende zyne naercommers, de somme van vichtich ponden grooten Vlaemscher munten, commende ende spruutende de voorn. penninghen ter causen ende over den coop vanden huuse metten toebehoorten hiernaer verclaerst, te gheldene ende te betaelene de voorn. penninghen, te wetene: twintich ponden grooten contant ende ghereet, die ten passerene van desen betaelt zyn, voorts de somme van thien ponden grooten binnen eenen jaere naer de date van desen nu eerstcommende, voorts ghelycke thien ponden grooten binnen eenen jaere daernaer eerstcommende ende de restende thien ponden grooten over de vulle betalinghe vande voorn, somme binnen eenen anderen jaere daernaer eerstcommende ende volghende, up eerlicke executie ende by speciale verbonden ende ypothequerden de voorn. comparanten [sic] daerinne 't voorn. parcheel etc., omme by ghebreke van betalinghe vande voorn, somme inder manieren voorscreven ofte eeneghe reste van diere 't voorn, parcheel c um per tinen tiis te mueghen doen vercoopen inde weesecamere deser stede, alsof tzelve by decrete wettelick ofghewonnen ende ghedecreteert waere.

In kennessen.

Register van Jan Digne, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1564-1565, blz. 463.

10.

1566, Januari 29. — Ferdinand Alaert, kleermaker, en diens vrouw, Fransine Strubolle, dragen aan Hiëronymus Morinval, ten behoeve van Jacob Lievens, al het recht over dat zij hebben op een vordering van oorspronkelijk vijf en twintig pond groot en reeds vroeger afgelost tot zeventien pond groot, verzekerd op het huis van de echtelieden

Jacob vanden Coornhuuse en Maria Roose in de Korte Waalschestraat en nader omschreven in den doorstoken brief d.d. 31 Juli 1565.

Heede, Bussche, 29 Lauwe 1565. — Ferdinande Alaert, den sceppere, ende Fransyne Strubolle, zyn wyf, welcke comparanten droughen up, cedeerden, transporteerden ende ghaven in handen, over hemlieden ende over huerlieder naercommers, Jheronimus Morinvael, present ende accepterende, ten behouve ende profyte van Jacob Lievens ende zynen naercommers, t'zynen vryen eyghendomme ende over zyn vry, proper ende eyghen goet, al dezelve macht, recht, cause ende actie die zy hadden, heesschen ofte pretendeeren zouden mueghen t'hebbene an deze jeghenwoordighe chaertere van weddinghe ende ypotheque, sprekende tzelfs Ferdinanden's profyte ende ten laste van Jacob vanden Coornhuuse ende Marie Rooze, zyn wyf, mentie makende vander somme van 25 l. gr., danof men noch resteerde 17 l. gr., staende te betalene 6 l. gr. Sint-Gillisdaghe 1566 eerstcommende ende voorts telcken jaere daernaer 5 l. gr., daerinne verbonden staet een huus metten toebehoorten staende ande zuudtzyde vande Corte Walschestrate (18), ende voorts an al tghuendt dies dezelve lettre van weddinghe, wesende in daten vanden laetsten daghe van Hoymaent 1565, ondergheteeckent: A. de Voocht, breedere verclaerst, mentie maect ende inhoudt, duer dewelcke etc., c u m garant etc., belovende bovendien de voorn, comparanten een voor andere ende elck voor al in ghevalle den voorn. Jacob ende zyn wyf ofte de voorn, ypotheque insouffisant bevonden wierde, zelve de voorn. schult ofte reste van diere te vuldoene ende betalene, onder de obligatie van huerlieder persoonen ende goedinghen, present ende toecommende, dezelve stellende ter eerlicke ende reële executie, al zonder fraude.

In kennessen etc.

Register van Jan Pankoucke, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1565-1566, blz. 103 v.

11.

1566, September 24. — Jacob vanden Coornhuuse en zijn vrouw, Maria Roose, dragen over aan Vincent vander Bure, ten behoeve van Jacob Lievens, al het recht dat zij hebben op een vordering van oorspronkelijk vijftig pond groot en reeds afgelost tot twintig pond groot ten laste van Joost de Valcke, in den doorstoken brief d.d. 6 Augustus 1565 nader vermeld.

Despars, Lucas, den 24° Septembre 1566. — Jacob vanden Coornehuuse ende Maeyken Roose, zyn wyf, welcke comparanten draghen up etc. Vincent vander Bure, present ende accepterende, ten behouve ende profyte van Jacob Lievens, al dezelve macht, recht, cause ende actie dye zy hadden an deze jeghenwoordighe chaertere van weddinghe ende ypotheque, sprekende ten profyte vanden voorn. comparant ende ten laste van Joos de Valcke, mentionerende vander somme van 50 l. gr., danof men noch resteert 20 l. gr., staende te betaelene by 10 l. gr. telcken 6° daghe van Ougst eerstcommende, ende voort an al tguendt die dezelve letteren van weddinghe, wesende in daten vanden 6° van Ougst 1565, ondergheteeckent: J. Dingne, breedere verclaerst, mentie maect ende inhoudt, duer dewelcke etc., c u m garant etc.

⁽¹⁸⁾ Het oostelijk gedeelte van de Waalschestraat, gelegen tusschen de Witteledertouwersstraat en de Frerenfonteinstraat, heette vroeger Korte Waalschestraat. Vgl. L. Gilliodts, Les registres des « Zestendeelen » ou le cadastre de la ville de Bruges de l'année 1580, in Annales de la Société d'Emulation de Bruges, tom. XLIII (1893), blz. 107-113.

In kennessen.

Register van Jan Pankoucke, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1566-1568, blz. 13 v.

12.

1567, Augustus 25. — Jacquemine, echtgenoote van Cornelis Vermeere, laat door het stedelijk gerecht beslag leggen op het geld dat Jacob vanden Coornhuuse schuldig is aan Philips de la Fosse voor den koop van een huis in de Korte Waalschestraat, om daaraan de som van dertig schellingen tien deniers groot te verhalen, als rest van een bedrag van twee pond vier schellingen twee deniers groot, waarin de laatstgenoemde Philips door schepenen was veroordeeld geworden ten behoeve van den bovengemelden Cornelis.

Nieuwenhove, Wadimont, 25 Ougst [1567]. — Dat wy waeren als scepenen inde Corte Walschestrate voor 't huus daer Jacques vanden Coornehuuse te dien tyden inne wuende, aldaer Jaquemyne, 't wyf van Cornelis Vermeere, ende over denzelven Cornelis, wettelick dede arresteren metten heere ende metter wet al sulcke somme van penninghen als de voors. Jacques schuldich was ofte noch zoude moghen worden Phelips de la Fosse van coope vanden voors. huuse ofte anderssins, in minderinghe ende om daeran te verhalen de som van 30 s. 10 d. grooten, reste van 2 l. 4 s. 2 d. gr., daerinne de voors. Phelips jeghens den voornoomden Cornelis Vermeere by scepenen zittende naer noene ten berechte van partiën ghecondempneert staet te namptieren, metten costen daeran clevende, behouden allen rechten (19).

Register van Cornelis de Ruddere, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1565-1567. blz. 400.

13.

1568, Maart 4. — Jacob vanden Coornhuuse en Maria Roose, echtelieden, ter eener zijde, en jonkheer Karel van Boneem, als beheerder der goederen van zijne natuurlijke dochter, Barbara, ter andere zijde, erkennen onder de hier ingelaschte voorwaarden onderling te zijn overeengekomen over zekere wijzigingen aan hunne belendende perceelen.

Sproncholf, Reyffins, 4en Maerte [15]67. — Jacop vanden Coornehuuse ende Maykin, de dochtere van Jacop Rooze, zyn wyf, als erfachtich ende proprietarissen zynde vanden parcheele van huuse met zynen toebehoorten, staende ten voorhoofde inde Corte Walschestrate, ande zuudtzyde vander strate, naesten den huuse ende erfve wylen toebehoorende Heindrick vander Ghuuste ende nu Barble, de natuerlicke dochtere van joncheer Chaerles van Boneem, met zynen vryen muere ande oostzyde an d'een zyde, alzo ons scepenen voors. etc. by eender lettre van ghifte, in daten vanden laetsten Hoymaent 65, onderteeckent by Adriaen de Voocht, ghezworen clercq etc., ter eender zyde, ende voort de voorn. joncheer Chaerles van Boneem, als vadere ende 't gouvernement hebbende van dezelve Barble, ter andere zyde, dewelcke voorn. comparanten ende elc

⁽¹⁹⁾ Met betrekking tot onderhavig arrest vindt men ook de volgende aanteekening in het register van Cornelis de Ruddere, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1567-1569, op blz. 71: « Ghedinghet poorters den 19en ende 20en in Novembre 1567. — ... Per Cornelis vander Meere 't arreest up 10 d., in handen van Jacques vanden Coornehuuse, pertinet Phelips de la Fosse, voor 30 s. 10 d. gr. ».

zonderlinghe kenden ende leden ende by desen kennen ende lyden met elcanderen overcommen ende veraccordeert te zyne inder manieren naervolghende.

Ende eerst dat de vryen muer vanden huuse vanden voorn. Jacop vanden Coornehuuse ende zyn wyf van vooren ter strate achterwaerts ende zuudwaerts streckende totten eersten achterhentghevele, commende tot ande cueckene van tzelve huerlieder huus, van nu voortanne ghemeene es ende blyven zal ten eeuweghen daghen metten huuse van dezelve Barble, ter oostzyde van huerlieder huuse staende upden houck vander Zwarteledertauwerstrate, omme in denzelven muer t'hanckeren ende wercken zoo men in ghemeene mueren ghecostumeert es van doene; dies wort de voorn. Chaerles ghehouden denzelven muer alsnu behoirlick te doen reparerene van alle noodtzakelicke reparatie die daeranne behouft t'zynen eyghen coste, met conditiën dezelve muer alsnu behoirlick gherepareert zynde, dat zulcke reparatie als naermals daeran behouven zal ghedaen zal worden ten ghemeenen coste vande proprietarissen van beede dezelve huusen; voort de voorn. Chaerles wort oock ghehouden tusschen dezelve 2 huusen te doen legghene eene looden gote, daerby 't watere vallende vande 2 daken van dezelve huusen gheleet zal worden ten eeuweghen daghen, nemaer de proprieteyt van dezelve gote zal blyven ten huuse vande voorn. Barble; voort de voorn. Jacop ende zyn wyf blyven houdende huerlieder vrye lucht ter cause van huerlieder voors, huuse in 3 veinsters, danof de twee staen in 't groote huus ende d'andere boven huerlieder kueckene, met conditie dat de onderste veinstere ghenaut moet worden van noorden tot 't 3e ysere ende alzo blyven wyt 3 voeten ende 4 voeten en half hooghe, met een behoirlicke barbocaen daerondere, ende d'ander veinstere daerboven moet toeghematst worden van onder uppewaerts tot 't glas alsnu daerin staende, blyvende dezelve veinstere wyt ende hooghe 3 voeten ende 't 3° veinsterken boven de cueckene moet wyt blyven onderhalfven voet ende drie voeten hooghe, dies moeten dezelve drie veinsters vast verysert ende verglaerst blyven ende dezelve Jacop ende zyn wyf, noch huerlieder naercommers en vermoghen nemmermeer noch te gheenen daghen andere ofte breeder lucht te nemen ter ersvewaerts vanden huuse vande voors. Barble zo in zyden, daken noch in ghevels anders dan de voors, drie veinsters; ende voort de voorn. Jacop ende zyn wyf worden ghehouden te weeren ende beleeden den waterloop van huerlieder huuse, daeruut 't watere hier te vooren altyts ghecommen heeft inde plaetse vanden huuse van dezelve Barble ende alzo ghesuweert tusschen beede dezelve huusen ter voorscreven (20) uute ende tzelve water alzo te leeden binnen huerlieder huuse zo zy in rade worden, ten fyne dat tzelve niet meer inde voorn. plaetse en coempt. Ende dit al voor de somme van 2 l. gr., die de voorn. Jacop ende zyn wyf daervooren vanden voorn. Chaerles kennen ontfaen t'hebben ende hiermede es te nieuten 't proces dat de voorn, comparanten voor deelmannen deser stede ghehadt hebben ende es te weten 2 eens.

In kennessen.

Register van Jan Digne, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1567-1568, blz. 287-289.

14.

1568, September 13. — Jacob vanden Coornhuuse en zijn vrouw, Maria Roose, dragen aan Joris de Hondt den eigendom over van een huis aan de zuidzijde van de Korte Waalschestraat, met de rechten en de verplichtingen omschreven in den brief van 4 Maart 1568.

⁽²⁰⁾ Hierna schijnt iets te ontbreken.

Nieuwenhove, Yman, 13 Septembre [15]68. — Jacop vande Coornehuuse ende Mayken, de dochtere van Jacop Roose, zyn wyf, als erfachtich ende proprietarissen zynde vanden parcheele van huuse met datter toebehoort hiernaer verclaerst, alzo ons scepenen voorseyt dat bleeck ende kennelick ghemaect was by eender lettre van ghifte, in daten vanden laetsten dach van Hoymaent 1565, onderteeckent : A. de Voocht, ende ghaven halm ende wettelicke ghifte Jooris de Hondt, present ende accepterende, over hem ende zyne naercommers, ende dat ten goeden, juusten etc., van eenen huuse met datter toebehoort, staende ten voorhoofde inde Corte Walschestrate ande zuudtzyde vander voors. strate, naesten den huuse ende erfve, wylen toebehoorende Heindrick vander Vuust ende nu Barble, de natuerlicke dochtere van Chaerles van Boneem, met zulcke conditiën, vryheden, ghemeentuch ende bespreken als inhoudende es zeker lettre van contracte in daten vanden 4en Maerte 1567, onderteeckent: J. Dingne, breeder ende te vullen verclaerst, twelcke contract ten dien upziene denzelven Jooris in handen ghegheven es, al ande oostzyde, an d'een zyde, ende den huuse toebehoorende Pieter Beildeman, met eenen ghemeenen muere ende looden gote ande westzyde, an d'ander zyde, achterwaerts streckende dit voors, huus met eender ghecalciede plaetsken van lande ende aysemente ande oostzyde van tzelve plaetsken, voort met eender cueckene, ghemeene bornepit ende wylen bevrydinghe van [een] glende, daer nu by Pieter Beildeman een muer ende achtercuecken ghemaect es, zulcx als ter date van desen stont, ende voorts noch achterwaerts ende zuudtwaerts met eender plaetse van lande ende vryen muere totten lande wylen toebehoorende Jacop van Volden; nopende den waterloop in d'oude ghifte verclaerst zo en es alsnu danof gheen mentie te maken, midts dat die alsnu ghestopt es ende aldaer niet meer en loopt, als byden voors. Pieter Beildeman, daert 't glendt stont daeronder den waterloop suweerde, eenen muer ende achtercuecken ghemaect zynde zo voorseit es; met 41 s. par. tsjaers gaende uuten voorn. huuse daer hiervooren ghifte of ghegheven es met datter toebehoort ten rechten landtcheynse, voorts noch belast met 2 l. gr. tsjaers losrente den penninck 18º in twee briefven, die men ghelt naer 't verclaers vande lettren danof zynde, ende noch belast met 25 l. gr. loopende scult, die men ghelt Maerten van Oudtvelde by 5 l. gr. tsjaers, danof 't eerste payement vallen zal te Maerte eerstcommende, danof den acceptant den comparanten beloofde te guyten ende indempneren costeloos ende scadeloos, c u m garandt, behoudens tailliable.

In kennessen.

Register van Jan Digne, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1568-1570, blz. 10-11.

15.

1568, September 13. — Joris de Hondt en Fransine de Nayere, echtelieden, beloven aan Jacob vanden Coornhuuse de som van twintig pond groot in twee jaarlijksche termijnen te zullen betalen, als rest eener hoofdsom van dertig pond groot, voor den koop van een huis in de Korte Waalschestraat, en verbinden daarvoor het gekochte perceel.

Idem scepenen, idem dach. — Idem Jooris de Hondt ende Fransyne, filia Jooris de Nayere, zyn wyf, dewelcke voorn. comparanten wedden ende beloofden, over hemlieden ende huerlieder naercommers, een voor andere ende ele voor al, upden baerblieksten van hemlieden beeden, Jacop vande Coornehuuse, present ende accepterende, over hem ende zyne naercommers, de somme van 20 l. gr. als reste van 30 l. gr., commende ende spruutende de voorn. penninghen ter cause ende over den coop vanden voors. parcheele, te ghelden ende betalen de voorn. penninghen, te weten: 10 l. gr. binnen eenen jaere naer

de date van desen eerstcommende ende de restende 10 l. gr. binnen eenen andren jaere daernaer eerstvolghende ende in meerder verzekerthede ende bewaerenesse van dies voorseyt es zo verbonden ende ypotecquierden de voorn. comparanten daerinne tzelve parcheel, omme by ghebreke van betalinghe vande voorn. somme ofte reste van diere tzelve ghebreck daeran te moghen verhalen ende recouvereren by vercoopinghe met halleghebode ende keersbarninghe inde weesecamere deser stede, al ghelyck ende inder manieren of tzelve parcheel daervooren wettelick ofghewonnen ende ghedecreteert waeren, al zonder fraulde.

In kennessen.

Register van Jan Digne, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1568-1570, blz. 11-12.

16.

1571, Mei 5. — Jacob vanden Coornhuuse en zijn vrouw, Maria Roose, verkoopen aan Adriaan Blondeel een lijfrente van twee pond groot 's jaars, te voldoen in vier termijnen van tien schellingen groot en gevestigd op hun huis aan de zuidzijde van de Langestraat.

Den 5^{on} in Meye 71, present : Nieuwenhove, Heede. — Jacop vanden Corenhuuse, dea schildere, ende Marie Roose, zyn wyf, dewelcke comparanten wedden ende beloofden een voor anderen ende elc voor al Adriaen Blondeel, filius Adriaens, present ende accepterende, jaerlick te betalen de somme van twee ponden grooten, zo langhe dezelve Adriaen leven zal, ende dat in vier payementen binden jare, te wetene: thien scellinghen grooten den vyfsten dach van Ougst eerstcommende ende voort telcken drie maenden daervolghende 10 s. gr., verbyndende daerin huerlieder persoonen ende goedinghen, present ende toecommende, up eerlicke executie ofte emmers totter aflossinghe van diere; dewelcke 2 l. gr. tsjaers lyfrente dezelve comparanten aflossen zullen moghen t'allen tyden als 't hemlieden ofte huerlieder naercommers goedyncken zal, mids uplegghende ende betalende voor elcken pennync acht ghelycke pennynghen, met zulcken ghelde als ter date vander aflossinghe cours ende ghanc hebben zoude volghende der evaluwacie ofte der permissie ende dat t'eender reyse. Ende in breeder verzekerthede vander voorn. betalinghe van dezelve 2 l. gr. 's jaers lyfrenten zo verbonden de voorn. comparanten daerinne een huerlieder huus met zynen toebehoorten, staende binder stede van Brugghe inde Langhestrate, ande zuudzyde van diere, naest den huuse wylen toebehoorende Adriaen de Hondt ende nu Matheeus de Duvele, met ghemeenen muere ende loodin ghote alzo verre als dezelve huusinghen jeghens elcanderen strecten ande oostzyde, an d'een zyde, ende den huuse, wylen toebehoorende de weduwe ende hoirs van Pieter Sperreware ende nu Michiel Sperware, met zynen vrien muere ande westzyde, an d'andere zyde, achterwaerts streckende met eene ghecalcide platse van lande ende een ghecalciden ghanghe ande westzyde van dezelve platse ende eenen aysementhuuse daer thenden, ten desen huuse ende ten huuse ter westzyde ghemeene toebehoorende, commende totten waterloope der voorn. stede, ende voorts in al zulcker voormen ende manieren als tzelve parcheel ter date van desen ghestaen ende gheleghen was, jaerlicx in 't gheheele belast midsgaders 't huus ter westzyde ende een eester daerachter ligghende, utecommende upden Bilck, eerst met 11 s. gr. 's jaers leenrenten, voort tsamen belast met 3 l. gr. 's jaers losrenten den pennync 18e, van welcke leenrente dit voorn. huus gheen last draghen en zal, nemaer vande voorn. 3 l. gr. 's jaers de 30 s. gr., altyts in elcanderen verbonden blivende in diveersche partien, daerof dit parcheel jaerlicx betalen zal de 20 s. gr. Anthuenis Bultync ende 10 s. gr. Jan Robyn ende boven desen

dit parcheel alleene verbonden in vichtich ponden grooten loopende schult, als reste vanden coop van denzelven parcheele, die te betalen staen an Jan Lory by 8 l. gr. 's jaers telcken 23 in Novembre, omme by ghebreke van betalinghe vander voorn. 2 l. gr. 's jaers lyfrente tzelve ghebrec daeran te moghen verhalen by vercoopinghe van diere, al of tzelve parcheel wettelicken afghewonnen ware.

Register van Adriaan de Momengy, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1568-1574, blz. 362-363.

17.

1572, Mei 6. — Post uit de rekening der parochiekerk van Onze-lieve-Vrouw te Damme betreffende een eerste betaling aan Jacob vanden Coornhuuse voor de vervaardiging van een altaarstuk.

Rekening over het dienstjaar 1571, Juni 24 - 1572, Juni 24.

(Blz. 24, nr. 2) Betaelt Jacques vanden Coornhuuse over 't 1º payement van 't maken vanden nyeuwen outaertafele, per ordonnantie den 6en in Meye 72: 10 l. gr.

Brugge, rijksarchief, fonds van 't Brugsche Vrije, nr. 11939, rekeningen van de parochiekerk van Onze-lieve-Vrouw te Damme, over de jaren 1555-1594.

18.

1574, Februari 20. — Op verzoek van Pauwels de Laval verklaren Thomas van Belle, oud acht en veertig jaar, en Jacob vanden Coornhuuse, oud vier en veertig jaar, ten overstaan van schepenen, dat Jan de Laval, zoon van Pauwels voornoemd en vroeger leerknaap van den voorschreven Jacob vanden Coornhuuse, van goed zedelijk gedrag is.

Tot verzoucke van Pauwels de Levael over Jan de Levael, zynen zuene, compareren in persoone Thomas van Belle, oud 48 jaeren, ende Jaecques vanden Coornhuuse, oud 44 jaeren, beede inwonende poorters deser stede, dewelcke verclaersen by solemnelen eede waerachtich te zyne, dat zylieden den voorn. Jan de Levael zeere wel kennen ende vele jaeren herwaerts zeere wel ghekent hebbende, wesende joncman van 24 jaeren of daerontrent, schildere van zynen style, de zuene van Pauwels de Levael, inwonende poorter deser voorn. stede, ende wel te wetene dat hy hem alhier altyts ghehadt ende ghedreghen heeft als een joncman met eeren, van goeden levene ende conversatie ende als een goet joncman van Onser Moedere de Helighe Roomssche Kercke, allegierende bovendien de voorn. Jaecques vanden Coornhuuse voor breeder cause van scientie, dat de voorn. Jan de Vael [sic] met hem deposant, als ooc schilder zynde, zyn voorn. ambocht den tyt van vyf jaeren lanck gheleert heeft ende t'zynen huuse ghewoont, als waerby zyne depositie hem te bet kennelick was, soo ooc etc.

Ghepasseert present: Berghe, Moyaert, schepenen, den 20 Sporcle 1573.

Civiele sententiën door schepenen van Brugge gewezen, over de jaren 1573-1574, (losse stukken) nr. 148, minuut.

Op de keerzijde van onderhavig stuk komt soortgelijk attest voor in een ietwat afwijkende Latijnsche redactie:

Universis et singulis presentes literas visuris aut audituris burgimagistri, scabini et consilium civitatis Brugensis in comitatu Flandrie salutem.

Cum ratio dictet atque equitas postulet quemlibet testari res veras presertim rogatum, idcirco nos rogatu Pauli de Levael nomine Joannis de Levael, filii sui, civis nostri, notum facimus et attestamur quod hodie data presentium literarum coram nobis steterunt et comparuerunt Thomas van Belle, annos natus quadraginta septem (21) et Jacobus vanden Coornhuuse, annos natus quadraginta quatuor, cives hujus dicte civitatis, qui comparantes prestito ad infrascripta solemni jurejurando affirmarunt ac attestati sunt dictum Joannem de Levael, pictorem, etiam annos natum viginti quatuor, sibi deponentibus bene notum esse et multis annis fuisse ac se bene scire quod semper hic sese gesserit ut honestum et probum adolescentem, boni nominis, fame et conversationis, necnon ut pium Sanctae Matris nostrae Ecclesie filium decuit, allegans preterea dictus Jacobus vanden Coornhuuse pro scientie sue causa quod dictus Joannes de Levael quinquennio sibi deponenti cohabitaverit ad discendum artem pictoriam, affirmantes supradicta omnia pro rei veritate, prout etiam de his constat per literas testimoniales magistri Francisci vanden Hove, pastoris prime portionis ecclesie collegiate Dive Virginis hujus dicte civitatis, his presentibus transfixas. In quarum etc.

19.

1575, October 4. — Jacob vanden Coornhuuse en zijn vrouw, Maria Roose, vestigen ten behoeve van Frans Schelhavere een eeuwige rente van tien schellingen groot 's jaars, losbaar tegen den penning 16, op hun huis aan de zuidzijde van de Langestraat.

Sayon, Cloribus, 4 [Octobre 1575]. — Jacop vanden Cornhuuse ende joncyrauwe Marie, Jacop Roozens dochter, zyn wyf, als erfyachtich ende propritarissen zynde vanden parcheele van huuse met datter toebehoordt hiernaer verclaerst, ut patet per ghifte bezeghelt etc., in daten vanden 23en in Novembre 1570, gheteeckent by A. de Momengy, wylen clercq etc., ende bezetteden over hemlieden ende over huerlieder naercommers Frans Schelhavere, present ende accepterende, ende zynen naercommers, up een huus met zynen toebehoorten, staende binnen der voorn, stede inde Langhestrate, ande zuudtzyde van diere, naesten den huuse wylen toebehoorende Adriaen Dhondt ende nu Mattheeus de Duyele, met ghemeenen muere ende loodin ghote alzo yerre als dezelve huusen jeghens elcandren strecken ande oostzyde, an d'een zyde, ende den huuse, wylen toebehoorende de weduwe ende hoirs van Pieter Sperrewerre ende nu Michiel Sperrewerre, met zynen vryen muere ande westzyde, an d'ander zyde, achterwaerts streckende met een ghecalsyde plaetse van lande ende een ghecalsyde ghanghe ande westzyde ende eenen aysementhuuse daer thenden, desen huuse ende den huuse ter westzyde ghemeene toebehoorende, commende totter waterloop der voorn, stede, ende voorts in zulcker vormen ende manieren als tzelve parcheel ter date van desen ghestaen ende gheleghen es, jaerlicx belast midsgaders 't huus ter westzyde ende een eerstre daerachteran ligghende, utecommende upden Bilck, eerst met 11 s. gr. tsjaers leenrente, voort tsamen belast met 3 l. gr. tsjaers, te lossen den pennync 18°, van welcke leenrente dit 't voorn. huus gheen last draghen en zal, nemaer vande voorn, drie ponden grooten tsjaers de dertich schellinghen grooten tsjaers, altyts in elcandren verbonden blivende in diverssche partyen, daerof dit parcheel jaerlicx betalen zal de 20 s. gr. Anthuenis Bultynct ende de thien schellenghen grooten Jan Robyn, zonder meer, hoewel d'een ghifte, te wetene van Jan Lory, verclaersde van noch 25 s. gr. tsjaers, de pennync 18°, gheldende de kinderen van Phelips Nemegher, ende dat dese huuse daerof betalen zoude de thien schellinghen grooten, was die ghelost ende ontlast, zoo 't dat bleeck byde lettren ghepasseirt danof

⁽²¹⁾ In de hierboven medegedeelde Vlaamsche redactie staat daarentegen «oud 48 jaeren».

zynde, alze van thien schellinghen grooten eeuwelicke renten elckes jaers boven de voors. lasten vooren daerute gaende of de waerde etc., te betalen telcken jare, te lossene den pennync 16°, met zulcken ghelde ende payemente als ter date vande oflossinghe, cours ende ganc hebben zal binden lande ende graefscheepe van Vlaendren, behouden der clausule van taillable.

Register van Bartholomeus Berot, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1574-1576. blz. 145 v.-146.

20.

1577, Januari 18. — Jacob vanden Coornhuuse en zijn vrouw, Maria Roose, dragen aan Victor Sanders bij wijze van verkoop den eigendom over van een huis, gelegen aan de zuidzijde van de Langestraat.

Wynckelman, Tortelboom, 18 Lauwe 77. — Compareirden Jacop vanden Coorenhuuse ende joncvrauwe Marie, filia Jacop Rooze, zyne huusvrauwe, als erfachtich ende proprietarissen zynde vanden parcheele van huuse hiernaer verclaerst, zoo ons scepenen voors, dat ten passeren van desen bleecq by eene chartre van ghifte, ghepasseert voor scepenen deser voorn, stede in daten vanden 23en daghe van Novembre 70, onderteeckent: Mommengy, ons ten desen ghetoocht, ghaven halm ende wettelicke ghifte Victor Sanders, present ende accepterende, ten goeden, juusten tytle van coope met elcandere ghedaen, van eenen huuse met zynen toebehoorten staende binder voorn, stede inde Langhestrate, ande zuutzyde van diere, naesten den huuse wylen toebehoorende Mattheeus de Dievele ende nu desen acceptant, met ghemeenen muere ende looden goete alzo verre als dezelve huusinghen jeghens elcandere strecken ande oostzyde, an d'heen zyde, ende den huuse, wylen toebehoorende de weduwe ende hoirs van Pieter Sperrewerre ende nu Michiel Sperrewerre, met zynen vrven muere ande westzyde, an d'ander zyde, achterwaerts streckende met een ghecalsyde platse van lande ende eenen ghecalsyden gange ande westzyde ende eenen aysementhuuse daer thenden, desen huuse ende den huuse ter westzyde ghemeene toebehoorende, commende totter waterloop der voorn, stede, ende voort al in zulcker vormen ende manieren als tzelve parcheel ter date van desen ghestaen ende gheleghen was, jaerlicx in 't gheheele belast midsgaders 't huus ter westzyde ende een eester daer achteran ligghende, utecommende upden Bilc, eerst met 11 s. gr. tsjaers leenrente, voorts tsamen belast met 3 l. gr. tsjaers losrente, te lossen den pennync 18°, van welcke leenrente dit voorn. huus gheen last draghen en zal, nemaer vande voorn. 3 l. gr. tsjaers de 30 s. gr., altyt in elcandere verbonden blyfvende in diversche partyen, danof dit parcheel jaerlicx betalen zal de 20 s. gr. an Anthuenis Bultync ende de 10 s. gr. Jan Robyn zonder meer ende voort noch dit huus alleen belast met 10 s. gr. losrenten den pennync 16° die men ghelt Fransois Schelhavere telcker Bamesse, c u m garant, behoudens tailliable.

In kennessen etc.

Register van Zeger Bisschop, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1569-1577, blz. 284 r.-v.

21.

1577, Januari 18. — Victor Sanders en zijn vrouw, Adriana Daelmans, beloven onder verband van het door hen gekochte perceel aan Jacob vanden Coornhuuse de som van

twee en veertig pond groot in termijnen te zullen betalen voor den koop van een huis aan de zuidzijde van de Langestraat.

Idem scepenen, idem dach. — Dezelve Victor Sanders ende Adrianekin Daelmans, zyn wyf, wedden ende beloofden upde baerblicxsten van hem beeden zonder divisie, Jacop vanden Coorenhuuse, present ende accepterende, de somme van 42 l. gr., procederende over den coop vanden voorscreven parcheele, die te ghelden ende te betalen, te wetene: 10 l. gr. ter naestcommende Ypermarct, die wezen zal inde Vasten nu ancommende, ende voort de resterende 32 l. gr. by 8 l. gr. telcken jaere naer de date van desen eerstcommende totter vulle betalinghe van dien, elck paiement zonderlynghe up eerlicke ende reële executie; ende tot breeder verzekerthede van dien hebben de comparanten by speciale daerinne verbonden 't voorn. parcheel omme by ghebreke etc., p e r halleghebot te moghen vercoopen metter keerse etc.

Register van Zeger Bisschop, klerk van de vierschaar van Brugge, over de jaren 1569-1577, blz. 284 v.

R. A. PARMENTIER.

(Wordt vervolgd.)



CHRONIQUE . KRONIEK

I. — ACADEMIE ROYALE D'ARCHEOLOGIE DE BELGIQUE. I. — KONINKL. BELGISCHE ACADEMIE VOOR OUDHEIDKUNDE.

EXERCICE 1939. — DIENSTJAAR 1939

DIRECTION - BESTUUR.

Président - Voorzitter: Vicomte Charles Terlinden. Vice-Président - Onder Voorzitter: Ch. Van den Borren.

Secrétaire - Secretaris: Paul Rolland. Trésorier - Schatbewaarder: Jos. de Beer.

Secrétaire-adjoint (Revue) - Adjunct-secretaris (Tijdschrist): J. LAVALLEYE.

Bibliothécaire-adjoint - Adjunct-bibliothecaris: Ad. Jansen.

CONSEIL D'ADMINISTRATION. — BEHEERRAAD.

Conseillers sortant en 1940 - Raadsleden uitgaande in 1940: A. VISART DE BOCARMÉ, HULIN DE LOO, Mgr. H. LAMY O. P., L. VAN PUYVELDE, PAUL ROLLAND.

Conseillers sortant en 1943 - Raadsleden uitgaande in 1943: L. Stroobant, Vicomte Ch. Terlinden, Paul Saintenoy, G. Hasse, G. Van Doorselaer, de Beer.

Conseiller sortant en 1946 - Raadsleden uitgaande in 1946: R. P. DE MOREAU S. J., Chan. R. Maere, Bautier, Ganshof, Van den Borren, Abbé Philippen.

MEMBRES EFFECTIFS. — WERKENDE LEDEN.

M M . . . HH... 1896 (1891)* Saintenoy, Paul, architecte, Bruxelles, rue de l'Arbre Bénit, 123. VAN DEN GHEYN, (Chan.), président du Cercle archéologique de Gand, Gand, rue du Miroir, 10. 1896 (1893) STROOBANT, L., directeur honoraire des Colonies agricoles de Wortel et Merxplas, Schaerbeek, rue de Waelhem, 32. 1903 (1890) VAN DOORSLAER, G., Malines, rue des Tanneurs, 34. 1908 (1906) HULIN DE Loo, G., professeur émérite à l'Université, Gand, place de l'Evêché, 3. 1912 (1906) CONINCKX, H., secrétaire du Cercle archéologique, Malines, rue du Ruisseau, 11. 1914 (1906) Jansen, O. P., (chan. J. E.), archiviste de la ville, Turnhout, rue du Ruisseau, 5. 1919 (1909) MAERE, (Chan. René), professeur à l'Université, Louvain, rue des Récollets, 29. 1919 (1904) VISART DE BOCARMÉ, ALBERT, membre suppléant du Conseil héraldique, Bruges, rue St. Jean, 18. 1920 (1919) HASSE, GEORGES, professeur à l'Université coloniale, Berchem-Anvers, avenue 1922 (1910) Cardinal Mercier, 42.

^(*) La première date est celle de l'élection comme membre effectif. La date entre parenthèses est celle de la nomination comme membre correspondant régnicole.

De eerste datum verwijst naar de kiezing tot werkend lid; de tweede (tusschen haakjes) verwijst naar de benoeming tot in het land gevestigd briefwisselend lid.

CAPART, JEAN, conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire,		
Woluwe-Bruxelles, avenue R. Van den Driessche, 4.	1925 (191	12)
ROLLAND, PAUL, conservateur-adjoint des Archives de l'Etat à Anvers, Ber-		
chem-Anvers, rue St. Hubert, 67.	1925 (192	22)
LAURENT, MARCEL, professeur à l'Université de Liége, Woluwe-Bruxelles, avenue		
Parmentier, 40.	1926 (191	14)
Terlinden, (Vicomte), Ch., professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, rue		
du Prince Royal, 85.	1926 (192	21)
LAMY, (Mgr. HUGHES), abbé de ND. de Bonne-Espérance, postulateur général		
et définiteur de l'Ordre de Prémontré, Yvoir, Institut de ND. de		
Lourdes.	1926 (193	14)
VAN PUYVELDE, LEO, conservateur en chef des Musées royaux des Beaux-Arts		
de Belgique, Bruxelles, avenue Molière, 184.	1928 (192	23)
Bautier, Pierre, conservateur honoraire aux Musées royaux des Beaux-Arts		
de Belgique, Bruxelles, avenue Louise, 577.	1928 (191	14)
Philippen, (abbé Louis), archiviste de la Commission d'Assistance publique,		
Anvers, rue Rouge, 14.	1928 (191	14)
MICHEL, ED., attaché au Musée du Louvre, professeur à l'Université de		
Bruxelles, Bruxelles, rue de Livourne, 49.	1928 (192	25)
VAN DEN BORREN, CH., bibliothécaire du Conservatoire royal de Musique,		
Uccle-Bruxelles, rue Stanley, 55.	1928 (192	20)
GESSLER, JEAN, professeur à l'Université, Louvain, boulevard L. Schruers, 31.	1930 (193	21)
Ganshof, F. L., professeur à l'Université de Gand, Bruxelles, rue Jacques		
Jordaens, 12.	1931 (192	28)
DE MOREAU, S. J. (R. P. Ed.), professeur au Collège théologique et philosophi-		
que de la Compagnie de Jésus, Louvain, rue des Récollets, 11.	1932 (193	26)
VERHAEGEN, (Baron) PIERRE, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes, Gand,		
Vieux quai au Bois, 60.	1932 (19	14)
LEFÈVRE, O. P., (chan. Pl.), archiviste aux Archives générales du Royaume,		
Bruxelles, Montagne de la Cour, 27.	1932 (193	25)
VAN DE WALLE, BAUDOUIN, professeur à l'Université de Liége, Bruxelles, rue		
Belliard, 187.	1932 (193	26)
DE BEER, Jos., conservateur du Musée du Sterckshof, Deurne-Anvers, Hooft-		
vunderlei, 160.	1933 (193	31)
Vannérus, Jules, conservateur honoraire des Archives de l'Etat, Bruxelles,		
Avenue Ernestine, 3.	1934 (19	28)
DE BORCHGRAVE D'ALTENA, (Comte), Jos., attaché aux Musées royaux d'Art et		
d'Histoire, Bruxelles, rue d'Arlon, 90.	1935 (19	27)
PEETERS S. J., (le R. P. FERD.), Institut St. Ignace, Anvers, rue du Prince, 13.	1935 (19	28)
DE SCHAETZEN, (Chev.), MARCEL, Bruxelles, rue Royale, 87.	1935 (19	25)
LAVALLEYE, JACQUES, maître de conférences à l'Université de Louvain, attaché		
aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Woluwe-Bruxelles,		
rue François Gay, 299.	1935 (19	30)
Hoc, Marcel, conservateur à la Bibliothèque royale, Bruxelles, rue Henri		
Maréchal, 19.	1935 (19	26)
Breuer, Jacques, conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Wo-		
luwe, Parc Marie-José, 1.	1936 (19	29)

Velge, Henri, professeur à l'Université de Louvain, Bruxelles, Boulevard	4020	(400
St. Michel, 47. CRICK-KUNTZIGER, MARTHE, conservateur aux Musées royaux d'Art et d'His-	1936	(1927
toire, Bruxelles, Rue de l'Aurore, 18.	1937	(1929
Laes, A., conservateur aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Bruxelles, place G. Brugmann, 30.	1937	(1931
Courtoy, F., conservateur des Archives de l'Etat et du Musée d'Antiquités, Namur, boulevard Frère Orban, 2.	1939	(1926
FAIDER, PAUL, professeur à l'Université de Gand, conservateur du Château de Mariemont.	1939	(1929
MEMBRES CORRESPONDANTS REGNICOLES:		
IN HET LAND GEVESTIGDE BRIEFWISSELENDE LEDEN	:	
MM. Zrou (abbé Maurice) ouré de l'églice N. D. du Finietère Bruvelles rue du		
ZECH, (abbé MAURICE), curé de l'église N. D. du Finistère, Bruxelles, rue du Pont Neuf, 45.	1904	
ALVIN, FRED., conservateur à la Bibliothèque royale, Uccle-Bruxelles, rue	1301	
Edith Cavell, 167.	1914	
De Bruyn, Edm., avocat, professeur à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts		
d'Anvers, Bruxelles, rue Félix Delhasse, 31.	1914	
Poupeye, Cam., Laeken, Avenue de la Reine, 249.	1914	
RAEYMAEKERS, Dr., directeur honor. de l'Hôpital miiltaire, Gand, boulevard		
de Martyrs, 74.	1914	
Hocquet, A., archiviste de la ville, Tournai, rue des Orfèvres.	1920	
Tourneur, Victor, conservateur en chef de la Bibliothèque royale, Bruxelles,		
Chaussée de Boitsfort, 102.	1922	
PIERRON, SANDER, secrétaire de l'Institut Supérieur des Arts décoratifs, Ixelles-		
Bruxelles, avenue Emile Béco, 112.	1922	
LEURIDANT, FÉLICIEN, chef de secrétariat de l'Académie royale de Belgique,	4000	
Watermael, avenue de Visé, 92.	1922	
DE PUYDT, MARCEL, Anvers, avenue Isabelle, 27.	1925	
Van Cauwenbergii, (Chan.) Etienne, bibliothécaire en chef de l'Université,	4020	
Louvain, place du Peuple.	1928	
LOSSEAU, LÉON, avocat, Mons, rue de Nimy, 37.	1928	
TULPINCK, CAM., membre de la Commission royale des Monuments et des	1928	
Sites, Bruges, rue Wallonne, 1.		
Joly, Albert, président à la Cour d'Appel, Bruxelles, rue de la Grosse Tour, 8	1928 1929	
CLOSSON, E., professeur au Conservatoire, Bruxelles, avenue Ducpétiaux, 47.	1323	
Lacoste, Paul, commissaire général du Gouvernement pour les Exposi-	1020	
tions du Travail, Tournai, quai Dumon, 1. Peuteman, Jules, membre de la Commission royale des Monuments et des	1929	
Sites, Verviers, rue des Alliés, 32.	1930	
HALKIN, LÉON, professeur à l'Université, Liége, Boulev. Emile de Laveleye, 59.	1931	
HUART, auditeur militaire, campagne de Sedent, Jambes-lez-Namur.	1931	
Ninane, Lucie, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes de Gand, Uccle-Bru-	1001	
xelles, Chaussée de Waterloo, 1153.	1932	
Nowé, H., archiviste de la Ville, Gand, rue Abraham, 13.	1932	

THIBAUT DE MAISIÈRES, (abbé M.), professeur à l'Institut St. Louis, Bruxelles,	4022
Etterbeek, rue Général Henry, 90. Bergmans, Simone, professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, Gand, rue de la	1932
Forge, 35. Delbeke, (Baron), Francis, Anvers, rue des Peintres, 2.	1932 1932
Lyna, Frédéric, conservateur-adjoint de la Section des Manuscrits à la Biblio-	4024
thèque royale, Bruxelles, rue Froissart, 114. Schobbens, J., greffier honoraire de la Province d'Anvers, Anvers, chaussée	1934
de Malines, 275. DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT (Chevalier Guy), Ministre de Belgique au	1934
Caire.	1934
DE CLERCO, abbé Carlo, ancien membre de l'Institut historique belge de Rome, Anvers, rue du Péage, 54.	1934
DE BOOM, GHISLAINE, bibliothécaire à la Bibliothèque royale, Bruxelles, avenue H. Dietrich, 35.	1935
Bertrang, A., conservateur du Musée archéologique, Arlon, avenue Nothomb, 50.	1935
BAAR, A., ingénieur, Liége, rue Lebeau, 4.	1935
NICAISE, H., attaché aux Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles	1935 1935
Erens, O. P. (Chanoine), archiviste de l'Abbaye de Tongerloo. ROUSSEAU, FÉLIX, conservateur aux Archives générales du Royaume,	1333
Ixelles, rue de la Brasserie, 70.	1935
Bonenfant, Paul, archiviste de la Commission d'Assistance publique, Ixelles, avenue du Pesage, 12.	1935
MARINUS, ALBERT, directeur des Services historiques et folkloriques du Brabant, Bruxelles, Vieille Halle au Blé, 9.	1935
Vercauteren, Fernand, professeur à l'Université de Liége, Uccle, rue Stanley, 54.	1935
DE RUYT, FRANS, membre de l'Institut historique belge de Rome, Bru-	1333
xelles, rue Louis Hap, 133.	1935
Jansen, Adolphe, professeur au Collège Notre-Dame, Anvers, rue Van Schoonbeke, 79.	1936
Delférière, Léon, professeur à l'Athénée royal de Louvain, Héverlé, boulevard Ruelens, 77.	1936
MAERTENS DE NOORDTHOUT, JOSEPH, conservateur-adjoint des Musées archéo-	
logiques, Gand, avenue Astrid, 27. DE GHELLINCK VAERNEWICK (Vicomte), commissaire d'Arrondissement, Aud	1936
narde.	1936
ROGGEN, D., hoogleeraar te Gent, Elsene-Brussel, Ad. Buyllaan, 105.	1937
DE GAIFFIER S. J. (le R. P.), membre de la Société des Bollandistes, Bru- xelles, boulevard S. Michel, 24.	1937
Brigode, Simon, architecte, Marcinelle, rue Sabatier, 11.	1937
CALBERG (Mlle), attachée aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire, Cinquantenaire, Bruxelles.	1937
WILLAERT S. J. (le R. P.), professeur aux Facultés de N. D. de la Paix,	1331
Namur, rue de Bruxelles, 59.	1937
FIERENS, PAUL, professeur à l'Université de Liége, Bruxelles, rue Souveraine, 99.	1937

Coenen, (le chanoine J.), chapelain à Wiemismeer-Zutendael (Limb.)	1937
Stellfeld, J. A., juge au Tribunal de 1 ^{ro} Instance, Anvers, rue S. Joseph, 14	1937
Sabbe, Etienne, archiviste-paléographe aux Archives Générales du Royaume,	
Bruxelles, rue Gounod, 48.	1937
DUVERGER, J., hoogleeraar te Gent, Sint-Amandsberg, Toekomststraat, 88.	1937
VAN STRATUM, F., président du Tribunal de 1 ^{ro} Instance, Anvers, avenue	
Cogels, 59.	1937
LENAERTS, E. H. R., leeraar aan het Sint Jan Berchmanscollege, Antwerpen,	
Meir.	1938
HALKIN, LÉON, ERNEST, chargé de cours à l'Université, Liége, rue des Vennes, 179.	1938
HARSIN, PAUL, professeur à l'Université, Liége, rue de la Joie, 70.	1938
Berchmans, Jules, professeur à l'Université, Bruxelles, avenue de la Floride, 134.	1938
MARLIER, GEORGES, maître de Conférences à l'Institut supérieur des Arts	
Décoratifs, Bruxelles, avenue du Diamant, 161.	1938
Sulzberger, S., assistante à l'Université, Bruxelles, rue Frans Merjay, 101.	1938

PROCES-VERBAUX.

Séance des membres titulaires du 4 décembre 1938.

La séance s'ouvre à 14 h. 30 à Bruxelles aux Musées royaux des Beaux-Arts, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Présents: MM. Rolland, secrétaire, de Beer, trésorier, Bautier, M^{no} Crick-Kuntziger, le Comte J. de Borchgrave d'Altena, le Baron M. Houtart, MM. Laes, Lavalleye, Michel, le R.P. Peeters S. J., Saintenoy, Van den Borren, van de Walle, Van Puyvelde, Van Doorselaer, Vannérus et Velge.

Excusés: le R.P. de Moreau S. J., MM. Hasse, Ganshof et Mgr. Lamy.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril est lu et adopté.

Connaissance est donnée d'une lettre de M. A. J. J. Delen se ralliant à la décision prise par l'Académie en ce qui concerne sa démission. Le secrétaire fait part de la représentation de l'Académie au Congrès que la Fédération archéologique et historique de Belgique a tenu à Namur ainsi qu'au Congrès international des Sciences historiques qui a eu lieu à Zurich.

Il annonce la tenue du VIº Congrès international d'Archéologie à Berlin en août 1939. Il fait part également des pourparlers engagés avec l'Association Belgique-Canada en vue d'établir des relations d'échange avec certaines sociétés canadiennes.

On procède ensuite à la constitution du Comité de la Revue. Sont nommés :

1°comme représentants des Musées: M. Jean Capart, Conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Belgique; M. Léo Van Puyvelde, Conservateur en Chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique; M. Paul Faider, Conservateur du Musée de Mariemont; M. H. Nowé, Conservateur des Musées archéologiques de la ville de Gand.

2º comme représentants des Universités: MM. P. Bonenfant, professeur à l'Université de Bruxelles; D. Roggen, professeur à l'Université de Gand; M. Laurent, professeur à l'Université de Liége; le Chanoine R. Maere, professeur à l'Université de Louvain.

3° comme représentants de l'Académie d'Archéologie : le Bureau annuel.

Le secrétaire de la revue sera M. Paul Rolland et le secrétaire-adjoint M. J. Lavalleye. Le secrétaire fournit des explications au sujet de modifications à apporter à la revue.

On procède ensuite à l'élection de trois membres correspondants régnicoles. Sont élus: M. Jule Berchmans, professeur à l'Université de Bruxelles; M. Georges Marlier, maître de Conférences à l'Institut supérieur des Arts Décoratifs; Melle Sulzberger, assistante à l'Université de Bruxelles.

Des candidatures sont proposées pour deux sièges de membre titulaire.

M. Luigi Pareti, professeur à l'Université de Florence et Directeur de l'Institut de culture italienne à Bruxelles, est proclamé membre correspondant étranger de l'Académie.

La séance est levée à 15 h. 30.

Séance générale du 4 décembre 1938.

La séance s'ouvre à 15 h. 30 à Bruxelles aux Musées royaux des Beaux-Arts, sous la présidence de M. A. Visart de Bocarmé, président.

Présents: MM. Rolland, secrétaire, de Beer, trésorier, Bautier, Mme Crick-Kuntziger, le Comte J. de Borchgrave d'Altena, le Baron M. Houtart, MM. Laes, Lavalleye, Michel, le R.P. Peeters S. J., Saintenoy, Van den Borren, van de Walle, Van Doorslaer, Vannérus et Velge, membres titulaires; MM. Brigode, Courtoy, Delférière, Joly, Poupeye, Rousseau, Van Stratum, membres correspondants régnicoles; M. l'Abbé J. Lestocquoy, membre correspondant étranger.

Excusés: MM. le R.P. de Moreau S. J., Hasse, Ganshof et Mgr. Lamy, membres titulaires; le Chanoine Erens, O. P., MM. Jansen, Lenaerts et Maertens de Noordthout, membres correspondants régnicoles.

Le président ouvre la séance en faisant l'éloge funèbre de M. Hubert Nélis, archivistegénéral adjoint du Royaume et membre de l'Académie en qualité de correspondant depuis 1924 et de titulaire depuis 1935.

Il félicite MM. Victor Tourneur, Marcel Hoc et Joseph de Beer, qui ont obtenu la médaille Lelewel de la Société de Numismatique de Posnan. Il adresse également ses félicitations à M. Baudouin van de Walle, nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Lecture est faite du P. V. de la séance du 3 avril 1938. Ce procès-verbal est adopté.

L'assemblée décide de déléguer MM. Visart de Bocarmé, président, et le Baron M. Houtart, membre, à la Journée d'Etudes héraldiques et généalogiques qui se tiendra à Tournai le 17 décembre.

La parole est donnée à M. l'Abbé Lestocquoy qui parle de l'ancienne cathédrate d'Arras. Grâce à une précieuse documentation historique et graphique, qu'il est parvenu à grouper, l'orateur parvient à dater d'entre 1160 et 1182 le chœur de cette église disparue. Il décrit les parties essentielles de cet édifice en le replaçant dans la généalogie des cathédrales du Nord de la France entre Tournai et Laon. (Cette communication sera publiée dans notre revue).

Elle est suivie d'une observation de M. Saintenoy relative à un tableau de Van Eyck, conservé au Musée de l'Ermitage à Leningrad et qui pourrait peut-être représenter la cathédrale d'Arras.

Le secrétaire parle ensuite de deux reliquaires disparus du chef de saint Eleuthère, autrefois conservés à Tournai et qui dataient respectivement de 1233 et 1249. Il décrit les circonstances dans lesquelles ces pièces d'orfèvrerie ont vu le jour et fournit quelques détails au sujet de la composition de la dernière.

La séance est levée à 17 h.

Lo Secrétaire, Paul Rolland. Le Président, A. Visart de Bocarmé.

RAPPORT SUR L'EXERCICE 1938.

Chers Confrères.

J'ai l'honneur de vous présenter mon treizième rapport annuel. Il concerne l'exercice 1938 ou plus exactement celui qui s'étend du 6 février 1938 au 5 février 1939.

Au cours de cet exercice le Bureau de l'Académie a été occupé par MM. Visart de Bocarmé, promu régulièrement président en séance du 6 février, le Vicomte Terlinden, élu vice-président au cours de la même séance, ainsi que par M. Jos. de Beer, trésorier et le soussigné, secrétaire, dont les mandats se sont vus continués.

Durant cette année nos rangs se sont éclaircis de cinq disparitions. Il s'agit tout d'abord de trois décès: le décès de M. Hubert Nélis, archiviste-général adjoint du Royaume, nommé correspondant en 1924 et titulaire en 1935; le décès du baron Maurice Houtart, ministre d'Etat, proclamé membre d'honneur en 1928, mais qui, désirant «rentrer dans les rangs», avait obtenu le titre de membre correspondant en 1931 et celui de membre titulaire en 1933; le décès de M. Maurice Sabbe, conservateur du Musée Plantin à Anvers, professeur à l'Université de Bruxelles, membre correspondant de notre Académie depuis 1928. Nous eûmes à enregistrer ensuite deux démissions, celle de M. A. J. J. Delen, conservateur du Cabinet des Estampes de la ville d'Anvers, membre titulaire, et celle de M. L. Lebeer, conservateur du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale, membre correspondant régnicole.

Afin de pourvoir aux vacances de sièges ainsi provoquées, ainsi qu'à d'autres vacances précédentes, il a été procédé à l'élection de six nouveaux membres correspondants régnicoles. Ont été nommés à ce titre, en séance du 3 avril, MM. R. Lenaerts, professeur au Collège St. Jean Berchmans à Anvers; Léon E. Halkin, chargé de cours à l'Université de Liége et Paul Harsin, professeur en la même université; en séance du 4 décembre, MM. Jules Berchmans, professeur à l'Université de Bruxelles, Georges Marlier, maître de conférences à l'Institut supérieur des Arts décoratifs et Melle Sulzberger, assistante à l'Université de Bruxelles.

Trois personnes ont été nommées membres correspondants étrangers: ce sont MM. Elie Lambert, directeur de la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie de Paris (6 février); l'abbé Lestocquoy, conservateur du Musée diocésain d'Arras (3 avril); Luigi Pareti, professeur à l'Université de Florence et directeur de l'Institut de Culture italienne à Bruxelles (4 décembre). Enfin M. Lode Baekelmans, bibliothécaire en chef de la Ville d'Anvers, a reçu le titre de membre honoraire régnicole (6 février).

Puisque j'en suis aux désignations de personnes faites par la compagnie, j'ajouterai: 1º que le Bureau a été chargé de représenter l'Académie au 31^{me} congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique qui s'est tenu à Namur du 23 au 28 juillet; 2º que le président et le secrétaire ont été désignés comme délégués au sein du Comité national des Sciences historiques; 3º que le président a bien voulu remplir un mandat identique auprès de la Journée de Recherches généalogiques et héraldiques qui a eu lieu à Tournai le 17 décembre.

L'activité de l'Académie s'est manifestée, comme d'habitude, sous forme de réunions et de publications.

Les réunions, sous leur double aspect — c'est-à-dire réservées aux membres titulaires ou générales — ont eu lieu les 6 février, 3 avril et 4 décembre, chaque fois aux Musées royaux des Beaux-Arts où M. le Conservateur en chef Leo Van Puyvelde nous donne une large hospitalité. Comme on le remarquera, elles ont été moins nombreuses que de coutume. C'est que la séance de juin, qui devait être remplacée par une excursion au

château de Mariemont, a du être supprimée faute d'un nombre suffisant de participants et que celle d'octobre a été décommandée par suite de la gravité de la situation politique internationale.

Au cours des séances les communications suivantes ont été faites :

Des marques de la bâtardise dans les armoiries, par M. Albert Visart de Bocarmé. (6 février);

Over beeldhouwwerk aan Maas en Schelde, par M. D. Roggen (6 février);

Les Vikings en Belgique, par M. Georges Hasse (3 avril);

Les stalles de Diest, par le Comte J. de Borchgrave d'Altena (3 avril);

L'ancienne cathédrale d'Arras, par M. l'abbé J. Lestocquoy (4 décembre);

Les deux ches-reliquaires de saint Eleuthère à Tournai, par M. Paul Rolland (4 décembre).

La seconde activité principale de l'Académie, sa revue, tout en se poursuivant sous l'ancienne forme grâce à une intervention spéciale de la Fondation Universitaire, qui a facilité un règlement de comptes arriérés, et grâce aussi à des dons importants de MM. Visart de Bocarmé, Pierre Bautier, Armand Baar et Willy Friling, qui nous ont permis de terminer l'année en cours, a connu une transformation importante dans sa direction. Un nouveau Comité directeur a été constitué au cours de la séance des membres titulaires du 4 décembre. Il comprend les personnes suivantes, groupées suivant trois catégories :

1º représentants des Musées: M. Jean Capart, conservateur en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Belgique; M. Leo Van Puyvelde, Conservateur en Chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique; M. Paul Faider, Conservateur du Musée de Mariemont; M. H. Nowé, Conservateur des Musées archéologiques de la ville de Gand.

2º représentants des Universités: M. P. Bonenfant, professeur à l'Université de Bruxelles; D. Roggen, professeur à l'Université de Gand; M. Laurent, professeur à l'Université de Liége; le Chanoine R. Maere, professeur à l'Université de Louvain.

3º représentants de l'Académie d'Archéologie : le Bureau annuel.

Le secrétaire de la revue continuera d'être le soussigné et le secrétaire-adjoint M. J. Lavalleye.

Espérons que cette transformation, qui témoigne de notre désir de perfectionner toujours davantage notre organe scientifique, rencontrera également de plus en plus la faveur du public cultivé.

Je n'aurais pas tout dit dans ce rapport si je n'ajoutais que l'instrument de travail d'une valeur inestimable, eu égard à ses collections de tirages à part et de périodiques, que constitue notre bibliothèque, a été complètement transféré au cours de l'exercice écoulé dans un local spécial, parfaitement aménagé, de la Bibliothèque principale de la ville d'Anvers. Nous ne saurions jamais assez remercier M. Lode Baekelmans, bibliothécaire en chef, ainsi que ses collaborateurs, de l'extrême obligeance qu'ils ont mise à nous recevoir chez eux et à veiller à notre installation en prévoyant jusqu'aux derniers détails de confort. Nous ne saurions jamais non plus assez exprimer notre gratitude à notre bibliothécaire-adjoint, M. Ad. Jansen, qui a dirigé effectivement le transfert et qui s'occupe maintenant du classement définitif et de l'inventaire détaillé de nos collections bibliographiques.

Si l'œuvre que nous entreprenons avec le développement de notre revue réussit comme celle qui se réalise actuellement dans notre bibliothèque, nous pourrons, à la fin de l'exercice prochain, considérer avec fierté notre Académie comme une des institutions scientifiques les mieux outillées du pays et même de l'étranger.

> Anvers, le 5 février 1939. Le Secrétaire PAUL ROLLAND.

II. — MUSEES. - MUSEA.

MUSEES ROYAUX D'ART ET D'HISTOIRE.

Quoique la chronique qui s'ouvre ici se propose d'être trimestrielle, qu'il lui soit permis, en guise d'entrée en matière, de résumer les principales manifestations, expositions, conférences et acquisitions des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, depuis l'année mémorable de leur Centenaire, c'est-à-dire depuis 1935, jusqu'à la fin de 1938. Ce point de départ substantiel acquis, il sera plus facile d'y rattacher périodiquement les nouveaux chaînons d'une activité et d'enrichissements méthodiquement poursuivis.

L'année du Centenaire des Musées marque un sommet dans la politique constructive de ceux-ci : de 1928 à 1935, plus d'un tiers de la superficie totale de l'Aile Sud du Palais du Cinquantenaire s'est couvert de nouveaux bâtiments et agrémenté de jardins. On a constaté qu'aux approches et à la suite de l'année 1935, l'activité toujours croissante au sein des Musées s'est manifestée par un nombre important d'expositions temporaires et de conférences éducatives, par un rayonnement culturel plus large et par des acquisitions ou des donations de haute qualité. L'énumération suivante en fait foi, et encore ne concerne-t-elle que le domaine de cette Revue, strictement compris ou étendu à des problèmes d'ordre général ou comparatif.

1. EXPOSITIONS TEMPORAIRES.

1935. Les Arts populaires de Pologne.

Exposition de verreries antiques, coll. de Mrs. J. Morrin de New-York.

VIº Salon International d'Art photographique.

Exposition des dons pour le Centenaire de la fondation des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

1936. Exposition d'Antiquités Vikings.

VII^e Salon International d'Art photographique.

Exposition Frobenius, Peintures rupestres préhistoriques.

Exposition de Matériel iconographique, Musée Brooklyn.

1937. VIII^e Salon International d'Art photographique.

« La Quinzaine des Musées », Documents photographiques, Musées belges.

Prix de Rome et Prix Godecharles de peinture.

Exposition de Folklore Suédois.

1938. IXº Salon International d'Art Photographique, organisé par « Ars Photographica », du 23 avril au 8 mai.

Exposition des œuvres présentées pour l'obtention du Prix Godecharles de sculp-

ture, en septembre.

Exposition de la Fédération Nationale des Artistes peintres et sculpteurs de Belgique, Salon de décembre. Un des buts de cette exposition était de marquer le premier pas vers une collaboration plus étroite entre l'Art et l'Industrie. Aussi avait-on invité les spécialistes de l'Art appliqué. Quelques représentants des arts de la médaille, du fer forgé et du vitrail avaient répondu à cet appel qui, espérons-le, aura l'an prochain un retentissement beaucoup plus large.

II. COURS ET CONFERENCES.

1. Cours pratiques d'archéologie:

Ces cours s'adressent aux amateurs qui désirent s'initier à une discipline spéciale. Contentons-nous de citer ici les cours de la saison 1938-1939 (35° année), qui concernent le domaine de cette Revue.

Archéologie [ranque,

par M. Jacques Breuer, Conservateur-Adjoint,

le samedi à 14 h. 1/2 à partir du 12 novembre.

Introduction à l'étude de l'Ethnographie,

par M. L. LAVACHERY, Attaché,

le mardi à 14 h. 1/2 à partir du 10 janvier 1939.

Nos collections de Tapisseries (2º partie),

par Mme Crick-Kuntziger, Conservatrice,

le lundi, à 15 heures, à partir du 12 décembre.

Le Mobilier et les Styles,

par M. le Comte Joseph de Borchgrave d'Altena, Attaché,

le mardi, à 15 heures, à partir du 6 décembre.

2. Causeries-promenades:

Ces causeries, qui ont un caractère plus familier et plus récréatif que les cours pratiques, introduisent les auditeurs dans les principaux départements du Musée. Elles sont données par les membres du personnel scientifique et leur accès est libre. Voici les causeries intéressant spécialement les lecteurs de cette Revue pour la saison en cours, 1938-1939 ou 2^{mo} année:

Octobre 13. — Département de la Belgique ancienne. L'Age de la pierre.

20. - Section des Industries d'Art. Les Retables.

Novembre 10. - Section des Industries d'Art. Les Dinanderies.

» 17. — Département de la Belgique ancienne. La Belgique Romaine.

Décembre 8. — Section des Industries d'Art. Les Tapisseries.

- » 15. Département de la Belgique ancienne. La Belgique Franque.
 - 22. Département de la Carrosserie.

Janvier 12. — Département du Folklore national.

» 26. — Section des Industries d'Art. L'Horlogerie.

Février 16. — Section des Industries d'Art. Le Vitrail.

Mars 9. — Section des Industries d'Art. La Dentelle.

Avril 13. — Section des Industries d'Art. Tissus et broderies.

- » 20. Département du Folklore national.
- 3. Consérences du Service Educatis:

L'abondance des conférences, causeries et cours, organisés par le Service Educatif au cours des années 1935 à 1938, nécessiterait de nombreuses pages rien que pour leur énumération.

La dernière saison a compté un cycle de conférences sur « Les Arts nouveaux », un autre cycle sur « Les Musées, institutions scientifiques et éducatives », une série de conférences données par des personnalités étrangères ou des membres du personnel scientifique des Musées.

Quant à la présente saison, elle porte à son programme deux cycles nouveaux :

Le premier tend à mettre en lumière quelques questions archéologiques d'intérêt constant ou d'actualité.

Le second cycle consiste en un cours populaire d'Histoire de l'Art en 25 leçons, organisé

par le Service Educatif des Musées et l'Association populaire des Amis des Musées (A. P. A. M.) tous les jeudis soir à 20 heures, à partir du 15 décembre dernier.

Voici le programme de la première série des leçons :

1 et 2. Introduction de M. J. Capart.

Notre maison, notre jardin, nos meubles, nos tableaux.

- 3. De quoi se compose un musée. Construire.
- 4. Les arts avant l'histoire.
- 5. Rome.
- 6. La fin de l'Antiquité et le Christianisme.
- 7. Les Barbares.
- 8. Les monastères.
- 9. Les cathédrales.
- 10. La peinture murale en Italie.
- 11. La Renaissance en Italie.
- 12. Les primitifs flamands.
- 13. L'époque de Bruegel.
- 14. Rubens et son temps.
- 15. Le XVIIIe siècle et l'artisanat.
- 16. Le XIXe siècle.
- 17 et 18. L'art d'aujourd'hui.
- 19. La sculpture et sa technique.
- 20. Conclusion.

III. PRINCIPALES ACQUISITIONS:

1935. Dons nombreux à l'occasion du centenaire de la Fondation des Musées Royaux d'Art et d'Histoire.

Tapisserie brugeoise représentant l'Automne, XVIIIe siècle. Achat.

1937. Quatre superbes tapisseries bruxelloises du XVIIº siècle appartenant à la suite de l'« Histoire de l'Empereur Aurélien et de la Reine Zénobie », tissées dans la manufacture de Gérard Peemans, d'après les cartons de Juste d'Egmont. Achat avec l'appui du Fonds Commun des Musées.

Deux pièces d'une tenture bruxelloise représentant la vie de Moïse. XVIIIe siècle.

Achat. Achat.

Vitrail du XIIIº siècle représentant l'Annonciation.

Achat.

Croix de procession en laiton doré et gravé, XIIº siècle.

Achat.

1938. Statue de Vierge gothique en pierre blanche, mesurant 1 m. 50 de haut : Pièce de premier ordre rappelant les belles sculptures françaises de la fin du XIVº siècle. Don du Fonds Commun des Musées.

Voile de calice du XVIIIº siècle en satin brodé d'or et de 4.000 perles.

Legs Maurice Despret. Riche collection de plus de cent cinquante pièces remontant pour la plupart au XVIIIº siècle et comprenant des meubles, des pendules, des dentelles, des tapisseries, des argenteries, un lot de gravures anciennes et surtout un grand nombre de faïences et porcelaines, de diverses origines.

Bas d'aube en dentelle de Bruxelles aux fuseaux, de 4 m. × 0.62 m. commémorant la Pragmatique Sanction de Charles VI.

Tapisserie bruxelloise du XVIIe siècle, représentant « Le gentilhomme jouant du luth et la dame à l'éventail ». Dimensions 3 m. 74 × 3 m. 20.

Achat.

JEAN HELBIG.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES — WERKEN

J. F. LARRIEU, Paradoxes Archéologiques sur l'Evolution de l'Architecture Religieuse du Moyen-Age au XVIIIº Siècle. Paris, Picard, 1938, un vol. in 8°, 190 p. 33 fig.

Ce sont certainement de formidables paradoxes qu'émet M. le Dr. J. F. Larrieu dans son livre dont la présentation est celle d'un recueil de causeries ou de conférences! Ma foi, tout le monde est d'accord pour reconnaître une valeur bibliographique et même documentaire aux publications parues sous l'Ancienne Régime, telles que la Gallia Christiana et le Théâtre de Blaeu. Mais de là à rompre une lance en faveur de ces publications, éventuellement contre le recours aux archives mêmes, il y a loin! C'est tout au moins la réserve que nous croyons devoir faire en présence de la phrase assez ambigüe publiée à la page 10: «J'ai dit ailleurs que les archéologues auraient évité bien des bévues et des erreurs à propos des dates attribuées à certains monuments religieux, si seulement ils s'étaient donné la peine de recourir systématiquement aux sources imprimées, à défaut de documents d'archives, pour la recherche et la consultation desquels il faut consacrer beaucoup de temps, trop souvent en pure perte, et qui, d'ailleurs, ne se trouvent pas à la portée de tous ». Quand on ne peut accéder aux archives qui pourraient fournir la solution d'un problème, on s'abstient d'aborder celui-ci!

La proposition est d'autant plus étonnante que M. Larrieu a fréquenté assidûment les archives vaticanes et qu'il y fait de très larges emprunts. Peut-être, combattant un certain parti pris, tombe-t-il dans un pire, et, voulant repousser des datations précoces, acquiert-il la manie des rajeunissements intempestifs! On tombera éternellement de Charybde en Scylla! En dépit de la mise en garde sur laquelle il insiste concernant l'interprétation de certains mots (« Restauratio » par ex. qui, pour lui, signifie « reconstruction complète » dans bien des cas) il arrive souvent à des conclusions... paradoxales. Prenons entre cent exemples la cathédrale de Tournai, que nous croyons connaître particulièrement. Se reportant, selon ses préférences, à des ouvrages démodés — sans remonter pourtant ici jusqu'avant la Révolution! - l'auteur en arrive à trancher d'une façon plutôt ébouriffante la question de son âge. « On ne voit pas, écrit-il à la page 114, par ce que nous venons de dire, s'il est prudent de faire remonter le chœur de la cathédrale de Tournai au XIIe siècle (d'accord), la nef ainsi que la croisée, à une époque antérieure au XVIe siècle (nous soulignons) ». Un littérateur a dit récemment, dans un ouvrage de haute vulgarisation publié en Belgique, que la même cathédrale était un édifice « Renaissance ». Quoi qu'il en pense. M. Larrieu fait à son tour de la littérature... humoristique. Et il poursuit dans la même voie lorsqu'il prétend que les Romains ne connaissaient pas la voûte d'arêtes, qu'une des causes de l'étendue des édifices religieux du Moyen Age doit être recherchée dans les réunions publiques et les représentations théâtrales qu'on y donnait - ce qui est prendre l'accessoire infiniment rare pour l'essentiel - etc.

Les idées avancées ne nous font pas peur; nous aurions volontiers souscrit à un certain nombre de paradoxes que l'auteur avance dans ses dix chapitres, qu'appuient un onzième chapitre réservé à 20 pièces justificatives et une série intéressante de 39 figures hors-texte allant du Panthéon de Rome à la collégiale Saint-Gudule de Bruxelles. Mais les coups de sonde que nous avons faits dans la documentation à propos de cas bien déterminés nous recommandent la plus extrême prudence. L'ouvrage gagnerait certainement à être revu avec le plus grand soin.

PAUL ROLLAND.

ARTHUR GARDNER, An Introduction to French Church Architecture. Cambridge University Press - Londres 1938 - un vol. in 12°, VII + 86 p. 245 pl. — 18/.

Après avoir traité de la sculpture du Moyen Age en France et en Angleterre, Mr. A. Gardner nous donne un exposé de l'évolution de l'architecture des églises françaises durant le Moyen Age.

Il faut se réjouir de voir l'auteur s'étendre aussi longuement sur la période romane que sur la période gothique. L'architecture dite naguère ogivale ayant atteint une grande perfection technique, présente une unité qu'altèrent à peine quelques légères variantes régionales ou nationales, tandis qu'au contraire les maîtres d'œuvres romans, astreints à tâtonner, s'essayaient à des solutions différant fort selon les provinces. Aussi, Mr. Gardner a bien fait, pensons-nous, d'introduire dans son exposé, malgré le nombre réduit de pages dont il disposait, un tableau complet des écoles romanes conforme aux enseignements de Lefebvre-Pontalis, recueillis et publiées par M. Deshoulière.

L'auteur en est encore à chercher une définition satisfaisante de l'architecture gothique, alors que nous aurions souhaité le voir adopter les trois critères du comte de Lasteyrie, c'est-à-dire l'emploi systématique de la voûte sur croisée d'ogives, de l'arc boutant et de l'arc brisé qui prend définitivement la place du plein cintre. Nous concédons que ces éléments ne se rencontrent pas toujours réunis dans tous les monuments du style, mais ils caractérisent parfaitement une époque. La définition que cherche Mr. Gardner serait peut-être d'une application plus aisée, mais elle perdrait de sa précision et surtout de sa valeur didactique. Or, un manuel de vulgarisation doit, à notre avis, viser à faire saisir l'essentiel des choses et éviter, autant que possible, les sujets de controverse. Ainsi la répartition des églises romanes en écoles n'est elle-même, pas rigoureusement exacte, et comporte de notables exceptions, dont nous savons gré à l'archéologue anglais d'avoir fait grâce à ses lecteurs.

Le style flamboyant est l'objet d'un chapitre spécial. Mr. Gardner s'y gardant de tout particularisme chauvin, au lieu de renchérir sur les théories de Camille Enlart, réduit à des proportions modestes le rôle de l'Angleterre dans l'épanouissement de la dernière variété du gothique.

Mr. Gardner s'est imposé le plan d'un ouvrage bien connu que son père, Samuel Gardner, avait consacré à l'architecture religieuse de Grande-Bretagne. Le texte vient d'abord, imprimé sur un papier mat mettant bien en valeur de beaux caractères typographiques. Les planches nombreuses, bien choisies, et exécutées avec soin suivent, accompagnées de commentaires qui, loin de faire double emploi avec le texte, comme on aurait pu le craindre, le complètent. C'est dans cette partie du manuel que les initiés trouveront plus d'une remarque intéressante et une documentation graphique très précieuse.

Jean Squilbeck.

Paul Fierens, La peinture flamande des origines à Quentin Metsys. Paris, Les éditions d'art et d'histoire, 1938. In 12°, 76 p., 68 pl. Collection de Précis d'histoire de l'art.

Les éditions d'art et d'histoire lancent une collection de Précis d'histoire de l'art destinée à continuer la Bibliothèque d'histoire de l'art qu'édita la firme Van Oest et dans laquelle parut la synthèse de M. Marcel Laurent sur l'architecture et la sculpture en Belgique.

M. Paul Fierens est chargé de présenter la peinture flamande, ce qu'il compte réaliser au cours de deux tomes. Le premier volume vient de paraître. On y trouve un excellent résumé de l'évolution de la miniature et de la peinture flamande depuis les origines au XIV° siècle jusque vers 1530-1540. Quoique la place soit strictement mesurée, l'auteur est parvenu à déployer une belle fresque sur laquelle se détachent avec vigueur quel-

ques figures de premier plan qu'encadrent des personnages placés plus dans l'ombre. La sécheresse issue d'une nomenclature est soigneusement évitée, M. Fierens aime à caractériser tel maître en analysant l'un ou l'autre de ses chefs-d'œuvre particulièrement caractéristique.

Notons quelques « positions » prises par l'auteur. Il se rallie, en fait, aux théories nouvelles concernant Jean Van Eyck et Rogier Van der Weyden. Pour ce dernier, il semble cependant moins affirmatif. Le chapitre IV étudie les successeurs de Van Eyck et de Van der Weyden, soit Petrus Christus, Dieric Bouts et d'autres peintres secondaires; le chapitre V est intitulé: Ecoles de Gand et de Bruges. Sous cette dernière rubrique, il s'agit de Memlinc et de David. Cette division est évidemment adoptée pour l'équilibre à réaliser entre les divers chapitres, car Christus est de l'école de Bruges, Bouts est fort peu successeur de Van Eyck et ne suit Van der Weyden que pendant quelques années. L'auteur le sait parfaitement bien et l'explique d'ailleurs avec pertinence. A propos de la chronologie des œuvres de Jérôme Bosch, les préférences de M. Fierens vont à celle que proposa Baldass et non à celle de Tolnay.

Devant répartir en deux volumes l'énorme histoire de la peinture flamande, M. Fierens eut certes bien des scrupules avant d'opérer une césure. Le XVe et le XVIIe siècle débutent par l'apparition d'un maître de génie dont l'œuvre et l'esprit entraîneront les générations suivantes, ce sont Jean Van Eyck et Pierre Paul Rubens. Rien de semblable pour le XVIe siècle. Le plus grand peintre d'alors, Pierre Bruegel le vieux, domine durant le troisième quart du siècle. Les maîtres d'après 1500 sont souvent les continuateurs évolués de la manière antérieure, beaucoup plus que des annonciateurs de temps nouveaux. Aussi la division entre les deux parties du travail de M. Fierens ne sera-t-elle pas nette. Dans le premier volume, on cite l'école de Metsys, Patenier et quelques brugeois tels Provost, Benson et Isenbrant. Gossart apparaîtra en tête du second tome.

La bibliographie terminant le texte, quoique sommaire, est très précise. Nous aurions aimé y voir mentionnés cependant la synthèse que Lyna publia sur la miniature flamande de 1200 à 1530 et l'ouvrage de Brising sur Metsys et les débuts de l'Italianisme dans les Pays-Bas. Quant au petit volume de Robert Rey sur Hugo Van der Goes, il eît été peut-être préférable de le passer sous silence!

Les planches sont très bien venues et illustrent adéquatement le texte.

Nous souhaitons que le tome second paraisse rapidement et possède les mêmes qualités que celui dont nous rendons compte. Grâce au travail de M. Fierens, les spécialistes, les amateurs et le public cultivé auront toute facilité de préciser leurs connaissances ou d'orienter leurs recherches dans le vaste et prestigieux domaine de la peinture flamande.

J. LAVALLEYE.

R. A. Parmentier, *Indices op de Brugsche Poorterboeken*. 1º partie, 1418-1450; 2º partie, 1450-1794. Bruges, Desclée De Brouwer, 1938, 2 vol. in 8º LVI p. d'Introduction; 998 p. de texte; 152 p. d'Annexes; 3 pl. (Geschiedkundige publicatiën der Stad Brugge II, 1 et 2).

Sans nous arrêter aux considérations d'ordre archivistique (cf. Introduction) ou juridique (cf. Annexes) qui font de cette publication, réalisée par le savant archiviste de la ville de Bruges, un véritable modèle du genre, reconnaissons toute la valeur historique des tables d'entrée dans la bourgeoisie qu'il livre aujourd'hui au public après avoir déjà rendu d'appréciables services à celui-ci en imprimat en 1929 sa Beschrijving van de getijden- en gebedenboeken van het Kabinet Houtart te Brugge.

Le premier volume de la présente édition contient les registres de bourgeoisie de

1418-1434 et de 1434-1450; le second renferme ceux de 1450-1460, 1454-1478, 1479-1496, 1530-1588, 1588-1794. Ainsi, presque toutes les acquisitions de bourgeoisie à Bruges depuis la fin du Moyen Age jusqu'à la Révolution Française nous sont connues. On conçoit aisément l'aide que les renseignements ainsi mis à la portée des historiens peut leur fournir dans tous les domaines. Leur utilisation est d'autant plus facile que M. Parmentier a rangé les noms, à propos de chaque registre, dans l'ordre alphabétique, qu'il fait suivre ces noms du lieu de naissance et qu'il indique les dates d'inscription ainsi que, le cas échéant, la profession du sujet.

Artistes et artisans s'y rencontrent en quantité et y viennent de toutes parts. On en trouve de France, de Hollande, d'Allemagne. Un des plus intéressants est, en 1465, « Jan van Mimmelinghe... ghebooren Zaleghenstat ». Il s'agit de Hans Memlinc.

Que de problèmes pourraient se voir résolus par les identifications auxquelles ces listes permettent éventuellement de procéder! Nous limitant au terrain qui nous est le moins inconnu, signalons par exemple l'attention que l'on doit attacher à cette « Maer grite le Clerc, filia Jans » de Tournai, reçue le 26 novembre 1429 à la requête de Petitjean, clerc de la chapelle de Philippe le Bon, pour le service artistique duquel elle avait sans doute été mandée, comme tant d'autres de ses concitovens. On connaît à Tournai un Jehan le Clercq; il dessina notamment en 1399 le projet des girouettes qui couronnent encore les tourelles angulaires de la flèche du beffroi. Mais on ne sait s'il avait une fille du nom de Marguerite (son testament, empris le 15 septembre 1400 et qui entre autres choses fait mention d'une stèle funéraire sculptée, pourrait nous renseigner). Par contre, un autre peintre de la même ville, appelée Jehan le Monne (ne serait-ce pas un synonyme de le Clerc?) paraît réellement avoir eu une fille de ce nom. Il en est question en 1414. On remarquera d'autre part, et cela peut prêter à des considération intéressantes, que Marguerite le Clerc quitte Tournai pour le service du duc vers l'époque où Jacques Daret s'en va travailler pour l'abbé d'Arras (1433) et où Roger de la Pasture abandonne sa ville natale pour devenir peintre officiel de Bruxelles (1435).

Cinq ans plus tôt, en octobre 1424, deux autres Tournaisiens, fuyant évidemment la grande commotion populaire de 1423-1424, sont reçus bourgeois de Bruges. Ce sont Jean et Roger de Clermès, fils de Roger. Il s'agit là des fils de ce Roger de Clermès († 1424) dont la stèle funéraire, élevée par ses héritiers et encore conservée en l'église de la Madeleine à Tournai, représente un Jugement dernier apparenté aux compositions de Roger de la Pasture. Ajoutons que leur grand'mère paternelle était une Brugeoise du nom de Marie Bonin.

Encore cinq ans plus tôt, en janvier 1419, Colombe de Seclin, fille de Nicolas et veuve de Gheeraerds Kneden, venant de Tournai, était reçue bourgeoise de Bruges. Or Nicolas de Seclin est le donateur d'une troisième stèle funéraire, encore conservée à la cathédrale de Tournai, qui représente l'Enfant Jésus d'une façon toute naïve, reprise également par Van der Weyden.

Ces rapprochements, qu'autorisent à faire quelques noms tirés des listes éditées par M. Parmentier, ne contribueront-ils pas à éclairer la question de l'introduction du goût tournaisien et des pierres tournaisiennes mêmes dans la sculpture funéraire brugeoise du XVº siècle? C'est là une question entre cent que l'on peut se poser à la lecture de ces précieux recueils.

Si l'on pouvait disposer de pareils instruments de travail pour toutes les villes, combien les recherches en seraient facilitées! Remercions M. Parmentier du temps qu'il a dépensé, avec toute la patience que réclame l'établissement de pareilles tables, afin d'en faire gagner aux autres. Eugène Baie, Le Siècle des Gueux, T. III. Le Rameau en Fleurs. Bruxelles, Nouvelle Société d'Editions, 1938, in-8°, 456 p.

Au premier abord ceci ne paraît guère être un livre d'Histoire de l'Art. Le renom littéraire de M. Eugène Baie lui est défavorable à ce point de vue et, a priori, les professionnels ne croirent guère éprouver de nécessité impérieuse à le classer dans leur bibliographie. Et cependant! A quoi servent les analyses d'Histoire de l'Art si ce n'est à passer, après un certain temps, à de vastes synthèses, fussent-elles provisoires — les synthèses le seront toujours par quelque côté — et n'eussent-elles l'intention que de recréer le plus complètement possible et dans une langue infiniment pure et châtiée le milieu spirituel et artistique d'une époque? Est-il toujours prescrit de rédiger ex professo de secs manuels?

Je sais bien le danger que court l'auteur en pareil cas. Il risque de s'abandonner à son sentiment intime, à des jugements personnels, à des appréciations subjectives, tout en parant leur exposé d'une forme chatoyante qui constitue un péril de plus. Disons tout de suite que M. Eugène Baie n'a pas versé dans ce travers et que s'il a parfois laissé rayonner sa personnalité puissante à travers le rideau magique d'un style coloré, nous ne pouvons tout à fait lui en refuser le droit. L'art, en effet, en dépit de canons immuables qui régissent l'expression de la beauté, peut affecter différemment chacun d'entre nous ... Il y aurait là des distinctions de traitement, de méthode, à établir une bonne fois, tout en fixant des limites précises, entre les faits artistique et les autres catégories de faits relevant du domaine de l'histoire; mais ce n'est pas le lieu d'en discuter ici.

Quoi qu'il en soit, M. Eugène Baie, traitant véritablement, dans ce troisième volume d'un ouvrage plus considérable, de la sensibilité flamande sous la Renaissance, a dressé un tableau merveilleux des faits d'ordre artistique pour le XVIe siècle et même, le passé conditionnant le présent, pour quelques époques antérieures. Sous des titres parfois un peu déroutants, sans doute, pour un lecteur « classique », il parle ainsi succinctement, dans la première partie, de différents objets, fort curieux, de son observation. Ce sont, sous le titre général de « Procession de la relique autour du rempart »: 1º Les origines de l'art flamand (il y expose comment « le Verbe est le berceau de l'Art », grâce à la plantureuse richesse de l'idiome thiois, haut en couleurs); 2º L'organisation corporative de l'art flamand : poésie du métier, sorcellerie des techniques (ici une idée absolument neuve et combien intéressante à signaler pour l'interpénétration des techniques: le travail de la teinturerie, absolument connexe à celui de la draperie, qui constituait la spécialité des Flandres, n'a-t-il pas joué un grand rôle dans la connaissance et le goût des couleurs dont les manifestations se retrouvent également dans la peinture et l'art du vitrail?); 3º Synthèse et culminante expression de l'art flamand au XVe siècle: l'Adoration de l'Agneau mystique; 4° Sous le voile mystique; symboles et supports d'une religion civique; 6º Apports décisifs des Van Eyck: magie secrète du pinceau; 6º L'art flamand devient un fait européen.

La deuxième partie est consacrée à la réception des effluves renaissants qui nous viennent d'Italie. Elle étudie successivement: la Sirène transalpine et « les Prérubéniens ». Parmi ceux-ci l'auteur distingue les Raphaélites; les Michelangélesques; les Vénitiens; ceux de la dernière étape: les Bolonnais; le Caravage; les avant-coureurs rubéniens.

Enfin la troisième partie se réserve un sujet trop souvent laissé de côté et un autre par contre souvent traité, mais pas toujours avec l'âme voulue.

Dans le premier cas il s'agit des Maîtres de l'estampe, que l'auteur passe en revue de la façon suivante: 1° les boutiques d'estampes; 2° à l'enseigne « Aux quatre Vents »; 3° les coloristes du burin: l'école rubénienne de gravure en formation; 4° les maîtres rubéniens de l'estampe.

Quant au deuxième sujet, c'est Pierre Brugel l'ancien, le « poète des gueux ». En fait, la physionomie de Pierre Brugel domine presque tout l'ouvrage et les analyses les plus approfondies en même temps que les mots les plus suggestifs lui sont dédiés. Qu'on en juge par l'énumération des chapitres qui en traitent: 1º Années d'apprentissage; 2º L'expérience transalpine; 3º Le retour à Anvers; 4º Peintre du peuple; 5º Fabuliste, imagier populaire; 6º Le monde fantastique; 7º Bruegel des paysans; 8º L'art de Bruegel; 9º Le Poète des gueux; 10º Le symphoniste pastoral; 11º Bruegel le Drôle; 12º Bruegel, facteur expressif de la cité; 13º Séjour à Bruxelles: années tragiques; 14º Le triomphe de la vie.

Bref, fresque admirable, où, si l'on ne rencontre pas toujours absolument le dernier mot de la science aride — bien que la bibliographie soit assez complète et que des discussions d'ordre technique se développent en note — on trouve ce qui est essentiel pour comprendre parfaitement la physionomie d'une époque et juger sainement ses productions: la Vie!

PAUL ROLLAND.

Kan. R. Lemaire, Beknopte Geschiedenis van de Meubelkunst. Anvers, De Sikkel, 1937, 196 p., 139 illustr. Prix: 75 fr.

Pour accorder à ce livre toute la faveur qu'il mérite il faut connaître les circonstances dans lesquelles il a vu le jour. Sa matière, destinée avant tout à des élèves avancés en ébénisterie, n'a été livrée pour ainsi dire que par surcroît à un public plus étendu. Il n'y faut donc pas chercher tout ce qu'on attendrait d'un lourd manuel universitaire ou, à l'opposé, d'un livre de lecture courante. De plus, les exemples invoqués sont de préférence empruntés à l'ébénisterie de la Belgique — bien qu'il en résulte un certain danger, nos meubles, fussent-ils spécifiquement admirables, ne répondant pas toujours à l'idéal des grands styles. A ce dernier propos l'auteur aurait peut-être pu choisir un titre moins général...

Mais s'il est des choses dont on pourrait à la rigueur regretter l'absence dans ce volume, il en est d'autres que l'on se réjouit d'y voir à profusion. Ce sont tout d'abord des rapprochements significatifs et parfois imprévus, que M. Lemaire — qui n'oublie pas ici son brillant professorat en la matière — établit entre l'architecture et l'art du meuble. Ce sont ensuite les croquis de toute nature dont il a le secret et qui lui servent à apporter encore plus de clarté dans un exposé déjà très lumineux par lui-même. Ce sont enfin les reproductions proprement dites qui, répétons-le, sont empruntées tout à la fois à certains d'entre les plus beaux spécimens de notre architecture et de notre ébénisterie nationales. De multiples figures accompagnent ainsi le texte de sept chapitres consacrés aux styles roman, gothique, Renaissance. Baroque, Rococo et Néo-classique. Nous n'étonnerons personne en disant qu'en dépit de ses modestes visées l'ouvrage de M. le Chanoine Lemaire atteindra d'autres buts que la formation de jeunes artisans. Les étudiants, les archéologues et les historiens de l'art y trouveront matière à s'instruire et à réfléchir.

Amand de Lattis. Doorheen Oud-Antwerpen. Gids en inventaris van het hedendaagsche Oud-Antwerpen, 2° édit. Anvers, «Lectura Uitgaven» 1936. 1 vol. en 2 tomes in-4°, 415 p., illustr., 1 plan.

La Firme V. Resseler, qui imprimait nos vieilles séries d'Annales et de Bulletins avant la naissance de cette Revue, procède à la deuxième édition, enrichie de nombreuses additions, du guide-inventaire que M. A. De Lattin consacre à ce qui subsiste du vieil Anvers.

Les deux tomes de cet ouvrage, qui a pris d'assez vastes proportions, sont très réussis

dans leur toilette extérieure: présentation typographique agréable, illustration abondante et caractéristiques, couverture du plus élégant effet.

Si l'on s'en tient au but que poursuit l'auteur et qui est moins de fournir un inventaire critique et raisonné de tous les vestiges du passé, en ne faisant grâce d'aucun détail historique ou technique, que de dresser une sorte de relevé pittoresque, agrémenté de dessins délicats et de photographies mélancoliquement désuètes, ou encore que de réaliser un aide-mémoire détaillé au gré des notes qu'il a sous la main ou des exigences de l'actualité (cf. maisons « condamnées » de la rue des Serments), le texte répond pleinement à l'aspect extérieur. Nous nous représentons volontiers M. De Lattin se promenant lentement à travers cours et venelles dont il goûte tenacement le charme et cherchant à y attirer le lecteur après lui. Ce but est d'ailleurs explicitement avoué. C'est plus que de l'archéologie en chambre; c'est une leçon de choses du point de vue archéologique et du point de vue esthétique, révélatrice des variations du goût urbain. Les quartiers nord de l'ancienne ville, passés ainsi en revue dans la première partie, ne seront certes pas les moins intéressants de tout l'ouvrage. C'est là notamment que se rencontrent le plus grand nombre de ces monumentales portes baroques, rococo ou néo-classiques qui constituent une des caractéristiques essentielles de l'architecture bourgeoise d'Anvers. Les autres quartiers, repris dans le tome II, sont plus eclectiques quoique tout aussi instructifs. A ce propos, ajoutons qu'une introduction générale, relative à la formation de l'agglomération et à ses aspects spéciaux, c'est-à-dire à sa physionomie dans laquelle perce bien souvent sa psychologie, précède la partie réservée aux descriptions pures. Les lignes consacrées à l'habitation particulière y sont des plus exactes. La réédition de « Doorheen Oud-Antwerpen » s'est effectuée sous les plus heureux auspices.

PAUL ROLLAND

H. Forgeois, docteur en droit, Les pouvoirs de police de l'échevinage de la ville d'Arras en matière de voirie et de construction d'habitations, Lille, 1938.

Cette thèse de doctorat en droit constitue une introduction à l'étude de l'architecture civile à Arras du XVI^o au XVIII^o siècle. C'est aussi un complément aux études de MIle van de Castyne et de M. Courtoy sur l'architecture privée en Belgique et de M. Parent sur cette même architecture à Lille.

Une première partie de l'ouvrage comprend l'étude du corps échevinal de la ville d'Arras et celle des maîtres des œuvres, des commis aux ouvrages, des échevins commissaires aux travaux et architectes de la ville. La deuxième partie, la plus intéressante, concerne la construction des habitations, leur réparation, les enseignes etc. On suit pas à pas le développement des règlements qui ont fait Arras telle que la ville se présente encore. Les deux célèbres places n'existeraient pas sans ces mesures qui paraîtraient draconiennes aujourd'hui. Tous les quartiers du centre de la ville étaient soumis à un contrôle extrêmement strict qui est à peu près celui que l'Administration des Beaux-Arts essaye d'appliquer en France aux monuments classés. L'urbanisme, le souci de l'esthtétique est remarquable et explicitement mentionné. Dès 1583 les échevins veulent « décorer la face des rues de la ville en supprimant les saillies, les unes outrepassant les autres non sans disgrâce et difformité de l'aspect public ». Il semble que le souci esthétique ait pris naissance à Arras plus tôt que dans les autres villes des Pays-Bas et c'est au même moment qu'à Rome Sixte-Quint commence ses travaux et donne à la ville son aspect moderne

Le travail de M. F., écrit dans une langue élégante et d'une parfaite clarté, se lit avec un intérêt soutenu. On eût été évidemment heureux de trouver quelques références supplémentaires, utiles aux travaux à venir. La bibliographie aurait pu être plus développée... Mais tous ceux qui étudieront l'architecture civile et l'urbanisme notamment dans les Pays-Bas et sous les gouvernements de Philippe II et des Archiducs devront consulter la thèse de M. Forgeois.

J. Lestocquoy.

F. G. Waller, Biographisch Woordenboek van Noord Nederlandsche graveurs. La Haye, Nyhoff, 1938. Petit in-4°, XX, 552 p., 24 florins.

Le collectionneur et mécène F. G. Waller (1867-1934) réunit une documentation considérable sur les graveurs de son pays. Ayant légué au Cabinet des Estampes d'Amsterdam une somme dont les intérêts doivent servir à enrichir ces collections nationales, les administrateurs de ce fonds ayant à leur tête cet autre collectionneur érudit M. Bierens de Haan, ont décidée de consacrer une partie des revenus à la publication d'un dictionnaire des graveurs hollandais, idée chère au généreux donateur. Ils chargèrent M. W. R. Juynboll de revoir les notes laissées par Waller et de compléter éventuellement ses renseignements.

Le dictionnaire des graveurs néerlandais que vient d'éditer luxueusement la firme Nyhoff fait réellement honneur à la mémoire de M. Waller. Il rendra de très grands services, car il comble une véritable lacune.

Ce dictionnaire est strictement biographique. On n'y trouvera pas de considérations sur les œuvres, mais bien sur la vie des graveurs hollandais ou étrangers ayant travaillé dans les Pays-Bas. L'auteur n'est pas strict dans sa conception géographique. Les graveurs des anciens Pays-Bas d'avant la rupture du XVI^e siècle y figurent qu'ils soient du Sud ou du Nord; y apparaissent également les graveurs de tous pays, y compris ceux des Indes néerlandaises, qui ont résidé et œuvré en Hollande (citons à titre d'exemple Lorenzo Baratta, Gérard de Lairesse, Jan Miel et d'autres) et enfin les hollandais de naissance qui ont émigré ou se sont fait naturaliser dans d'autres pays, tels Dirck Baksteen, Kees Van Dongen. Les noms sont classés sans qu'il soit tenu compte de la moindre particule. En cas de double nom, ce qui est fréquent en Hollande, l'auteur a généralement répertorié au second. C'est au nom de jeune fille qu'il faut rechercher les renseignements sur une artiste mariée.

Un intérêt particulir de ce dictionnaire réside dans le fait que le nom des artistes vivants y est consigné, suivi de nombreux renseignements qu'il est toujours si difficile d'obtenir.

Chaque notice comporte l'indication du nom de famille, des prénoms, des diverses graphies du nom; puis viennent des détails précis sur la technique pratiquée par l'artiste, ses dates de naissance et de mort, la liste des localités où il a travaillé, les particularités de son style; enfin des renseignements bibliographiques permettent de poursuivre les recherches.

Au point de vue bibliographique, l'écueil à éviter était de réimprimer ce qui se trouve déjà dans le Thieme et Becker. M. Juynboll précise dans son introduction que la bibliographie complète celle du grand dictionnaire allemand. Il l'aurait rangée par ordre chronologique, malheureusement M. Waller n'avait pas la même conception.

La précision caractérise ces notices biographiques d'un nombre considérable d'artistes. Ne pouvant atteindre une telle minutie pour les graveurs anonymes ou ceux qui sont connus par un monogramme, l'auteur les a délibérément supprimés de sa liste. Il faudra donc encore consulter les ouvrages de Brulliot, Nagler, Hind, Singer et d'autres à ce sujet. En appendice, M. Juynboll a groupé les graveurs dont le nom est révélé par des documents d'archives, mais dont le production est encore provisoirement ignorée, également les éditeurs de gravures qui ne s'adonnèrent pas à l'art de l'estampe.

La consultation du dictionnaire est grandement facilitée par l'adjonction d'une liste des

abréviations de la bibliographie (notons que celle-ci s'arrête le 13 novembre 1937, sauf exception pour le tome 32 du dictionnaire de Thieme et Becker et le tome 1er du catalogue des dessins de l'Ashmolean Museum d'Oxford de Parker, parus depuis lors). Signalons enfin un précieux lexique de termes techniques relatifs à l'art de la gravure rédigé en hollandais, français, anglais, allemand, italien et espagnol.

Ceux qui auront recours au « Biographisch Woordenboek van Noord Nederlandsche graveurs » de Waller y trouveront une mine de renseignements précis; assurément Waller, les dirigeants du Fonds Waller et M. Juynboll auxquels nous adjoignons la firme Nijhoff ont droit à toute la reconnaissance des chercheurs.

J. LAVALLEYE.

JOSEPH SCHMIDT-GOERG, Nicolas Gombert, Kapellmeister Kaiser Karls V: Leben und Werk.

1 vol. in-8° de 391 pages de texte + 67 pages d'annexes musicales; Bonn, Ludwig Roerscheid, 1938.

Il est une période de l'histoire de la musique sur laquelle on ne possède pas encore, à l'heure actuelle, une documentation systématiquement ordonnée et une analyse critique comparative qui permettraient de voir clair dans l'évolution de la polyphonie à ce moment : c'est celle comprise entre la génération de Josquin des Prez († 1521), d'une part, Palestrina († 1594) et Lassus (1532-1594), de l'autre. La raison de cette carence réside vraisemblablement dans le fait qu'à nulle époque peut-être, il n'y a eu, dans les Pays-Bas, en Italie, en Espagne et en Allemagne, une abondance aussi grande de musiciens de valeur, sans toutefois qu'aucun d'eux n'ait atteint l'universalité d'un Lassus, la transcendance d'un Josquin ou d'un Palestrina. Il résulte de là que les « chefs de file » n'apparaissent point, à cet instant, dans une lumière aussi vive que dans la période précédente ou dans celle qui suit. La question se complique encore de cet autre fait que, malgré toute la vénération dont Josquin a été l'objet de la part de ses disciples réels ou spirituels, certaines de ses innovations, et non des moindres, n'ont pas été adoptées par ses élèves immédiats, quitte à se retrouver plus tard, sous d'autres formes et dans un esprit différent, chez les grands musiciens de la seconde moitié du XVIº siècle.

L'on n'a donc encore, sur cette époque, que des clartés plus ou moins diffuses, qui permettent tout au plus, à l'heure qu'il est, de lui attribuer un caractère de transition. Quant aux « chess de sile », il semble bien que l'avenir confirmera le jugement des hommes de la Renaissance, qui voyaient en Nicolas Gombert et Adrien Willaert († 1562) les choryphées du mouvement, en d'autres termes, les maîtres appelés par leur destin à montrer la voie aux musiciens plus jeunes qui vivaient et œuvraient autour d'eux (qui omnibus musicis ostendit viam, ainsi s'exprime Hermann Finck en 1556, à propos de Gombert).

Toutefois, une certitude suffisante ne pourra être acquise, dans cet ordre d'idées, que par la multiplication de travaux qui, basés sur une étude approfondie des œuvres du temps, permettront d'établir l'échelle des valeurs sur un fondement moins fragile que celui dont il a fallu se contenter jusqu'ici. C'est pourquoi il faut accueillir avec gratitude toute tentative de s'évader des généralités superficielles pour pénétrer au cœur même de la matière en rassemblant, à cet effet, des éléments qui, soumis à la critique, concordent suffisamment pour confirmer ou infirmer le jugement des contemporains. A cet égard, le Gombert de M. Schmidt-Goerg s'offre comme une contribution du plus haut prix à la tâche qu'il importe de réaliser (1).

Dans cet ouvrage d'imposantes dimensions, le distingué professeur de l'Université de

⁽¹⁾ En ce qui concerne Willaert, un grand pas est en train de s'accomplir, sous les espèces de l'édition de ses œuvres complètes par M. Hermann Zenck, dans les Publikationen

Bonn s'efforce tout d'abord de reconstituer la biographie du maître. La date de naissance de Gombert demeure inconnue; celle de sa mort semble pouvoir être fixée à 1556-1557. Doit-on admettre avec Fétis — sur la foi d'un document que l'on n'a pu retrouver jusqu'ores — qu'il est né à Bruges? Peut-être! Tout tend à prouver cependant que sa famille était originaire de la région d'entre Lille et Hazebrouck, à la limite des langues. Hermann Finck le dit élève de Josquin: rien ne s'oppose à ce qu'on le croie.

Gombert entre en 1526 à la chapelle de Charles-Quint. Il y remplit jusqu'à son départ (entre le printemps, de 1538 et l'hiver de 1540) les fonctions de maître des enfants de chœur. Des pièces d'archives donnent des détails circonstanciés et parfois pittoresques sur la composition et le fonctionnement de la chapelle, grâce à quoi l'on peut se rendre compte, avec une certaine précision, du genre d'activité auquel se livrait quotidiennement le maître. M. Schmidt-Goerg procède ici à des mises au point du plus vif intérêt. Il établit notamment, avec certitude, que l'empereur ne possédait point, comme on l'avait cru jusqu'en ces derniers temps, trois chapelles, l'une pour les Pays-Bas, la seconde pour l'Espagne et la troisième pour l'Allemagne, mais une seule et même chapelle, distincte, par ailleurs, de celle des gouvernantes successives des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, Marie de Hongrie et Marguerite de Parme. Cette chapelle unique était itinérante et suivait le souverain dans tous ses déplacements à travers l'Europe. Le meilleur moyen de reconstituer l'existence externe de Gombert, pendant sa carrière de maître de chapelle, était donc de recourir aux documents qui décrivent les voyages et les séjours de Charles-Quint en Espagne, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas et en France et ce, en appuyant sur tous les événements d'ordre politique ou religieux à l'occasion desquels l'intervention de la musique impériale était requise. En usant de cette méthode, M. Schmidt-Goerg nous fait assister, sans l'ombre d'un romancement, à toute une série de solennités auxquelles il est certain que Gombert a pris une part active et qui sont en rapport direct avec une partie de sa production (messe «A la Incoronation», motets de cérémonie, etc.). C'est là, dans sa monographie, un passage d'autant plus suggestif qu'il associe, d'une façon particulièrement vivante, la musique à l'histoire politique de l'époque, à laquelle elle apportait un décor auditif d'une beauté sans égale. Il suffit, pour s'en convaincre, de songer qu'une chapelle comme celle de l'empereur réunissait dans son sein ce que l'Europe comptait de meilleur en fait d'artistes créateurs ou interprètes.

A ce propos, M. Schmidt-Goerg ne se contente pas de considérer Gombert comme une unité isolée parmi la masse de ses collaborateurs. Effectivement, après avoir exposé les rétroactes de la chapelle impériale, il prend soin de consacrer à chacun de ses membres des notices biographiques basées sur le dernier état de la recherche documentaire (1). M. Schmidt-Goerg parvient, en bref, à nous restituer, sinon une biographie précise jusque dans ses moindres détails, tout au moins le milieu dans lequel Gombert a évolué

älterer Musik de la Deutsche Gesellschaft für Musikwissenschaft. Un premier volume, contenant les motets à 4 voix des livres I et II a paru en 1937. En Belgique, M. le Dr. I.cnaerts s'occupe avec succès du même sujet. — Signalons, d'autre part, la très remarquable étude de M. Eduard Lowinsky: Das Antwerpener Motettenbuch Orlando di Lassos und seine Beziehungen zum Motettenschaffen der niederländischen Zeitgenossen (La Haye, 1936), dans laquelle l'auteur est indirectement amené à parler de la période de transition qui nous intéresse ici.

⁽¹⁾ En ce qui concerne les musiciens qui portent le nom de *Champion* (p. 56), il semble que, tout en critiquant légitimement les déductions de Van der Straeten, M. Schmidt-Goerg n'ait point encore tiré au clair, d'une façon définitive, les questions qui se posent au sujet de cette famille.

et sur lequel il a exercé son autorité morale et son influence artistique. Et ceci est peut-être plus important que cela, quand on songe que les archives ne nous informent bien souvent que sur des extériorités sans grande importance concernant la carrière des maîtres du passé.

Une lettre de Gombert, écrite à Tournai en 1547, nous apprend qu'il vivait en cette ville, cette année-là, pourvu d'un canonicat. On l'y retrouve encore en 1552, et tout porte à croire qu'il y a passé les dernières années de son existence.

La plus petite moitié du livre de M. Schmidt-Goerg est consacrée à la vie du maître de chapelle impérial (pp. 4-108). La seconde moitié (pp. 113-247) s'occupe de son œuvre. En des pages préliminaires, l'auteur présente des observations générales sur les transformations de la technique polyphonique au cours de la période envisagée. En résumé, l'évolution se produit dans le sens de l'abandon progressif de la discipline du cantus firmus au profit de l'imitation libre systématique, à la faveur du sens harmonique naissant et de cette conception nouvelle (musica reservata) née avec Josquin, qui entend établir une relation étroite entre le sens et la contexture du texte, d'une part, et, de l'autre, les notes qui servent de véhicule à ce dernier.

Gombert — ceci fait l'objet du chapitre suivant — donne un corps à ces tendances nouvelles en soumettant la polyphonie à une concentration simplificatrice qui va de pair avec une pénétration profonde du sens expressif des paroles. Comme Hermann Finck l'avait déjà remarqué, son écriture diffère de celle de ses prédécesseurs en ce qu'elle évite les pauses, s'attache plus spécialement à enrichir la substance harmonique et multiplie les imitations, en leur accordant plus que jamais une valeur de syntaxe. La pratique josquinienne qui consiste à compartimenter les voix en les opposant par groupes pratique qui sera systématisée plus tard dans le style à double chœur généralisé sous l'influence de Willaert — lui demeure totalement étrangère. Continuité et homogénéité: telle paraît être sa devise. C'est aussi, à notre avis, le danger du système et la raison pour laquelle il a subi des atténuations successives au cours de la seconde moitié du XVIº siècle, grâce à l'alternance de l'écriture imitative avec l'homophonie, grâce surtout à ce retour à Josquin qui se manifeste par la division des voix en groupes. Il n'est pas douteux, en effet, que traitée par des épigones, l'écriture imitative continue, cultivée de façon idéale par Gombert, devait nécessairement dégénérer dans le sens de la lourdeur et de l'opacité, plus particulièrement en cas de multiplication du nombre des voix : chose que l'on peut observer, notamment, chez les dii minores qui forment en partie le contenu de certains recueils collectifs, par exemple le Thesaurus de 1564.

Etudiant la Satztechnik de Gombert, M. Schmidt-Goerg nous montre par le menu et à grand renfort d'exemples, de quelle façon le maître se sert des divers procédés d'écriture de son temps (1).

⁽¹⁾ Il insiste avec raison sur les dissonances, dont Gombert fait un usage relativement hardi. Notons, par exemple, le curieux retard ascendant du motet *Inter natos mulierum* (p. 16 des annexes musicales) au supérius des mesures 15-16, et, à la fin de la mesure 16, les secondes parallèles entre le supérius et la troisième voix en descendant (dissonances non expressément signalées par M. Schmidt-Goerg, si nous ne nous trompons). — En ce qui regarde les mutations (p. 133), M. Schmidt-Goerg aurait pu faire remarquer qu'on les rencontre déjà très fréquemment au XVe siècle. Quant aux fausses relations (p. 147), elles sont monnaie courante à cette époque et le resteront pour ainsi dire sans réserve durant la période de purisme qui suit, à savoir celle de Palestrina, Lassus et Monte. L'Ostinato (p. 133), que Gombert utilise plutôt parcimonieusement, mais avec un sens particulièrement aiguisé de l'effet qui en peut résulter, a pour ancêtre principal, non point Josquin, mais Obrecht, qui déploie, sur ce terrain, une véritable virtuosité.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'analyse des messes (pp. 155 ss.), des motets (pp. 195 ss.) et des chansons (pp. 219 ss.) de Gombert, sinon pour en louer la précision et la justesse. On peut regretter que le chapitre relatif aux motets ait été quelque peu écourté, alors que, tout compte fait, ces pièces constituent la partie la plus attachante et la plus caractéristique de l'œuvre du maître. Mais il eût fallu, pour rétablir l'équilibre, doubler presque l'étendue de l'ouvrage, chose qui apparaît comme matériellement impossible dans les circonstances actuelles. Le sujet ne pourrait-il être repris ultérieurement, dans la forme d'une monographie où l'on envisagerait, en même temps, la production motétique des principaux contemporains de Gombert? Il faut le souhaiter.

Les pages 251 à 347 sont occupées par des annexes documentaires (extraits d'archives, etc.): pièces justificatives parmi lesquelles il sied de noter tout particulièrement les « rôles des bénéfices », d'une importance capitale pour la connaissance du personnel des chapelles musicales.

Suit une bibliographie détaillée des œuvres de Gombert (pp. 348-371), que complètent une bibliographie très étendue (pp. 374 à 391) concernant le maître lui-même et tout ce qui peut contribuer à mieux le faire connaître, directement ou indirectement, et une table des noms cités.

Les annexes musicales comprennent deux fragments de messes, cinq motets et quatre chansons. A tirer hors de pair l'admirable Angelus Domini à 4 voix, où l'atmosphère de Noël est évoquée avec un charme incomparable; le motet Virgo sancta Katharina, dans lequel quatre enfants de chœur (soprani) célèbrent leur patronne en une langue musicale idéalement éthérée et cristalline; le motet à 4 voix Inter natos mulierum, où quatre voix d'hommes chantent les louanges du Précurseur en une succession de thèmes rudes et fortement articulés; les chansons Or suis je prins, Quant je suis auprez de ma mye et Souffrir me convient, qui rivalisent de grâce, d'entrain et de fine musicalité. Le motet Salve Regina, où sont traités librement, à 4 voix, les thèmes monodiques des antiennes Salve Regina, Ave Regina, Inviolata et Alma redemptoris mater, dans une écriture exceptionnelle qui exclut forcément toute imitation, constitue un tour de force qu'il serait malséant de ne pas apprécier comme tel, mais qui n'en déçoit pas moins pour cela, quand on le compare, par exemple, à l'Agnus III (à 7 voix) de la messe Sub tuum presidium d'Obrecht, où l'insertion, en forme de farciture, de trois antiennes mariales dans le contrepoint de l'ordinaire se réalise avec un sens autrement aiguisé de la perspective dans la construction symbolique. Ce qui était encore manifestation de vie chez le maître du XVº siècle, ne fait plus figure que d'archaïsme assez froid chez le musicien de la Renaissance, entraîné, par ailleurs, dans d'autres voies par l'esprit de son siècle et le courant naturel de son propre génie. CH. VAN DEN BORREN.

II. REVUES — TIJDSCHRIFTEN

1. PREHISTOIRE. — VOORGESCHIEDENIS.

Le Bulletin des Naturalistes de Mons et du Borinage, tomes XV et XVI (1932-33 et 1933-34) contient plusieurs articles archéologiques intéressants.

L'Ingénieur F. Racheneur, dans une Note sur une découverte archéologique à Wasmes, attire l'attention sur la découverte faite au cours d'un sondage pour le charbonnage d'Hornu et Wasmes. Il s'agit d'un vase à offrandes, fait à la main et attribué par le Chanoine Puissant au II^o ou III^o siècle de notre ère. Sur le territoire de Wasmes on avait découvert autrefois un cimetière belgo-romain; depuis il faut signaler les trouvailles suivantes: une hache polie et des silex taillés dont certains peut-être moustériens.

M. Louis Haubourdin, dans sa Contribution à la Préhistoire de Belgique: La station moustérienne de Stambruges, et M. René Marlière, dans sa Station paléolithique de Stambruges, description et commentaires géologiques, font des études particulièrement intéressantes du gisement moustéro-aurignacien exploré par M. Haubourdin. J'ai déjà fait précédemment un compte rendu de ces articles d'après leurs tirages à part.

M. J. Houzeau de Lehaie résume les constations faites par l'Abbé Breuil, lors d'une visite à la carrière Hélin, le 22 septembre 1933. Le quaternaire de Hélin est une basse terrasse de la Trouille. Cette basse terrasse est à 10 ou 12 mètres au dessus de la rivière, il est donc possible qu'il y est encore une plus basse terrasse.

L'état physique des silex recueillis donne des renseignements intéressants. D'une manière générale plus les objets, dus au travail de l'Homme, ont subi des actions mécaniques: arêtes émoussées, usées, écrasées, surfaces striées, écorchées, plus ces pièces sont antérieures à la formation de la terrasse dans laquelle on les recueille. Ces actions mécaniques sont souvent dues à la solifluction.

La station campygnienne de Leval-Trahegnies, étudiée par M. P. Stalon, est située dans deux exploitations de sables bruxelliens ouvertes dans le talus de la route de Charleroi. L'outillage campygnien se trouve dans un limon hesbayen reposant sur un maigre cailloutis contenant du paléolithique. Jusqu'à présent, bien que les découvertes lithiques campygniennes soient nombreuses, on n'a pas encore trouvé de tessons de poterie, ni de foyer indiquant un habitat humain.

M. P. Stalon a découvert la station Campygnienne du Bois Tonnin à Epinois. Cette station a fourni un outillage lithique accompagné de tessons de poteries néolithiques et gallo-romains. Si le tranchet, un des instruments caractéristiques du Campygnien, est bien représenté dans les récoltes de M. Stalon, par contre le pic y fait défaut. Le découvreur y a trouvé aussi des silex polis et un magnifique polissoir en grès landénien.

La note sur une sépulture néolithique à Petigny (Couvin), par M. P. Stalon, résume les quelques observations que l'auteur a pu faire en fouillant un petit abri, qui malheureusement n'était plus intact.

Le Dr. G. Quignon s'est rendu en Pologne, pour voir, dans les réserves, les derniers bisons vivants sur notre continent. L'étude qu'il a faite sur les bisons d'Europe peut intéresser les préhistoriens.

A propos de la patine des pierres taillées, M. l'Abbé Breuil publie dans l'Anthropologie, t. 47, 1937, pp. 213-215, une note que pourront lire avec grand fruit tous ceux qui voudront étudier les altérations du silex et des autres roches.

R. L. Doize.

ARCHITECTURE. — BOUWKUNST.

M. von Hans Erich Kubach a dressé des cartes géographiques montrant l'étendue géographique de quelques-uns des caractères propres à l'architecture rhénane du XIe au XIIIº siècle. Cette étude intéresse notre pays. L'une de ces cartes montre la diffusion de certains caractères communs, au XIº s., dans les bassins de la Meuse et du Rhin inférieur. Une autre carte rend sensible la prédominance dans nos provinces du centre et de l'est, de caractères communs avec l'art rhénan aux XIº et XIIº s. et de caractères communs avec l'art des régions occidentales au XIIIe siècle. L'auteur assure que l'étude de ces caractères pris séparément fournit des données plus précises pour l'établissement des frontières dans le domaine artistique. Nous nous permettons de faire observer le danger qu'il peut y avoir à trop généraliser ce principe. Aux yeux de l'auteur, son enquête prouverait que l'aire géographique de l'art rhénan jusqu'en 1250 couvre la Hollande du nord et du sud, tout le Brabant, le Limbourg, la province de Liége, le nord du Luxembourg, bref les anciens évêchés d'Utrecht, Liége et Trèves. Il nous semble que la question des influences et des écoles dans le domaine artistique est si complexe qu'il faut se garder de généralisations trop rapides. La présence de certains caractères communs, si fréquente dans des régions voisines, n'impose pas nécessairement l'idée de filiation. Le cas des régions mosanes est typique à cet égard. L'architecture mosane est sœur de l'architecture rhénane : elle est aussi ancienne que celle-ci et elle semble l'avoir au moins égalée au début; malheureusement elle n'a pas connu le bel épanouissement final qui donna tant de splendeur à l'art rhénan. Ceci n'enlève tien à la valeur des cartes dressées par M. von H. E. Kubach dont on pourra se servir avec profit. (Zeitschrift des Deutsches Vereins für Kunstwissenschaft, Berlin, 1938, Bd. 5, Ht. 1, pp 1 à 15).

M. J(ean de B(ethune) signale l'existence de vestiges de la nef romane (opus spicatum et baies étroites) à l'église de Vive-Saint-Eloi, dans les Mémoires du Cercle Historique et Archéologique de Courtrai, t. XV, 1936, p. 467.

Un mémoire de M. Lucien François sur Quelques fontaines, puits et bassins publics de Belgique, a été couronné par l'Académie Royale de Belgique (Bruxelles, 1938, t. VII, fasc. 2, 73 pp.). Ce « mémoire » ne comporte que de brèves descriptions groupées sans coordination par ville et par province. Il est illustré de dessins à la plume qui ne peuvent servir de document pour l'étude. Disons à la décharge de l'auteur que ces dessins étaient exigés par les conditions du concours.

Le R. P. Fern. Lefèvre, O. Pr., et M. Simon Brigode étudient La Salle souterraine de la rue d'Or à Bruxelles. (Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, 1937, pp. 216-230), récemment démolie, sur le tracé de la jonction Nord-Midi. Leurs conclusions restent du domaine de l'hypothèse: cette « cave » aurait fait partie du corps de bâtiment central du refuge de l'Abbaye de Forest, édifié à cet emplacement après l'année 1462. Les voûtes et leurs supports ont été ajoutés dans un bâtiment préexistant: ils paraissent dater à en juger par l'étude du style, de la seconde moitié du XVIº siècle.

Dans une plaquette de quelques pages (Tournai, Imprimerie Saint Luc, 1938), M. JULES WILBAUX propose une thèse nouvelle sur l'origine du triforium qu'il croit trouver dans le maintien des corniches primitives d'édifices dont les murs auraient été surélevés. En exemple il cite la cathédrale de Tournai qu'il croit... mérovingienne en quelques-unes de ses parties!

L. NINANE.

M. le Chanoine R. Lemaire procède à une étude détaillée de l'ancienne église d'Héverlé (De Oude St. Lambertuskerk van Heverlee. Nederlandsche Historiebladen, 1938, pp. 489-507). Cette église, dont les derniers vestiges servaient d'habitation particulière, vient d'être partiellement restaurée dans sa tour occidentale (fermée), le reste ne pouvant qu'être laissé à l'état de ruine. Datant d'entre 1025 et 1125, elle se classe chronologiquement, dans la série des églises de la vallée brabançonne de la Voer raccordées au type oriental de la Belgique, entre l'église de Bertem et celle de Vossem.

— Sous le titre «I Problemi archeologici Far[ensi» le R. P. Giuseppe Croquison O. S. B. étudie dans la Rivista di archeologia cristiana, XV, 1938, p. 37 ss., les états successifs de l'abbatiale de Farfa, laquelle n'est pas sans intéresser l'architecture de nos régions vu que, comme le constate l'auteur en insistant sur ce point, cette église présentait un westwerk carré très important, saillant entre deux tours dont l'une survit, en somme, dans le campanile actuel. La question de la datation n'est pas définitivement tranchée mais les rapprochements avec notre système rhéno-mosan s'imposent.

P. R.

3. SCULPTURE ET ARTS INDUSTRIELS. BEELDHOUWKUNST EN SIERKUNSTEN.

- Henri Van den Berch est une curieuse figure d'érudit du XVIIº siècle. Avant de devenir le héraut d'armes de Liége et Looz, il fut un des premiers à s'intéresser à nos anciens monuments alors si méprisés, et peut être considéré, à juste titre, comme un des précurseurs de notre archéologie nationale. Le Prof. Brassinne a exhumé des papiers laissés par le généalogiste liégeois, une série de notes très intéressantes sur des «Monuments d'art mosan disparus». Le souvenir d'œuvres très importantes revit ainsi grâce à de bons dessins et à leurs commentaires. Ce sont principalement des tombeaux comme celui de Ste Ode à Amay, de Woboldon, de Balderic et d'Eracle. (Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire du Diocèse de Liége, t. XXIX, 1938, pp. 143 à 195).
- Tous ceux qui auront été privés d'entendre au récent congrès archéologique de Namur, la communication du Comte Jos. de Borchgrave d'Altera à propos du Trésor et du Mobilier de l'église St. Materne à Walcourt, en trouveront le texte définitif dans le Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles (mai-octobre 1938, pp. 49 à 73). L'abondance d'illustration, habituelle à cette revue, contribue à mettre en valeur un texte qu'il serait difficile de résumer, étant donné le grand nombre et la diversité des œuvres étudiées.
- Les apôtres de Hechtel, étudiés par le Comte Jos. De Borchgrave d'Altena dans son travail sur le mobilier ecclésiastique de la campine limbourgeoise, ont été débarrassés du malencontreux badigeon qui les déparait. Cette opération délicate, parfaitement réussie, a été l'occasion d'étudier à nouveau ces œuvres. (Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, t. X, n° 5, septembre-octobre 1938, pp. 117 à 119).
- Une modeste note annonce une découverte intéressante du Comte Jos. de Borch-Grave d'Altera qui a trouvé « une œuvre incomme de Jan Christian Hansche » dans la chapelle du château de Schoonhoven. Les initiales J. C. H. placées sous le mariage de la Vierge, ne laissent subsister aucune possibilité de doute quant à l'attribution proposée par l'auteur. (Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, novembre-décembre 1938, pp. 110 à 112).
- -L'Abbé J. Lestoquoy entreprend une série de « Notes pour servir à l'histoire de l'art en Artois ». L'étude liminaire met en relief l'influence de notre pays sur les artistes de

l'Artois que l'auteur nous a déjà signalée. Cet avant-propos, destiné visiblement à initier les lecteurs français aux problèmes considérés par l'auteur dans les pages qui suivent, n'apprendra que peu de choses à nos compatriotes. L'auteur puise d'ailleurs volontiers sa documentation dans les ouvrages d'ensemble plutôt qu'il ne remonte toujours aux travaux originaux.

C'est l'analyse même des trésors des églises et des musées artésiens qui retiendra notre attention. Des pièces d'orfèvrerie comme le « reliquaire de la dent de St. Nicolas » et la « Croix de Clarmaraix » à la cathédrale de St. Omer sont si proches des œuvres d'Hugo d'Oignies et de ses émules, que l'on peut se demander si elles ne sont pas de chez nous.

L'Abbé Lestoquoy se prononce pour l'origine malinoise du Jardin Clos du Musée d'Arras. (Sculptures et Orsèvreries du XIIIe au XIVe siècle conservées en Artois. Extrait du Bulletin de la Commission Départementale des Monuments Historiques du Pas de Calais, t. XI, 1936, 50 p.).

- Le même auteur nous présente d'autres résultats de son enquête dans le Bulletin de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles (novembre-décembre 1938, pp. 88 à 96), sous le titre Jan Cornelisz Vermeyen et la prépondérance de l'art brabançon en Artois au XVIe siècle. Rien que cet énoncé indique ce que seront les conclusions de l'Abbé Lestoquoy, et combien elles seront intéressantes pour nous.
- L'obligation de marquer leurs œuvres, qui fut vite très stricte pour les orfèvres, s'étendit aux tapissiers au début du XVIº siècle. A partir de 1589, les ouvrages de cuivre repoussé sortis de Bouvignes et de Namur, qui jusque là avaient, de fait, joui d'un monopole et dont le privilège devint exclusif pour les Pays-Bas, durent porter dorénavant deux poinçons, celui du prince et celui du batteur.

Comme le remarque l'Abbé Hayor, il a donc existé pour les batteurs de cuivre, des plaques comparables à celles des corporations d'orfèvres. Malheureusement, il ne nous en est parvenu aucune, et, chose plus étrange encore, l'auteur n'a pu découvrir aucune marque sur les nombreux objets examinés au cours de sa féconde carrière d'archéologue. Joseph Destrée, lui-même, n'a pas été plus heureux. (Le marquage des cuivres bouvignois au XVIIº et au XVIIIº siècles, extrait du Guetteur Wallon, août-septembre 1938, 6 p.).

— Au cours d'un voyage à Rome, Mme CRICK-KUNTZIGER a eu l'occasion d'étudier, de près, les deux grandes tapisseries de l'histoire d'Alexandre, appartenant au Prince Doria. Déjà on avait tenté de les identifier avec les tentures commandées en 1459 par Philippe le Bon à Pasquier Grenier de Tournai. Mais on pouvait encore opposer de graves objections à cette hypothèse. Les textes d'archives précisent, en effet, que cette série était richement tissée d'or et on ne parvenait pas à retrouver les traces de cette décoration précieuse dans la version de Rome. Heureusement, un examen approfondi a permis à l'auteur de constater qu'il s'agissait bien d'une pièce tissée d'or, mais comme les fils métalliques sont, en réalité, d'argent doré, leur usure a été suivie d'une oxydation complète.

Ainsi cette simple constatation technique trop longtemps dissérée a donc une importance exceptionnelle pour l'histoire de nos arts décoratifs. (Note sur les tapisseries de l'histoire d'Alexandre, du Palais Doria; — Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome, t. XIX, 1939, pp. 273 à 276).

— Dans une autre collection romaine, celle du Comte Taverna, Mme CRICK-KUNTZIGER a découvert deux panneaux d'une histoire de Cérès et Proserpine, que le savant auteur rapproche de quatre autres, conservés dans diverses collections, de façon à reconstituer une série inédite, dont l'étude est pleine d'intérêt.

La «Proserpine cueillant la grenade» porte la signature de Marcus de Vos, de Bruxelles, tandis que la «Cérès à la recherche de sa fille» et la «Rencontre de Cérès et de Proserpine» portent le nom de Jean François Van Hecke. Les autres sont marqués aux initiales de ce fabricant.

Mme Crick-Kuntziger se demande donc si les six pièces ainsi réunies appartiennent bien à la même version. On s'attendrait à ce que l'auteur réponde d'une façon négative, mais il nous rappelle, très opportunément, que la collaboration de M. de Vos et de J. F. Van den Hecke a déjà été signalée.

De cette particularité, nous pouvons conclure avec certitude que la série date d'entre 1660 et 1670, bien que les cartons soient antérieurs de nombreuses années, puisque Madame Crick-Kuntziger y reconnait, avec raison, le style du peintre Martin de Vos. (Tapisseries bruxelloises de l'Histoire de Cérès et de Proserpine. — Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome, t. XIX, 1939, pp. 277 à 284).

— Mr. Frans Kieslinger attire notre attention sur une autre série de tapisserie, celle de Tristan et Yseult, mais sans viser à renouveler la question. (*Die Tapisserien von der Tristan- Serie - Belvedere*, t. XIII, 1938-39, fasc. 1/4, pp. 85 à 87).

J. SQUILBECK.

4. PEINTURE ET DESSIN. - SCHILDER- EN TEEKENKUNST.

- Après plusieurs autres chercheurs, M. E. Notebaert essaie d'identifier le paysage qui occupe le fond du tableau de Jean Van Eyck, la Vierge du Chancelier Rolin que possède le Louvre. (E. Notebaert, Contribution à l'identification du paysage architectural dans les œuvres des primitifs flamands, La Revue de St. Luc, janvier 1939, pp. 2-13). Se basant sur la tour à l'extrémité du pont et sur la cathédrale, il propose d'y reconnaître le site de Prague. L'auteur pousse fort loin son étude, tentant de spécifier chaque monument. Jean Van Eyck chargé de mission en 1436 aurait été à Prague. Pure hypothèse d'ailleurs. D'autre part, la cathédrale dans l'œuvre de Van Eyck a des bas-côtés greffés sur le transept, élément caractéristique qu'on ne trouve pas à Prague. Dans le tableau de Paris, cette cathédrale est au fond de la vallée alors qu'en réalité elle est située dans la ville haute. C'est encore Prague que M. Notebaert reconnaît dans les fonds de la Vierge au chartreux de la collection Rothschild et dans le même sujet traité par P. Christus à Berlin. Dans la première œuvre, il remplace la sainte Elisabeth par Sainte Ludmila, patronne de la Bohême; quant au chartreux, il le fait naître à Prague, dépassant ainsi les recherches fort sérieuses de Scholtens pour identifier ce personnage. (Cf. cette Revue, 1938, p. 375).
- L'influence de l'art de Van Eyck et de Van der Weyden est intéressante à étudier dans la production picturale allemande. M. Helmut Reinecke vient d'en donner un exemple de plus en notant combien le peintre Hans Borneman doit à ces maîtres flamands dans ses œuvres conservées à Lüneburg et à Brême et qu'il date des années 1444-1448. (H. Reinecke, Der Maler Hans Borneman, Zeitschrift des Deutschen Vereins für Kunstwissenschaft, 1938, 4, pp. 204-227).
- Parmi les objets du legs Loeser au Fogg Museum of art, Cambridge (U. S. A.), se trouve une feuille portant à l'avers une étude de trois têtes d'homme, le dessin d'une pièce d'orfèvrerie et, au revers, un paysage. Ce dessin ne peut être attribué à Holbein, mais doit provenir d'un atelier flamand de l'époque de Patenier. (Ruth S. Magurn, A sheel of studies by a flemish miniaturist, Bulletin of the Fogg museum of art, Harvard university, novembre 1938, pp. 25-30).
 - M. J. Friedlaender publia en 1930 la première liste des dessins attribuables à Jean

Gossart. Winkler, puis Baldass complétèrent ce catalogue. M. J. Rosenberg voudrait encore y ajouter un numéro, une Adoration des Mages qui fait partie de la collection Robert Lehman à New-York. (Old Master Drawings, décembre 1938, pp. 42-43). Ce dessin provient de la collection Lanna de Stuttgart, il fut attribué successivement à Lucas de Leyde et à Bernard Van Orley.

- C'est à Pieter Coecke Van Aelst que M. Otto Wittmann Jr. (Two drawings by Pieter Coeck van Alost, Bulletin of the Fogg museum of art, Harvard University, novembre 1938, pp. 41-47) attribue deux dessins. l'un une Crucifixion conservé au Fogg museum of art, l'autre Abraham et Sarah à la Pierpont Morgan Library, à New-York.
- Poursuivant la publication de textes d'archives relatifs aux peintres brugeois du XVIº siècle (cf. cette Revue, 1938, p. 286), M. R. A. PARMENTIER public ses notes au sujet de Willem Benson (Bescheiden omtrent Brugsche schilders van de XVIº eeuw, II, Willem Benson, Handelingen van het genootschap voor geschiedenis « Société d'Emulation », te Brugge, t. LXXXI, 1938, pp. 27-44). Ce fils aîné d'Ambroise Benson s'adonna à la peinture, il semble avoir spécialisé les sujets religieux, les textes conservent le souvenir de tableaux exécutés en 1550 (S. François), en 1553 (pour la confrérie de Sainte Barbe à l'église Saint Sauveur de Bruges) et en 1561-2 (retable de Saint Maurice pour l'église de Varsenare). Ayant eu des difficultés avec la justice pour des questions d'argent, il fut banni de Flandre. Il mourut à Middelbourg peu avant le 3 décembre 1574.
- Un don récent de M. Edmund Dellos à l'Institut de l'art de Detroit a fait entrer dans les collections municipales un tableau, Vierge et Enfant, attribué au maître rare qu'est Cornelis Van Cleve. M. E. P. RICHARDSON (A Madonna by Cornelis Van Cleve, Bulletin of the Detroit Institute of arts of the city of Detroit, novembre 1938, pp. 1-4) analyse cette œuvre dans laquelle on sent une influence de Corrège, mais d'un Corrège sans gaîté.
- M. W. A. Engelbrecht a fait don au Musée Boymans de Rotterdam d'un tableau représentant le Baptême du Maure que Pieter Aertsen aurait peint vers 1560 (*Die Weltkunst*, 20 novembre 1938, p. 4).
- Les peintres de nature morte rejetant la présence de toute figure humaine, comme le font Aertsen et Beukelaer, sont en réalité peu nombreux et souvent oubliés. M. Curt BENEDICT attire l'attention sur *Osias Beert (L'Amour de l'art*, octobre 1938, pp. 307-314), maître dont il dresse le catalogue en tête duquel il place les œuvres signées. Osias Beert est un artiste ayant le sens des nuances, il dirigea un important atelier. Il mourut en 1625. M. Benedict estime que le catalogue des œuvres attribuées au peintre de nature morte allemand, Georg Flegel, est à reviser: plusieurs toiles devraient sans doute passer à l'actif de Beert ou de ses collaborateurs.
- Parmi les œuvres faisant partie des collections royales à Bucarest, M. Aug. L. Mayer signale un grand portrait de femme qu'il attribue, sur vu d'une photographie, à Rubens. Ce tableau est à rapprocher des portraits gênois groupés en 1929 par L. Burchard. M. Mayer estime qu'il convient de dater cette toile de 1608. L'attribution ancienne à Sanchez Coello ou à Bartolomé Gonzales n'est plus soutenable (Aug. L. Mayer, Un portrait de femme inconnue par Rubens dans la collection royale de Roumanie, Gazette des Beaux Arts, novembre 1938, pp. 258-259).
- M. W. G. Constable fait connaître une nouvelle effigie d'Isabelle Brant que Rubens aurait peinte entre 1618 et 1620. Il s'agit d'un portrait entré récemment dans les collections du musée de Boston et provenant d'une collection anglaise (W. G. Constable, Portrait of Isabella Brant, The Art News, 31 décembre 1938, pp. 12 et 23).

— La société des Amis du Musée communal de Bruxelles a fait don au musée de la ville d'une toile que Mme J. Schouteden-Wéry (A propos d'un tableau de l'école flamande du XVII° siècle, acquis par la Société des Amis du Musée communal de Bruxelles, Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles, 1938, 3, pp. 97-109) attribue à la collaboration de Momper et de Josse de François Francken le jeune. L'auteur est parvenu à déterminer le sujet représenté, il s'agit d'une chasse au héron près du prieuré de Rouge-Cloître en présence de l'Archiduchesse Isabelle et de la gracieuse princesse de Condé, Marguerite Charlotte de Montmorency, réfugiée à la cour des Archiducs en 1610 pour échapper aux menaces d'enlèvement de la part de l'empressé Henri IV. Cette identification repose sur une abondante documentation agréablement présentée.

I. LAVALLEYE.

— Dans l'Annuaire du Cercle Pédagogique des professeurs de l'Enseignement moyen sortis de l'Université de Louvain, 36° année, 1938, pp. 69-85, M. J. LAVALLEYE publie une conférence qu'il a faite sur La Peinture Flamande et la Renaissance. L'auteur conclut à l'absence de rupture avec le passé médiéval, dans les arts picturaux des anciens Pays-Bas, lors de l'époque renaissante. La continuité s'affirme surtout ici dans le sentiment religieux des compositions et dans la minutie du détail.

— L'enseigne « A la nef bleue » du répertoire bruegelien continue à intéresser les chercheurs. M. D. Th. Enklaar, dont on se rappelle les études sur les varende luiden, y revient avec d'intéressants détails sous le titre : « De Blauwe schuit als uithangbord » (Historie

in Woord en Beeld, 1938, pp. 122-126).

— Notre collaborateur M. M. VANDALLE poursuit avec ténacité et bonheur l'étude des familles de peintres lillois établis à Lille. Le Bulletin du Comité flamand de France, XI, 1938, pp. 189-197 nous apporte une nouvelle contribution à cette étude sous le titre : Une dynastie de peintres lillois : Les Van der Burcht (XVII-XVIII⁶ s.).

— M. Ed. Laloire, qui a eu à sa disposition les riches archives de la famille d'Arenberg, édite une conférence fort intéressante : A propos d'une œuvre du peintre Antoine Clevenbergh: Un artiste oublié (Conférences et Théâtres, 1937, pp. 373-377). L'œuvre dont il s'agit représente le duc L. E. d'Arenberg et sa famille (1788). Le tirage à part de la même conférence offre l'avantage d'ajouter des comparaisons empruntées à des peintures de Sablet et de P. J. C. François figurant le même duc.

P. R.

Editeurs: FELIX ALCAN, Paris - NICOLA ZANICHELLI, Bologna
AKADEMISCHE VERLAGSGESELLSCHAFT m. b. H., Leipzig - DAVID NUTT, London
G. E. STECHERT & Co., New York - F. KILIAN'S NACHFOLGER, Budapest
F. ROUGE & Cie, Lausanne - THE MARUZEN COMPANY, Tokyo.

1939

33ème Année

"SCIENTIA"

REVUE INTERNATIONALE DE SYNTHESE SCIENTIFIQUE

Paraissant mensuellement (en fascicules de 100 à 120 pages chacun)

Directeurs: G. B. BONINO - F. BOTTAZZI - G. BRUNI - A. PALATINI - G. SCORZA

Secrétaire Général: Paolo Bonetti.

EST L'UNIQUE REVUE à collaboration vraiment internationale.

EST L'UNIQUE REVUE à diffusion vraiment mondiale.

EST L'UNIQUE REVUE de synthèse et d'unification du savoir, traitant par ses articles les problèmes les plus nouveaux et les plus fondamentaux de toutes les branches de la science : philosophie scientifique, histoire des sciences, enseignement et progrès scientifique, mathématiques, astronomie, géologie, physique, chimie, sciences biologiques, physiologie, psychologie, histoire des religions, anthropologie, linguistique; articles constituant parfois de véritables enquêtes, comme celles sur la contribution que les différents peuples ont apporté au progrès des sciences; sur la question du déterminisme; sur les questions physiques et chimiques les plus fondamentales et en particulier sur la physique de l'atome et des radiations; sur le vitalisme. « Scientia » étudie ainsi tous les plus grands problèmes qui agitent les milieux studieux et intellectuels du monde entier.

EST L'UNIQUE REVUE qui puisse se vanter de compter parmi ses collaborateurs les savants les plus illustres du monde entier.

Les articles sont publiés dans la langue de leurs auteurs, et à chaque fascicule est joint un Supplément contenant la traduction française de tous les articles non français. La Revue est ainsi entièrement accessible même à qui ne connaît que le français. (Demandez un fascicule d'essai gratuit au Secrétaire Général de « Scienta », Milan, en envoyant trois francs en timbres-poste de votre Pays, - à pur titre de remboursement des frais de poste et d'envoi).

ABONNEMENT: Lires It. 180

Il est accordé de fortes réductions à ceux qui s'abonnent pour plus d'une année.

**Adresser les demandes de renseignements directement à
** SCIENTIA » Via A. De Togni, 12 - Milano (Italie).

La Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art succède depuis 1931 aux anciennes publications in-8° de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique, c'est-à-dire aux Annales et aux Bulletins, remontant aux années 1843 et 1868 et dont les derniers volumes sont respectivement le tome LXXVIII (7me série, T. VIII), paru en 1930, et le Bulletin de 1929.

Certains fascicules de ces anciennes publications sont encore disponibles. On peut se les procurer en s'adressant au secrétariat de la revue.

Il en est de même des tomes II et III de l'édition in 4°, hors série, de l'ouvrage de DEWITTE. Histoire monétaire des Ducs de Brabant, Anvers, 1894-1900.

Des réductions sont accordées le cas échéant.

